

BANK AL-MAGHRIB

RAPPORT ANNUEL
PRÉSENTÉ À SA MAJESTÉ LE ROI

EXERCICE 2000



GOUVERNEUR

M. Mohamed SEQAT

DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Abdelhamid BENAMOUR

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

M. Abderrazak LAZRAK

CENSEURS

MM. Abdelwahed JIRARI
Zouhair CHORFI

CONSEIL

M. Le Gouverneur
M. Le Directeur Général
MM. Mohamed AIT KADI
André AZOULAY
Abdelali BENAMOUR
Omar BERRADA
Mohamed BIJAAD
Abdellatif LOUDYI
Taïb SKALLI
Brahim ZNIBER

Juin 2001

R A P P O R T

SUR L'EXERCICE 2000

présenté à Sa Majesté le Roi

par Monsieur Mohamed S E Q A T

Gouverneur de Bank Al-Maghrib

SIRE,

En application de l'article 64 du dahir du 23 hija 1378 (30 juin 1959), j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté le rapport concernant l'année 2000, quarante-deuxième exercice de l'Institut d'émission.

Sire,

L'économie nationale a fait preuve, en l'an 2000, d'une relative bonne tenue face à la persistance de la sécheresse et à l'impact de facteurs exogènes défavorables, en particulier la montée des cours mondiaux du pétrole. En effet, les grands équilibres macroéconomiques ont pu être dans l'ensemble sauvegardés et, malgré la baisse de la production agricole pour la deuxième année consécutive, la croissance a légèrement repris, avec un taux de 0,3%, grâce au dynamisme des autres secteurs, dont la valeur ajoutée s'est globalement accrue de 2,8%.

La croissance a été tirée par les investissements tant privés que publics, qui ont connu un nouveau renforcement, de 6,2% cette année, notamment dans les travaux publics et les télécommunications. La relance des dépenses d'équipement de l'Etat s'est par ailleurs accompagnée, dans le cadre du Fonds Hassan II pour le développement économique et social, du lancement d'actions spécifiques ayant un certain effet d'entraînement. Le taux d'investissement se trouve ainsi porté à 25% cette année, traduisant la volonté de consolider le rôle moteur de l'investissement.

Les exportations ont également contribué à soutenir la croissance dans certaines branches d'activité et ont atténué, dans le même temps, l'impact du renchérissement de la facture énergétique sur le déficit des échanges commerciaux avec l'étranger. De leur côté, les recettes du tourisme et les transferts d'économies effectués par les Marocains résidant à l'étranger ont permis de contenir le déséquilibre du compte courant extérieur aux environs de 1,5% du produit intérieur brut.

Dans ce contexte, les orientations de la politique budgétaire, sans perdre de vue la nécessité de contenir le déficit public, ont dû prendre en compte le renforcement des actions destinées à la lutte contre les effets de la sécheresse, notamment en milieu rural, et au maintien du pouvoir d'achat, par les subventions des prix de certains produits.

De fait, l'inflation est restée maîtrisée, la hausse de l'indice du coût de la vie n'ayant pas dépassé 1,9%, soit un rythme inférieur à l'objectif de 2,5% retenu en début d'année. C'est là également le résultat de la politique monétaire visant à assurer la stabilité des prix et la préservation de la valeur externe de la monnaie nationale. Sans se départir de la prudence qui la caractérise, la politique monétaire a été suffisamment souple, permettant une progression des agrégats de monnaie conformément aux besoins de financement de l'économie. Les concours à l'économie ont, en effet, progressé de 10,3% et permis ainsi de satisfaire la demande de crédit exprimée par les secteurs productifs. De leur côté, les financements accordés au Trésor ont été rendus plus aisés par la réduction du déficit budgétaire de l'exercice juillet 1999 - juin 2000. Le retard pris dans l'ouverture du capital de Maroc Telecom a, cependant, été à l'origine de la détérioration de la trésorerie de l'Etat et une accumulation d'arriérés de paiement au cours des derniers mois de l'année. Le besoin de financement additionnel du Trésor, qui en a résulté, a été couvert essentiellement par le recours au marché des adjudications.

Pour sa part, la Banque centrale a réaffirmé sa volonté d'assurer de meilleures conditions de financement de l'économie, dans une conjoncture nécessitant, de surcroît, un soutien de l'activité productive. La Banque a ainsi veillé à maintenir le loyer de l'argent sur le marché interbancaire à l'intérieur de la bande délimitée par ses taux directeurs, entre 5% et 6,5%, suscitant même une nouvelle décrue du taux moyen par rapport à 1999. Elle a, ce faisant, modulé tout au long de l'année ses avances aux banques en fonction des orientations de la politique monétaire et de l'évolution de la liquidité bancaire.

L'impulsion ainsi donnée à la détente des taux bancaires s'est traduite par une baisse du coût moyen pondéré du crédit. Il reste cependant que les primes de risque demeurent caractérisées par une grande amplitude, et que les mécanismes concurrentiels ne peuvent à l'évidence procurer, à eux seuls, les financements au meilleur coût nécessaires aux petites et moyennes entreprises. Celles-ci devraient, certes, mieux s'entourer de l'expertise qui leur est offerte par les différents organismes créés à cet effet, pour engager activement leur mise à

niveau et bénéficier des financements spécifiques qui ont été institués en leur faveur. Les grands groupes, quant à eux, ont la possibilité de mobiliser des financements alternatifs sur les marchés de capitaux.

Le développement des financements par le biais du marché reste, en effet, l'un des objectifs prioritaires des pouvoirs publics. Le train de mesures annoncées pour insuffler une nouvelle dynamique à la bourse des valeurs, qui pâtit de la chute persistante des cours, vise à instaurer un environnement à même de redonner confiance aux épargnants. Ces mesures encourageraient aussi bien les particuliers que les institutionnels à investir en bourse et, partant, à promouvoir les investissements dans les secteurs productifs. Les améliorations apportées au cadre réglementaire organisant les marchés de capitaux devraient accroître, quant à elles, la transparence des transactions et la protection des épargnants.

Les autorités monétaires ont, de leur côté, réitéré leur détermination à renforcer la solidité des établissements de crédit, et procédé récemment à la révision des dispositions relatives à certains coefficients prudentiels. Bank Al-Maghrib a, en outre, institué un système de contrôle interne au niveau des établissements de crédit, avec pour objectif notamment une plus grande maîtrise des risques. Une meilleure appréciation du risque encouru, dans un contexte caractérisé par l'ampleur grandissante des créances douteuses et des risques opérationnels, revêt une importance primordiale non seulement dans le cadre de la gestion des établissements de crédit, mais également pour la Banque centrale en tant qu'autorité de supervision.

Ces réformes, qui sont introduites afin d'adapter l'arsenal réglementaire aux normes instaurées à l'échelle internationale, nécessitent cependant un réaménagement du cadre institutionnel, en vue d'accroître l'efficacité du système de supervision et de contrôle. A cet effet, des amendements seront introduits au niveau de la loi bancaire, tandis qu'une plus grande autonomie de la Banque centrale sera consacrée par la réforme de ses statuts.

La maîtrise du déficit budgétaire et l'amélioration des modalités de son financement permettront, par ailleurs, une redéfinition des rapports entre la Banque centrale et le Trésor. La réflexion, menée aujourd'hui dans ce cadre, devrait aboutir à une plus grande concertation en vue d'une meilleure gestion des liquidités sur le marché, conforme aux objectifs d'une politique monétaire efficiente.

Ouvrant pour adapter ses actions aux évolutions conjoncturelles, Bank Al-Maghrib, après la pause marquée au cours de l'année sous revue, a procédé en mars 2001, à la faveur d'une inflation modérée, à une réduction de ses taux directeurs, et ce afin de soutenir la reprise économique que laissent augurer les pronostics pour l'année 2001. De même, le réaménagement, à compter du 25 avril, du panier de cotation du dirham a été effectué à la lumière des variations sur les marchés de change des principales monnaies intervenant dans le règlement des opérations commerciales et financières avec l'extérieur. Cette décision, qui devrait réduire la variabilité des taux de change de ces monnaies vis-à-vis du dirham, s'inscrit dans le cadre de la politique économique globale, qui vise la préservation des équilibres macroéconomiques, à même de favoriser une croissance durable. Il appartient aux entreprises de mettre à profit ce réajustement pour renforcer la compétitivité de la production nationale, tant sur les marchés extérieurs qu'au niveau local. La politique de communication plus ouverte adoptée par les autorités monétaires, et répondant mieux aux exigences d'un environnement économique de marché, est au demeurant de nature à conférer davantage de visibilité aux différents opérateurs et à susciter leur adhésion aux réformes entreprises.

Rabat, Juin 2001

Mohamed SEQAT

Principaux indicateurs de l'économie ⁽¹⁾

Montants en milliards de dirhams	1998	1999*	2000**	Variations en %	
				1999 1998	2000 1999
Comptes nationaux					
- Produit intérieur brut à prix constants	132,7	131,7	132,1	-0,7	0,3
. P.I.B. agricole	21,4	17,1	14,3	-19,8	-16,7
. P.I.B. non agricole	111,3	114,6	117,9	3,0	2,8
- Produit intérieur brut à prix courants.....	342,6	343,1	349,7	0,2	1,9
. P.I.B. agricole	58,1	50,6	45,0	-12,8	-11,2
. P.I.B. non agricole	284,7	292,5	304,1	2,8	4,0
- Revenu national brut disponible.....	357,0	356,4	366,6	-0,2	2,9
- Consommation nationale	281,2	275,1	282,9	-2,2	2,8
- Formation brute de capital fixe.....	76,7	83,5	87,4	8,9	4,7
- Epargne nationale	75,8	81,3	83,7	7,3	2,9
Indice du coût de la vie (base 100 en 1989) ⁽²⁾					
- Produits alimentaires	153,3	154,4	157,3	0,7	1,9
- Produits non alimentaires et services.....	158,1	156,7	159,1	-0,9	1,5
- Produits non alimentaires et services.....	149,2	152,3	155,6	2,1	2,2
Comptes extérieurs					
- Exportations globales ⁽³⁾	68,6	73,6	78,7	7,3	6,9
- Importations globales ⁽³⁾	98,7	105,9	122,0	7,4	15,2
- Solde commercial global	-30,1	-32,3	-43,3	7,5	34,0
- Balance "voyages"	12,7	14,7	17,1	15,7	16,4
- Solde des transferts courants	22,5	21,1	25,8	-6,2	22,1
- Solde du compte courant	-1,4	-1,6	-5,2	18,6	218,2
- Solde du compte courant en % du PIB	-0,4	-0,5	-1,5		
- Service global de la dette publique extérieure.....	28,2	28,7	26,6	1,9	-7,3
- Encours de la dette publique extérieure.....	179,4	176,5	171,0	-1,6	-3,1
- Dette publique extérieure en % du PIB	52,4	51,4	48,9		
Finances publiques ⁽⁴⁾					
- Solde ordinaire	8,1	13,5	20,3	66,7	50,4
- Dépenses d'investissement.....	14,9	17,4	17,2	16,8	-1,1
- Déficit budgétaire	-10,2	-8,1	-2,3		
- Déficit budgétaire en % du PIB	-3,1	-2,3	-0,7		
Monnaie					
- L'agrégat M1	150,3	167,5	181,3	11,5	8,2
- Masse monétaire (M3).....	244,9	270,0	292,6	10,2	8,4
- Avoirs extérieurs nets	43,0	59,1	54,7	37,3	-7,5
- Créances sur l'Etat	84,5	76,0	85,9	-10,0	13,0
- Concours à l'économie	175,9	193,1	212,9	9,8	10,3
<p>(1) Les variations et les ratios ont été calculés à partir des montants exprimés en millions de dirhams.</p> <p>(2) Moyenne annuelle.</p> <p>(3) Y compris les transactions effectuées sous le régime des admissions temporaires sans paiement.</p> <p>(4) Les données relatives aux finances publiques se rapportent à l'exercice budgétaire ayant pour terme le mois de juin de l'année indiquée.</p> <p>(*) Chiffres réctifiés.</p> <p>(**) Chiffres estimés.</p>					

L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Soutenue par un rythme d'activité vigoureux au cours du premier semestre, la croissance de l'économie mondiale s'est encore accélérée en l'an 2000, atteignant 4,8% au lieu d'une moyenne de 3% pour la dernière décennie. Le dynamisme tant de la demande interne que des exportations et le regain de confiance des investisseurs à l'égard des pays émergents les plus performants ont donné une nouvelle impulsion à l'activité partout dans le monde. Dans ce contexte d'euphorie économique, le commerce mondial a affiché une progression de plus de 13% en volume, contribuant de manière significative à la croissance, notamment dans la zone euro qui a bénéficié de la faiblesse quasi continue de la monnaie unique face au dollar et au yen. Le marché du travail s'est en conséquence sensiblement amélioré, aussi bien aux Etats-Unis que dans l'Union européenne où le taux de chômage a été ramené à ses plus bas niveaux depuis de nombreuses années. En outre, les gains de productivité ainsi que les relèvements des taux d'intérêt opérés par les banques centrales des pays industrialisés, en vue de prévenir la résurgence de l'inflation, ont eu des effets modérateurs sur les prix. Au cours du second semestre, cependant, la conduite de politiques monétaires restrictives et la hausse prolongée des prix du pétrole ont contribué au ralentissement de l'activité économique lequel a été accentué, en particulier aux Etats-Unis, par la correction des cours sur les marchés boursiers.

Les pays développés ont enregistré une croissance soutenue de 4,1% au lieu de 3,4% un an auparavant, grâce à l'expansion de l'économie américaine, à une nette amélioration du rythme d'activité dans l'Union européenne et à un léger redressement au Japon. Dans ce groupe de pays, les économies nouvellement industrialisées d'Asie ont, quant à elles, connu une croissance plus vigoureuse, d'environ 8%, pour la deuxième année consécutive. En ce qui concerne le reste du monde, la croissance s'est affermie cette année, avec un taux de 5,8% tant dans les pays en développement que dans les économies en transition, au lieu respectivement de 3,8% et 2,6% l'année précédente.

Aux Etats-Unis, l'économie a enregistré pour la dixième année consécutive une croissance forte qui a atteint 5% en l'an 2000. Ce dynamisme est attribuable à une demande intérieure soutenue, tant de consommation que d'investissement, et à une reprise sensible des exportations. Il en est résulté une nouvelle amélioration de l'emploi et une baisse du chômage dont le taux est revenu à 4%, soit le niveau le plus bas depuis 1970. Bien que la hausse continue de la productivité n'ait cessé de compenser l'augmentation des coûts salariaux, le taux d'inflation est passé en un an de 2,2% à 3,4%, par suite notamment de la flambée des prix pétroliers. Dans ces conditions, et compte tenu des risques de surchauffe boursière, la Réserve fédérale a procédé au relèvement de son taux directeur, qu'elle a fait passer, entre avril et mai, de 5,5% à 6,5%. Le ralentissement économique intervenu en fin d'année a, toutefois, amené la banque centrale américaine à entamer, à partir de janvier 2001, une baisse de ses taux d'intérêt afin de soutenir l'activité productive.

La croissance économique dans l'Union européenne s'est élevée, en un an, de 2,6% à 3,4%. Au sein de la zone euro, elle s'est établie à ce même niveau et s'explique par l'accroissement de la demande intérieure, soutenue par des politiques budgétaires moins restrictives et par le développement des exportations, elles-mêmes stimulées par la dépréciation de l'euro et le dynamisme des marchés extérieurs. L'amélioration de l'activité économique s'est traduite par une nouvelle réduction du taux de chômage qui s'est situé à 9%. En revanche, ravivés par la remontée des cours du pétrole et la baisse des taux de change de la monnaie unique, les prix à l'importation se sont accrus dans cette zone où le taux d'inflation a dépassé le seuil de référence de 2%. Afin de contenir les tensions inflationnistes, la Banque centrale européenne a resserré sa politique monétaire, à six reprises entre février et octobre, portant son taux directeur de 3% à 4,75%. Ces durcissements répétés, conjugués à l'incidence de la décélération de la croissance aux Etats-Unis, n'ont pas manqué toutefois de peser sur l'activité au cours des derniers mois de l'année.

Au Japon, le processus de redressement s'est poursuivi lentement, le produit intérieur brut en termes réels s'étant accru de 1,7% en 2000, après une reprise de 0,8% en 1999. En dépit de l'appréciation du yen et du coût de la

restructuration des secteurs économiques et financiers en difficulté, la hausse des exportations a permis aux entreprises de dégager des bénéfices importants et d'intensifier leur effort d'équipement. Le gouvernement nippon a, en outre, adopté un nouveau plan de relance pour pallier l'insuffisance de la consommation des ménages, affectés par la montée du chômage dont le taux a atteint 4,7%. Constatant une amélioration de la conjoncture, en dépit de la persistance de la déflation, avec une baisse des prix de 0,6%, la Banque du Japon a abandonné sa politique monétaire de taux nuls, fixant en août son taux directeur à 0,25%. Toutefois, elle est de nouveau revenue, dès les premiers mois de 2001, à la pratique des taux zéro, en raison de l'atonie de la demande intérieure.

La croissance s'est raffermie dans les autres économies, malgré les inquiétudes liées aux faiblesses structurelles des secteurs financiers et aux tensions politiques et sociales dans certains pays. En Asie, la reprise s'est consolidée, au taux de 8,8% en Corée du Sud, de 8% en Chine et de 6,4% en Inde. Dans l'ensemble, l'activité économique des pays asiatiques a profité de politiques monétaires et budgétaires accommodantes, du reflux des capitaux étrangers et d'un essor de la demande en provenance des Etats-Unis et de l'Europe, notamment des produits électroniques.

La conjoncture s'est également améliorée en Amérique latine où la croissance s'est élevée à 4,1%, en liaison avec la vigueur de la demande locale, les flux d'investissements extérieurs et l'intégration économique dans le cadre des accords régionaux de libre-échange. La croissance a bénéficié à la plupart des pays du continent, à l'exception notable de l'Argentine, dont la politique d'indexation au dollar américain semble avoir atteint ses limites. Les pays du Moyen-Orient ont, pour leur part, enregistré une croissance de 4,8%, en raison de l'amélioration de leur position financière qui, à la suite de l'augmentation des prix du pétrole, a permis des marges de manoeuvre budgétaires appréciables. Les économies africaines ont aussi marqué une progression de 3%, due au dynamisme de certains pays, lequel a largement compensé la baisse de la production dans les pays affectés par la sécheresse et les guerres civiles.

L'évolution des principaux indicateurs des pays en transition est demeurée nettement positive, leur produit intérieur brut ayant progressé de 5,8%, à la faveur d'une demande soutenue et d'une décélération de l'inflation. La Russie a réalisé une expansion de 7,5%, en rapport avec le dynamisme du secteur industriel et la remontée des prix du pétrole qui se sont traduits par l'amélioration des recettes fiscales et des réserves de change. Pour leur part, les autres pays de la Communauté des Etats indépendants ont connu une progression économique de 6,3% imputable aux réformes entreprises et au redressement de l'activité en Russie. Enfin, les pays d'Europe centrale et orientale, bénéficiant de l'effet d'entraînement des économies de l'Union européenne, ont affiché une croissance de 3,8%.

Dans un contexte de regain d'activité généralisé dans le monde, le commerce mondial de marchandises s'est accru, cette année, de 13,4% en volume, soit le taux le plus élevé de la décennie écoulée, au lieu de 5,6% en 1999. Sur le marché international du pétrole, les cours ont triplé depuis mars 1999, sous l'effet notamment de l'accroissement de la demande mondiale face à une diminution de l'offre. En dépit de la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole d'augmenter la production et de diverses tentatives de faire baisser les cours, le baril s'est renchéri d'une année à l'autre de 57%, pour s'établir en moyenne à plus de 28 dollars. Les prix des autres produits de base ont, quant à eux, marqué une hausse de 1,8% suscitée par une forte demande des matières premières industrielles, notamment les métaux. L'indice global des prix des produits agro-alimentaires a, en revanche, quasiment stagné tandis que celui des produits manufacturés a fléchi de 6,2%. En définitive, les termes de l'échange se sont détériorés non seulement pour les pays en développement non exportateurs de pétrole, mais également pour les pays industrialisés.

Les échanges commerciaux se sont à nouveau soldés par un creusement sensible du déficit commercial des Etats-Unis et de celui de leur compte courant, que les flux d'investissements directs et de portefeuille ont largement financés. Le Japon, grâce à l'excédent commercial, a consolidé sa capacité de financement et, partant, sa position d'investisseur à l'étranger. Dans l'Union européenne, la baisse du solde excédentaire de la balance des biens et services

s'est répercutée sur le compte courant, devenu largement déficitaire cette année. Dans les pays en développement non exportateurs de pétrole, les déficits des comptes extérieurs se sont sensiblement détériorés.

Les flux de capitaux sur les marchés financiers internationaux ont été constitués à hauteur de 1.118 milliards de dollars par des investissements directs, en hausse de 14% par rapport à 1999. Ce montant a profité pour plus des quatre cinquièmes aux pays développés, notamment pour le financement d'opérations de fusions et d'acquisitions. Quant aux flux vers les pays en développement, ils n'ont pas dépassé 190 milliards de dollars, ne représentant dans le total qu'une part de 17% qui s'inscrit en baisse continue depuis 1997. Les autres flux de capitaux ont revêtu la forme d'investissements de portefeuille, de crédits privés et de prêts accordés dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale.

Les marchés obligataires, qui ont bénéficié de l'afflux des liquidités transférées des marchés d'actions en déprime, ont connu une forte activité en 2000. Les émissions privées ont été favorisées par les programmes de remboursement anticipé des emprunts d'Etat adoptés par les gouvernements américain et anglais grâce à leur excédent budgétaire. De même, les marchés obligataires de la zone euro ont réagi favorablement à la réduction d'une partie de la dette publique par l'utilisation des recettes provenant des privatisations opérées dans le secteur des télécommunications. Au Japon, le marché obligataire a été, à l'inverse, soutenu par l'endettement public massif, résultant de l'adoption de budgets de relance et de plans de restructuration, du secteur bancaire notamment. Les taux obligataires ont enregistré dans l'ensemble une décrue qui s'est nettement accélérée au cours des derniers mois de l'année, contrairement aux taux d'intérêt à court terme qui ont suivi un mouvement haussier sous l'influence des resserrements monétaires.

Après plusieurs années de progression quasi ininterrompue, les marchés boursiers ont, en revanche, commencé à manifester des signes d'essoufflement des valeurs de la haute technologie, à partir du premier trimestre 2000, lorsque de fortes fluctuations sont survenues d'abord aux Etats-Unis, puis au Japon et

en Europe. Le mouvement général de correction, accentué par les durcissements monétaires répétés, s'est traduit par une chute du Nasdaq de plus d'un quart de sa valeur. L'indice Nikkei s'est également contracté d'un quart environ, tandis que le repli des indices des principales places européennes a varié entre 6% et 10%, à l'exception du CAC40, dont le fléchissement n'a pas dépassé 0,5%. Les cours sur les marchés émergents ont, eux aussi, sensiblement baissé, sous l'effet de la contagion et des inquiétudes des investisseurs face, notamment, à l'aggravation des difficultés financières de l'Argentine et de la Turquie.

S'agissant des concours émanant des institutions financières internationales, ils ont été moins sollicités du fait du redressement économique plus rapide que prévu de certains pays émergents, lequel a favorisé leur retour sur les marchés des capitaux, ainsi que de l'augmentation des revenus des pays pétroliers endettés. Au terme de l'année 2000, les tirages effectués sur le Fonds monétaire international sont en effet revenus en un an de 10,7 milliards de DTS à 7,7 milliards et ont bénéficié en particulier à l'Argentine et à la Turquie. De même, les prêts décaissés par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, au terme de l'exercice arrêté à fin juin 2000, se sont établis à 13,3 milliards de dollars, au lieu de 18,2 milliards un an plus tôt, tandis que les crédits accordés par l'Association internationale de développement sont passés de 6 milliards à 5,2 milliards de dollars. Les montants déboursés par la Société financière internationale, aussi bien au titre des participations dans les projets d'investissements que sous forme de prêts, sont pour leur part demeurés de l'ordre de 3,3 milliards de dollars.

L'année 2000 a été marquée, sur les marchés de change internationaux, par la faiblesse quasi continue de l'euro face à la fermeté du dollar et à l'appréciation du yen. Le dollar a continué de se raffermir durant la majeure partie de l'année, grâce aux différentiels de taux d'intérêt, de croissance et de productivité favorables aux Etats-Unis, ainsi qu'à l'ampleur de l'excédent budgétaire américain. La monnaie unique a ainsi poursuivi son mouvement de baisse entamé en 1999, tombant dès fin janvier sous le niveau de la parité avec le dollar. Elle n'a cessé de se replier par la suite, perdant à fin octobre

30% par rapport à son cours de lancement, pour s'établir à son plus bas niveau de 0,83 dollar. Les perspectives conjoncturelles optimistes de la zone euro et les hausses successives des taux directeurs de la Banque centrale européenne se sont avérées insuffisantes pour renverser cette tendance. A fin décembre, les indices d'un ralentissement de l'activité aux Etats-Unis ont déclenché une reprise de l'euro qui s'est révélée toutefois de courte durée. Au Japon, malgré les inquiétudes suscitées par l'évolution hésitante de la conjoncture économique, le yen s'est montré relativement ferme vis-à-vis du dollar et s'est sensiblement apprécié par rapport à l'euro. Cette évolution, qui s'est poursuivie jusqu'au mois d'août où la banque centrale a relevé son taux directeur, s'est inversée par la suite, le taux de change tombant en fin d'année à 115 yens pour un dollar et 100 yens pour un euro.

Si des signes de ralentissement de l'économie mondiale se sont manifestés à la fin de l'année 2000, à la suite de l'essoufflement de l'activité aux Etats-Unis, les perspectives demeurent néanmoins optimistes dans l'ensemble. L'assouplissement des politiques monétaires est de nature à soutenir la croissance qui, dans un contexte d'accalmie sur le marché du pétrole, sera portée tant par la demande intérieure que par les exportations. Ces différents facteurs, conjugués aux progrès technologiques et aux gains de productivité élevés dans certaines économies, apparaissent en outre favorables au maintien sous contrôle de l'inflation, au redressement des marchés boursiers et au renforcement des flux financiers internationaux. Parallèlement, une meilleure coordination des politiques économiques des pays industrialisés permettrait d'assurer une plus grande stabilité sur les marchés de change. Les risques de propagation des crises financières sont, au demeurant, pratiquement maîtrisés, grâce à l'adoption de politiques de taux de change souples par les pays émergents, à la réduction de leur endettement à court terme ainsi qu'à la vigilance des institutions financières internationales. Une plus grande solidarité de la Communauté internationale est, cependant, à même de stimuler la croissance dans les pays en développement et de lutter contre la pauvreté et son corollaire, à savoir l'émigration clandestine massive vers les pays du Nord, qu'une mondialisation effrénée de l'économie ne ferait qu'exacerber.

LA PRODUCTION NATIONALE

Après avoir fléchi de 0,7% en 1999, le produit intérieur brut a enregistré cette année une légère croissance de 0,3% en termes réels. La persistance de conditions climatiques défavorables durant ces deux années s'est traduite par un nouveau recul de la production agricole, tandis que la valeur ajoutée des administrations publiques a augmenté moins rapidement qu'au cours des années antérieures. A l'inverse, l'activité dans les autres secteurs a globalement progressé à un rythme comparable à celui de l'année précédente, grâce au bon comportement des industries manufacturières, du bâtiment et des travaux publics ainsi que de l'activité dans le secteur tertiaire⁽¹⁾.

Dans l'agriculture, la sécheresse qui a prévalu lors du développement des cultures a entraîné une perte importante des superficies emblavées et une forte chute des rendements. La valeur ajoutée du secteur primaire a, en conséquence, accusé une baisse de 16,7% à prix constants. La récolte céréalière s'est, en effet, limitée à 19,4 millions de quintaux, faisant apparaître une contraction de près de moitié au regard de celle, déjà faible, de la campagne précédente. La production de légumineuses a diminué pour sa part de 38% et celle des cultures maraîchères de 10%. S'agissant de l'élevage, l'effectif du cheptel est resté stable, à la faveur des différentes mesures de sauvegarde adoptées par les pouvoirs publics, tandis que les produits de l'élevage ont globalement connu un accroissement de 5%. L'activité de la pêche a, de son côté, enregistré une amélioration notable par rapport à l'année précédente, comme en témoigne la hausse des apports de près de 20% et la nette progression des exportations.

La valeur ajoutée dans le secteur secondaire a augmenté de 2,6%, soit un taux proche de celui de l'an dernier. L'accroissement de l'activité dans les industries manufacturières, passé de 2,5% à 3,5%, est attribuable en particulier à la bonne tenue des industries agro-alimentaires. Il traduit également un rythme de production soutenu dans certaines branches textiles, notamment

(1) Voir annexes statistiques I-1 à I-4

l'industrie cotonnière et des fibres synthétiques, ainsi que dans la parachimie et dans les branches produisant les biens d'équipement et les matériaux de construction. En effet, le secteur du bâtiment et des travaux publics a consolidé sa croissance, avec un rythme de 5,7%, plus rapide qu'en 1999, grâce à l'édification de logements, l'extension du réseau routier national et la construction d'ouvrages hydrauliques. A l'inverse, l'industrie extractive a connu un recul, pour la troisième année consécutive, de l'ordre de 2% pour l'an 2000, reflétant la diminution de la production aussi bien des phosphates que des autres minerais, qui a pâti d'un repli de la demande extérieure. L'activité du secteur énergétique a également été marquée par une baisse de 1% de la production, du fait notamment de la contraction au niveau du raffinage du pétrole, dont les prix se sont fortement accrus sur les marchés mondiaux, ce qui s'est traduit, au demeurant, par une augmentation des importations d'autres matières énergétiques et de produits raffinés.

Quant aux activités du secteur tertiaire, qui ont enregistré comme en 1999 une progression de 3,7%, elles ont bénéficié du développement du tourisme, reflété par un accroissement de 8,3 % des entrées de touristes et de 11,9% des recettes correspondantes. La branche des transports et des communications a, également, contribué à cette évolution favorable, sa valeur ajoutée ayant, en effet, crû de 5,2% en raison notamment du développement de la téléphonie mobile. L'activité commerciale, de nouveau affectée par la mauvaise récolte céréalière, n'a en revanche augmenté que de 1,7%.

L'AGRICULTURE, L'ELEVAGE ET LA PECHE

Le secteur agricole a pâti, pour la deuxième année consécutive, d'une sécheresse qui a prévalu lors de la période de développement des cultures, entraînant une perte importante des superficies emblavées et une forte chute des rendements, en particulier dans les régions céréalières non irriguées ⁽¹⁾. Bien que les pâturages se soient détériorés et que les disponibilités en eau aient été

(1) Voir annexes statistiques II-1 à II-15

sensiblement affectées, l'activité de l'élevage s'est maintenue au niveau atteint au cours des dernières années grâce aux mesures de sauvegarde et de protection du cheptel mises en oeuvre par les pouvoirs publics. Les apports de la pêche ont, pour leur part, enregistré une amélioration notable, les prises de la pêche côtière ayant progressé de 23% et celles de la pêche hauturière de 4,6% d'une année à l'autre. Au total, la valeur ajoutée du secteur primaire, calculée à prix constants, a accusé un recul de 16,7 % après celui de près d'un cinquième enregistré en 1999. Sa part dans le PIB s'est de nouveau réduite, revenant à 10,8% au lieu de 16,2% en moyenne pour les dix années antérieures.

L'AGRICULTURE

Les cycles de sécheresse de plus en plus rapprochés ont incité les pouvoirs publics à adopter, outre les actions ponctuelles pour en atténuer les effets immédiats, une approche structurelle de cet aléa qui s'est concrétisée à travers un programme triennal de sécurisation de la production céréalière entré en application à la veille du lancement de la campagne 1999-2000, afin de garantir un revenu minimum aux agriculteurs. A cet effet, les pouvoirs publics ont reconduit les mesures prises pour faciliter l'obtention de nouveaux crédits par les agriculteurs, en faveur notamment des céréaliers qui opèrent dans les zones à haut potentiel productif retenues par le programme. Les créances agricoles ont été consolidées sur une période maximum de 10 ans, avec une bonification des taux d'intérêt variant entre 5 points pour les petits agriculteurs et un point pour ceux ayant un encours de plus de 10 millions de dirhams. De même, un nouveau système de garantie a été mis en place assurant la production céréalière, non seulement de blé mais également d'orge, contre la sécheresse sur une superficie portée de 100.000 à 300.000 hectares, les primes supportées par les agriculteurs cette saison étant prises en charge par l'Etat à raison de 50 %. Il a été également décidé d'octroyer des primes à l'investissement pour encourager l'acquisition de machines agricoles. Pour inciter les agriculteurs à recourir davantage aux facteurs de production engendrant de fortes valeurs ajoutées, les prix de certains engrais phosphatés ont été réduits de 10 %, tandis que les prix des semences sélectionnées locales ont été stabilisés grâce à des subventions

portées de 25 à 50 dirhams le quintal pour le blé tendre et de 20 à 45 dirhams pour le blé dur, la subvention pour l'orge ayant été fixée à 30 dirhams le quintal. Les livraisons de semences sélectionnées ont ainsi atteint 630.000 quintaux et celles d'engrais 734.000 tonnes, enregistrant des hausses respectives de 14% et 18% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. Au niveau de la commercialisation, le prix à la production du blé tendre est resté fixé à 250 dirhams le quintal et le mécanisme d'incitation à l'achat et au stockage de la production nationale a été reconduit. Parallèlement, le système de protection à la frontière a été maintenu pour éviter tout dysfonctionnement dans la commercialisation de la récolte. S'agissant du soutien à la production de tournesol, le prix de reprise aux agriculteurs est resté fixé à 400 dirhams le quintal après la libéralisation de la filière des oléagineux intervenue à partir du 1^{er} novembre 2000.

Pour contrecarrer les retombées de la sécheresse qui a sévi au cours du deuxième trimestre de la campagne agricole 1999-2000, la période couverte par le programme d'urgence a été portée à 15 mois, d'avril 2000 à juin 2001. Les interventions, dont le coût a été estimé à 6,5 milliards de dirhams, engagés à concurrence de 67% à la mi-septembre 2000, se sont articulées en particulier autour de l'approvisionnement en eau potable, la sauvegarde du cheptel, la protection du patrimoine forestier et la promotion de l'emploi en milieu rural. Cette dernière a nécessité une dotation supplémentaire de 895 millions de dirhams pour renforcer le programme spécial confié au Fonds de développement rural. Les réalisations ont permis la création de 6,6 millions de journées de travail, l'approvisionnement en eau potable de 420.000 ruraux et la distribution à des prix subventionnés de 3,2 millions de quintaux d'orge, auxquels se sont ajoutés 650.000 quintaux d'aliments pour le bétail.

Les pluies abondantes et bien réparties des trois premiers mois de la campagne ont été favorables aux semailles précoces des céréales d'automne, ce qui a été à l'origine d'une légère augmentation des superficies. Toutefois, coïncidant avec la phase de développement des blés et de l'orge, le déficit pluviométrique enregistré aux mois de février et mars, conjugué à une vague de chaleur inhabituelle, a entraîné une forte chute des rendements dans l'ensemble des régions à l'exception du Loukkos, du Tangerois et d'une partie du Gharb. Il a de surcroît entravé l'opération de semis des cultures de printemps, en particulier le maïs. La production des quatre principales céréales s'est en définitive limitée à 19,4 millions de quintaux, quantité en baisse de près de moitié par rapport à celle, déjà médiocre, de la campagne précédente et de 63% au regard de la moyenne des cinq dernières récoltes.

Céréales et légumineuses

En raison de la faiblesse du taux de couverture des besoins de consommation par la production locale, les importations ont été arrêtées à 52 millions de quintaux dont 31,3 millions ont été réceptionnés entre juin et décembre 2000, volume en hausse de 44 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

A l'instar de la culture de céréales, celle de légumineuses s'est vivement ressentie des conditions climatiques défavorables qui ont affecté sévèrement les rendements, revenus à 2,5 quintaux à l'hectare, au lieu de 5,6 quintaux en moyenne pour les cinq dernières campagnes. La production des légumineuses, chiffrée à 800.000 quintaux, apparaît en baisse de 38 % au regard de la campagne antérieure.

La production globale des cultures maraîchères de saison, arrêtée à fin septembre 2000 et évaluée à près de 3,3 millions de tonnes, s'est inscrite en baisse de 10% par rapport à la campagne précédente, suite à une contraction des superficies cultivées conjuguée à une diminution des rendements. Cette évolution a concerné particulièrement la tomate, l'oignon et la pomme de terre dont les prix à la consommation ont par conséquent enregistré des hausses sensibles.

Cultures maraîchères

La production de primeurs a atteint, quant à elle, un million de tonnes dont 550.000 tonnes de tomates. Les exportations en ont représenté 376.000 tonnes au lieu de 395.000 tonnes un an auparavant, du fait du recul de 7 % des livraisons de tomates, chiffrées à 216.000 tonnes environ, et de plus d'un quart des ventes de pommes de terre.

Oléagineux

La culture des oléagineux s'est aussi nettement ressentie de la persistance de la sécheresse. Toutefois, grâce au phénomène de l'alternance biologique favorable cette année à l'oléiculture, la cueillette d'olives s'est maintenue à 400.000 tonnes, niveau inférieur de plus d'un quart à la moyenne des cinq dernières campagnes. Quant à la production de tournesol, elle s'est de nouveau fortement réduite cette année, passant de 335.000 à 200.000 quintaux. La production d'huile issue des olives et des graines oléagineuses de 480.000 tonnes, ne permettra de couvrir que 13% des besoins de consommation, au lieu de 21% l'année dernière.

Cultures sucrières

La récolte betteravière a procuré 2,8 millions de tonnes, accusant un fléchissement de 12 % à la suite de la baisse des superficies récoltées dans les principales régions productrices. Pour sa part, la production de canne à sucre s'est légèrement contractée, s'établissant à 1,3 million de tonnes, du fait d'un recul aussi bien des superficies que des rendements. Toutefois, en raison de la bonne teneur en sucre de ces cultures, les quantités extraites ont marqué une progression de 5,2% et avoisiné 509.200 tonnes, couvrant 55 % des besoins de consommation.

Arboriculture fruitière

La production agrumicole, chiffrée à 1,4 million de tonnes, a augmenté de 7,4 % par rapport à l'année dernière. Les conditions climatiques défavorables ainsi que le vieillissement du verger ont néanmoins affecté la productivité et la qualité du fruit. De fait, les quantités destinées à l'exportation, de l'ordre de 597.000 tonnes, se sont révélées légèrement supérieures à celles de l'année dernière, à la suite d'une progression des ventes de clémentines, celles

d'oranges, en particulier les variétés tardives, ayant accusé un recul important. Les prix obtenus, en revanche, ont baissé en raison de l'inadaptation de l'offre aux exigences des marchés extérieurs et de la forte concurrence des pays méditerranéens.

La culture de la vigne, conduite essentiellement en bour, a particulièrement souffert de la sécheresse ainsi que des températures élevées. La production a par conséquent diminué de 18,5 % en s'établissant à 252.600 tonnes dont 196.600 tonnes de raisins de table.

L'ELEVAGE

Les actions mises en oeuvre dans le cadre du programme de sauvegarde et de protection du cheptel ont de nouveau permis de juguler les effets de la sécheresse. Elles ont porté sur la distribution d'aliments de bétail subventionnés, l'abreuvement du cheptel et la protection sanitaire. L'effectif du cheptel s'est quasiment stabilisé en comptant environ 22 millions de têtes. S'agissant de la production de viande, les quantités de viande rouge disponibles à la consommation ont augmenté de 4,4%, portant sur près de 330.000 tonnes, alors que la production de viande blanche est, en revanche, revenue de 230.000 tonnes à 220.000 tonnes suite à une baisse de la demande, influencée par la crainte de contamination à la dioxine. A cet égard, les pouvoirs publics ont mis en place un dispositif de surveillance aux frontières pour éviter tout risque d'introduction de produits destinés à la fabrication des aliments pour animaux.

LA PECHE

L'activité de la pêche s'est nettement améliorée en l'an 2000, la production s'étant accrue de près de 20% pour atteindre 896.000 tonnes, d'une valeur de 6 milliards de dirhams, en hausse de 27,4%. Contribuant à raison de

765.240 tonnes à cette production, les prises de la pêche côtière ont augmenté de 23%. Bien qu'elles restent constituées pour plus des quatre cinquièmes de poisson pélagique, ces prises ont comporté davantage de variétés plus rémunératrices, procurant au total 2,1 milliards de dirhams, au lieu de 1,8 milliard l'année précédente. Les captures de la pêche hauturière, chiffrées à 130.700 tonnes, ont crû quant à elles de 4,6%, à la suite principalement de l'amélioration de 27,5% des apports céphalopodières résultant de l'impact du repos biologique. Conjuguée à une hausse sensible des prix à l'exportation, cette évolution s'est traduite par une progression de 35,6% de la valeur des prises hauturières, qui s'est établie à 3,9 milliards de dirhams. Parallèlement au développement de la production, la consommation de poisson frais s'est accrue de 34,3%, en passant à 253.700 tonnes, grâce aux efforts déployés pour dynamiser le marché intérieur, notamment par la mise en place et l'optimisation des infrastructures de distribution. Les industries de la conserve n'ont, en revanche, absorbé cette année que 129.830 tonnes, quantité en baisse de 23,5%, tandis que les livraisons aux industries de transformation en sous-produits se sont développées de 44,7%, portant sur 321.530 tonnes. Dans le même temps, les exportations de produits de la pêche, chiffrées à 317.050 tonnes, ont enregistré un accroissement de 23% attribuable notamment aux crustacés, mollusques et coquillages, qui en ont constitué plus de la moitié. Les recettes correspondantes ont atteint la contre-valeur de 10 milliards de dirhams, montant en expansion de 37,2%.

La mise en oeuvre du programme d'action retenu dans le cadre du plan quinquennal 2000-2004, pour relancer le secteur des pêches et optimiser sa contribution au développement socio-économique du pays, vise à valoriser les industries des produits de la mer, augmenter la consommation locale, améliorer la qualité au niveau de l'ensemble de la filière et diversifier les marchés à l'exportation. Ce programme prévoit d'atteindre à l'horizon 2004 une production de 1,5 million de tonnes, avec un taux de croissance annuel de 11%, un chiffre d'affaires à l'export de 14 milliards de dirhams et une consommation annuelle de 12 kilogrammes par habitant, au lieu de 7 kilogrammes en 1999. La réalisation de ces objectifs nécessite un investissement global de 7,7 milliards de dirhams.

S'agissant de l'accord de pêche avec l'Union européenne, des discussions ont été entamées après l'expiration en novembre 1999 de l'ancien accord, en vue de concevoir un nouveau cadre de partenariat qui tienne compte des préoccupations de la partie marocaine. Celles-ci concernent la nécessaire préservation des richesses halieutiques, par la réduction à la fois de la flotte européenne opérant dans les eaux marocaines et de la durée de l'accord, ainsi que le développement et la modernisation du secteur, en association avec les professionnels européens.

A l'échelle régionale, la coopération dans le secteur halieutique a fait l'objet d'une convention dans le cadre de la Conférence ministérielle des Etats africains riverains de l'Océan Atlantique, créée en avril 1989 à Rabat. Les travaux menés depuis cette date, qui se sont poursuivis lors de la quatrième session tenue au début du mois de mai 2001 au Maroc, portent notamment sur la préservation et l'exploitation des ressources, le développement de la production et de la commercialisation des produits de la pêche, ainsi que sur le renforcement de la formation professionnelle en la matière.

LES MINES

Orienté vers l'exportation, le secteur des mines a pâti en l'an 2000 d'une conjoncture difficile, marquée par une baisse de la demande internationale, notamment de phosphates, et par un niveau de prix qui demeure bas pour la plupart des produits miniers, malgré une légère reprise par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'est répercutée sur la production dont l'indice a connu un nouveau repli de 3,4% cette année ⁽¹⁾. La baisse des volumes exportés a toutefois été sensiblement atténuée par l'appréciation du dollar.

(1) Voir annexes statistiques III-1 et III-2

Les phosphates

En l'an 2000, le commerce mondial des phosphates et dérivés a accusé une baisse de 7% en rapport avec la réduction cyclique de la production agricole, notamment de céréales, consécutive à la chute des prix provoquée par les surproductions des années précédentes. Cette évolution a encore avivé la concurrence, surtout après l'arrivée de nouveaux exportateurs sur le marché mondial des phosphates bruts, en particulier la Chine. Le groupe de l'Office chérifien des phosphates a, néanmoins, réussi à limiter l'impact de ce contexte défavorable sur ses livraisons de produits phosphatés, qui n'ont diminué que de 3,6%, et à améliorer, en conséquence, sa part de marché, passée de 25,9% à 26,2% d'une année à l'autre.

La production marchande de phosphates bruts, en s'établissant à 21,5 millions de tonnes, a régressé en un an de 3,2%. Les ventes à l'extérieur, qui en ont représenté 10,3 millions de tonnes, se sont contractées de 9,3% tandis que leur valeur est demeurée stable, autour de 4,6 milliards de dirhams.

S'agissant de l'activité de valorisation des phosphates, les quantités livrées aux complexes chimiques de Jorf Lasfar et de Safi ont continué de porter sur 10,9 millions de tonnes, soit près de la moitié de la production totale. La fabrication d'acide phosphorique a légèrement progressé, se situant à 2,7 millions de tonnes dont 1,6 million de tonnes livrées à l'exportation, vers l'Inde pour plus de moitié. La production d'engrais, chiffrée à 2,4 millions de tonnes, a été destinée principalement aux pays d'Europe et d'Asie. Compte tenu des recettes d'exportation de ces deux produits, estimées à 8,7 milliards de dirhams, les transactions commerciales du groupe OCP avec l'étranger se sont stabilisées au niveau appréciable de 13,3 milliards de dirhams enregistré l'année précédente.

Les autres minerais

L'extraction des autres minerais a, quant à elle, de nouveau diminué au cours de l'année 2000 en raison surtout du niveau bas des cours mondiaux. En effet, l'indice de production des minerais métalliques a accusé un repli de 3,2% qui a concerné le zinc, le cuivre, le manganèse et le fer. A l'inverse, l'activité sur le plomb a affiché une reprise liée à l'amélioration de la production d'argent. La tendance à la baisse a également continué de marquer la production des minerais non métalliques dont l'indice a régressé de 8,9%.

L'ENERGIE

Orientée à la hausse au cours des dernières années, la consommation finale d'énergie a stagné en l'an 2000 à 9,2 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP). En regard, la production s'est caractérisée par une diminution de l'activité de raffinage, laquelle a été compensée par une augmentation des importations de produits pétroliers raffinés, d'électricité ainsi que de charbon ⁽¹⁾. Au total, les achats de produits énergétiques ont atteint 11 millions de TEP et se sont accrus de 5,8% d'une année à l'autre. Cette évolution, conjuguée à un nouveau renchérissement du baril et à l'appréciation du dollar, a porté la facture énergétique à 21,7 milliards de dirhams, montant en accroissement de près de deux tiers. La prise en charge par la Caisse de compensation d'une partie de cette hausse a permis d'atténuer l'incidence sur les prix intérieurs des produits pétroliers dont les augmentations ont été fixées en moyenne à 14% pour l'essence, 20% pour le gasoil et 35% pour le fuel.

(1) Voir annexes statistiques III-3 à III-7

Les produits pétroliers

Contrairement à la tendance observée depuis 1997, la production des raffineries a accusé cette année une baisse de 5,6% en raison de la contraction de la demande du secteur agricole, du niveau élevé des prix intérieurs à la consommation et de la moindre utilisation du fuel par les centrales thermiques fonctionnant davantage au charbon. De fait, la consommation de produits pétroliers, estimée à 6,2 millions de tonnes, s'est inscrite en diminution de 7,3%. Dans le même temps, les excédents de certains produits raffinés ont été exportés pour un montant de l'ordre de 3 milliards de dirhams, en hausse de près de moitié d'une année à l'autre.

L'électricité

La production nette d'électricité s'est redressée au cours de l'an 2000 de 1,4% pour atteindre 11,6 milliards de kWh et a été fournie à concurrence de 56% dans le cadre des concessions accordées à des opérateurs privés, au lieu de 43% en 1999. Elle reste constituée en quasi-totalité par l'énergie thermique, la production d'électricité hydraulique ayant de nouveau pâti de la faiblesse de la pluviométrie.

En regard, la consommation finale s'est chiffrée à 12,2 milliards de kWh, marquant un accroissement de 4,3% contre 6,9% en 1999. Aussi, les importations d'électricité ont-elles été augmentées de 28% et portées à près de 2,4 milliards de kWh.

La politique suivie depuis 1997 dans le secteur de l'énergie électrique, ayant pour objectifs le développement du potentiel de production, le renforcement des échanges avec les pays voisins et la réduction du coût des approvisionnements de l'appareil productif, a été réaffirmée cette année. Ainsi, les capacités de production ont été accrues par la mise en service à Jorf Lasfar des

deux dernières tranches thermiques, d'une puissance globale de 696 mégawatts, et par la réalisation du parc éolien de Tétouan. Des appels d'offres ont, par ailleurs, été lancés pour la construction de la centrale de Tahaddart dans la région de Tanger, pouvant utiliser indifféremment le gaz naturel ou le pétrole, et des parcs éoliens de Tanger et de Tarfaya. Parallèlement, en prévision de l'extension des échanges énergétiques entre les deux pays, le Maroc et l'Espagne ont signé une convention prévoyant le doublement de la capacité de l'interconnexion de leurs réseaux pour la porter à 1400 mégawatts. En matière de tarification, l'Etat, en diminuant la fiscalité sur les produits énergétiques destinés à la production d'électricité, a consenti en octobre 2000 une baisse de 8% des prix de l'électricité qui s'est ajoutée à celle de 9% accordée par l'ONE dans le cadre de la dernière tranche de son programme entamé en 1997 pour réduire les prix de vente de 20% sur 5 ans. L'abaissement des tarifs cette année a atteint, au total, 17% pour le secteur industriel et 14% pour le secteur agricole. Enfin, les signes encourageants de découverte pétrolière se sont traduits par une intensification de la prospection au large des côtes atlantiques, dans l'Oriental et dans les bassins du Gharb, ce qui devrait permettre de mieux cerner les potentialités du pays dans ce domaine.

LES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

Les industries manufacturières ont bénéficié en l'an 2000 d'une conjoncture globalement favorable, enregistrant une croissance de 3,5%, plus rapide que celles des deux années antérieures ⁽¹⁾. La valeur ajoutée du secteur a représenté 18,7% du produit intérieur brut, au lieu de 18,2% en 1999.

(1) Voir annexe statistique IV-1

Les industries agro-alimentaires, soutenues par l'augmentation de la consommation de produits de première nécessité et par le bon comportement des exportations de conserves de poissons ont connu une nette hausse de leur activité. De même, le développement de l'investissement dans le bâtiment et les travaux publics a stimulé l'activité des industries situées en amont. Pour ce qui est des industries mécaniques, métallurgiques, électriques et électroniques, elles ont de nouveau progressé à des rythmes différenciés, en liaison avec l'évolution de la demande dans ses deux composantes, aussi bien locale qu'étrangère. Les industries chimiques et parachimiques ont, quant à elles, enregistré des variations divergentes, marquées par une progression de la production des engrais et, en revanche, un repli de l'activité des industries pharmaceutiques et de la fabrication de pneumatiques. S'agissant des industries textiles et de l'habillement, si certaines branches ont pâti de la concurrence sur les marchés extérieurs, surtout celle de la confection, ou encore de l'atonie de la demande locale, d'autres ont fait preuve d'une activité soutenue.

Groupes de branches industrielles	Pondérations	Variations en % des indices de la production industrielle		
		1998	1999	2000
Industries alimentaires, boissons et tabacs.....	249	7,8	1,1	5,2
Textile, habillement et cuir	223	2,7	-1,6	0,7
Chimie et parachimie	218	1,2	4,8	3,9
Industries mécaniques, métallurgiques, électriques et électroniques	181	0,8	6,6	3,5
Bois et matériaux de construction.....	129	-4,0	2,6	3,5
Ensemble des industries de transformation.....	1.000	2,4	2,4	3,5

Après le ralentissement de l'activité observé en 1999, les industries agro-alimentaires ont enregistré une progression de 5,2% qui reflète une accélération du rythme de production au niveau de la plupart des branches.

Les industries alimentaires,
boissons et tabacs

L'industrie sucrière, favorisée par l'amélioration de la teneur en sucre de la canne et de la betterave, ainsi que par l'augmentation de la demande, aussi bien des ménages que des unités industrielles, a enregistré une hausse de 9,6% au lieu d'une baisse de 2,8% un an auparavant. De même, les minoteries industrielles, approvisionnées en grande partie en blé importé, ont augmenté leur production de 5,7% en liaison avec la modicité de la récolte céréalière.

La consolidation de la demande a également bénéficié à l'industrie laitière et aux unités de fabrication de boissons non alcoolisées, qui ont accru leur production respectivement de 5,3% et de 7,9%. L'industrie des corps gras, après une hausse de 7,5% en 1999, a pour sa part enregistré une augmentation de 3,1%. L'année 2000 a été marquée, pour cette branche, par la libéralisation de la filière oléagineuse qui, réalisée de concert avec la profession, a mis fin à la subvention des prix à la consommation, parallèlement à l'abaissement des droits de douane. Les prix de détail devront toutefois demeurer stables pendant les deux prochaines années, pour autant que les cours des oléagineux sur les marchés mondiaux restent bas.

L'activité des conserveries de poissons, orientée en grande partie à l'exportation, a bénéficié d'une bonne tenue des commandes étrangères, consolidant le mouvement d'expansion constaté depuis 1998, avec une progression de 13% cette année. En revanche, la fabrication de conserves végétales, qui a de nouveau pâti de la baisse des apports de matières premières et d'une évolution moins favorable des exportations, a enregistré une reprise de 2,2% seulement, après un recul de 5,6% en 1999.

En baisse en 1999, la production n'a guère progressé cette année dans les industries du textile et de l'habillement. L'activité, qui a connu des évolutions divergentes d'une branche à l'autre, a globalement stagné en raison de l'atonie

Les industries du textile,
de l'habillement et du cuir

de la demande sur le marché intérieur et, surtout, de la mauvaise orientation des exportations sur les marchés de la zone euro.

La tendance à la baisse a été nette dans la branche de la confection, où la production a fléchi de 2,4% après une contraction de 3,7% en 1999, alors qu'elle avait sensiblement augmenté au cours des années antérieures. Réalisée en grande partie dans le cadre de la sous-traitance, notamment avec les partenaires européens, la production de cette branche a subi l'impact de la dépréciation de l'euro et de la vive concurrence exercée par les pays d'Asie et de l'Europe de l'Est. La bonneterie a, pour sa part, bénéficié d'une évolution favorable de la demande extérieure, alors que la production destinée au marché intérieur a fléchi, ce qui s'est traduit par un léger repli de l'indice de la sous-branche.

Des progrès notables ont été, à l'inverse, réalisés par les industries de filature et de tissage du coton, dont la production a augmenté de 8,8% grâce au développement des livraisons à la bonneterie et à d'importantes commandes étrangères. De même, l'industrie des fibres synthétiques a marqué un accroissement de 9,2%, confirmant ainsi la nette reprise entamée l'année précédente.

S'agissant de l'industrie du cuir, la régression de l'activité productive durant deux années successives a fait place à une légère amélioration en l'an 2000, qui recouvre toutefois deux mouvements divergents. En effet, alors que la production des tanneries s'est accrue de 9,5%, grâce à un essor des exportations, la fabrication des chaussures a stagné.

Les industries
chimiques et
parachimiques

La production des industries de la chimie et de la parachimie, y compris celle du plastique et du caoutchouc ainsi que la fabrication de papier et carton, a globalement progressé de 3,9% en l'an 2000, au lieu de 4,8% l'année précédente.

Parmi les industries chimiques et parachimiques, la fabrication de l'acide phosphorique a augmenté de 1,3% tandis que celle des engrais a été accrue de

15,6% à la suite d'une bonne évolution de la demande extérieure. Dans les principales autres sous-branches, les rythmes d'activité ont été également soutenus, en particulier la production des savons et produits d'entretien. En revanche, l'industrie pharmaceutique a marqué une baisse de 8,3%, après une expansion de 15,3% en 1999.

Pour sa part, l'indice afférent à la production de papier et carton a enregistré une hausse de 9,7% au lieu de 5,2% l'année précédente. La production de pâte à papier et d'articles en papier et carton a nettement augmenté d'une année à l'autre, en liaison avec l'amélioration des exportations et de la demande d'emballages émanant des industries situées en aval. L'activité d'imprimerie et d'édition a également continué de progresser à un rythme appréciable, de 8,2% cette année.

Quant à l'indice de la branche des articles en caoutchouc et en plastique, il a fléchi de 1,1%. Parmi les principales activités, la production de pneumatiques a régressé de 13,3% en raison de la concurrence des produits étrangers et de la contraction des exportations. A l'inverse, la fabrication d'ouvrages en plastique a progressé, avec une hausse de 11,9%, grâce à une diversification de l'offre et aux commandes suscitées par les travaux d'assainissement réalisés dans les centres urbains.

L'activité de ce groupe d'industries a progressé en l'an 2000 à un rythme de 3,5%, moins sensible que celui de l'année précédente, chiffré à 6,6%.

Les industries
mécaniques,
métallurgiques,
électriques et
électroniques

Après une hausse de 11,6% en 1999, la branche de l'industrie métallique de base ne s'est accrue que de 0,2%, la baisse des productions sidérurgiques ayant à peine été compensée par l'accroissement de l'activité de transformation des métaux non ferreux. La même tendance a concerné la fabrication de matériel électrique et électronique, orientée en grande partie à l'exportation, qui a augmenté de 0,6% au lieu de 9,2% un an auparavant, du fait de la chute de la production de certains composants électroniques.

L'indice relatif à la branche des ouvrages en métaux a fait apparaître, pour sa part, une hausse de 3,4%, reflétant une amélioration de l'activité dans la plupart des sous-branches, notamment celles du mobilier, de la menuiserie métallique et des outillages.

Pour ce qui est du matériel de transport, l'indice global a dégagé une hausse de 4,3%, qui recouvre toutefois des évolutions divergentes d'une sous-branche à l'autre. Grâce aux différentes campagnes promotionnelles et aux possibilités de financement avantageuses, l'activité de montage des voitures particulières a progressé de 11%, confirmant ainsi l'expansion entamée depuis 1996. La production de matériel ferroviaire a, quant à elle, progressé de 6,6%, en liaison avec le vaste programme de maintenance et de rénovation mis en oeuvre par l'Office national des chemins de fer. En revanche, l'assemblage de véhicules utilitaires, après un recul de 9,2% en 1999, a stagné cette année et le montage de cycles et motocycles a chuté de 23,1%, en raison de la vivacité de la concurrence des produits importés.

L'augmentation de l'indice relatif à la branche de machines et matériel d'équipement s'est élevée de 5,6% à 10,3% reflétant surtout l'accroissement de 12% au niveau de la fabrication du matériel destiné aux secteurs des mines, du bâtiment et des travaux publics.

Les matériaux
de construction
et la transformation
du bois

La demande provenant du secteur du bâtiment et des travaux publics a bénéficié à la fabrication des matériaux de construction, qui a marqué une hausse de 3,4%. La production de ciment, représentant la moitié de l'activité globale de cet ensemble d'industries, a atteint 7,5 millions de tonnes et s'est accrue de 4,2% tandis que la fabrication d'agglomérés a progressé de 6,8%.

Quant à l'activité de transformation du bois, elle a augmenté de 4,3%, du fait de la progression de 11,8% de la fabrication de contreplaqués et surtout de celle de 23,2% relative aux charpentes et à la menuiserie du bâtiment.

LE TOURISME

Dans un contexte marqué par le développement de la demande de tourisme à l'échelle mondiale, le secteur touristique national a réalisé des performances notables en l'an 2000. Le nombre de visiteurs étrangers, qui a atteint 2,5 millions, non compris les croisiéristes, a ainsi augmenté de 8,3% tandis que les rentrées de devises, d'un montant équivalant à 21,6 milliards de dirhams, ont crû de 13,2%. Ces rythmes de progression se sont avérés plus rapides que ceux du tourisme international, lequel a enregistré une hausse de 7,4% du nombre de touristes, recensés pour 698 millions, et de 4,5% des recettes correspondantes, chiffrées à 476 milliards de dollars.

L'activité du tourisme, dont la contribution directe ou indirecte à la formation du produit intérieur brut serait d'environ 8%, a été l'un des principaux moteurs de la croissance en l'an 2000. Elle a, dans le même temps, permis la création de 21.500 emplois dans les branches de la restauration et de l'hôtellerie, qui occupent d'après l'enquête nationale menée à la fin du quatrième trimestre 2000 près de 157.000 personnes.

En matière de promotion touristique, des campagnes publicitaires ont continué d'être menées aussi bien au Maroc qu'à l'étranger et une attention particulière a été portée à l'amélioration du professionnalisme des opérateurs dans le secteur, à travers des programmes de formation et de certification du personnel. En vue de renforcer la compétitivité du secteur, les pouvoirs publics ont accordé des encouragements fiscaux aux établissements hôteliers. En effet, la loi de finances 1999-2000 leur a consenti, au titre de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt général sur le revenu, un abattement de 50% sur le bénéfice généré par le chiffre d'affaires réalisé en devises. Le budget transitoire établi pour le deuxième semestre 2000 a prévu, quant à lui, une exonération totale de ces impôts pour une période de 5 ans, en faveur des entreprises créées à partir du 1er juillet 2000.

Le flux touristique ⁽¹⁾

En l'an 2000, les arrivées de touristes étrangers se sont élevées à 2,6 millions de visiteurs, dont 180.203 croisiéristes. Pour leur part, les entrées des ressortissants marocains résidant à l'étranger, chiffrées à 1,6 million, ont progressé de 6,3 % d'une année à l'autre.

Les marchés traditionnels se sont révélés favorablement orientés, les touristes européens ayant atteint, à eux seuls, plus de deux millions de personnes, nombre en accroissement de 9,5 %. Les hausses les plus notables ont concerné les entrées d'Italiens et de Français, qui se sont accrues respectivement de 16,9% et de 15,6 %, alors que la progression de l'effectif des visiteurs espagnols et anglais s'est limitée respectivement à 5,9% et à 3,1%. S'agissant du flux de touristes en provenance d'Allemagne, il s'est réduit de 3,6 % du fait, en partie, de l'insuffisance du budget promotionnel réservé à ce marché, son développement demeurant en outre entravé par l'absence de liaisons aériennes directes entre ce pays et les villes touristiques du Maroc, en particulier Agadir.

L'activité hôtelière

S'établissant à la fin de l'an 2000 à 574 unités, d'une capacité hôtelière de 95.200 lits, le nombre des établissements hôteliers classés n'a pas connu de variation notable depuis 1992. Au demeurant, le potentiel réellement commercialisable à l'étranger ne dépasse guère 75% de cette capacité. Les séjours réalisés au titre du tourisme international ont totalisé 11,27 millions de nuitées, marquant une augmentation de 3,9% comparativement à 1999, tandis que les

(1) Voir annexe statistique V-1

nuitées des nationaux, évaluées à 2,27 millions, se sont accrues de 2,4%. Toutefois, la durée moyenne de séjour des étrangers, de l'ordre de 7 nuitées, est restée stable d'une année à l'autre. Il en est de même du taux de fréquentation hôtelière, chiffré à 51,6% en moyenne, mais qui atteint 85% pour les six principales destinations touristiques du pays, reflétant d'après les tour-operators une situation de saturation du parc hôtelier.

Afin de renforcer les infrastructures du secteur et d'assurer une meilleure exploitation des potentialités dont dispose le pays, un cadre de concertation entre les pouvoirs publics et les professionnels a été tracé, intégrant les orientations du plan de développement et donnant une vision cohérente et structurée de l'évolution du secteur pour la prochaine décennie.

Le contrat-programme signé conjointement par l'Etat et les promoteurs touristiques lors des Assises nationales du tourisme tenues à Marrakech, au début de l'année 2001 sous la présidence de S.M. le Roi, a ainsi établi une véritable stratégie de promotion de ce secteur. Il prévoit, à l'horizon 2010, l'accueil de 10 millions de touristes et l'augmentation du parc hôtelier, afin d'en porter la capacité à 230.000 lits dans l'hôtellerie classée, dont plus des deux tiers seraient situés dans les sites balnéaires. Les nouvelles capacités nécessiteraient un investissement d'environ 30 milliards de dirhams.

Cet accord-cadre porte sur trois axes qui constituent actuellement des contraintes pour le développement de l'investissement touristique au Maroc, en l'occurrence la question foncière, la fiscalité et le financement. A cet égard, l'Etat s'est engagé, dans le cadre du contrat-programme, à mettre les terrains à vocation touristique à la disposition des promoteurs à des prix subventionnés à hauteur de 50%. De même, pour promouvoir les investissements dans le secteur, une simplification et une amélioration du dispositif fiscal sont en cours, de nouvelles mesures ayant été déjà inscrites dans la loi de finances 2001. Le taux réduit de la TVA de 10% est désormais appliqué aux opérations de restauration, quel que soit le lieu de leur réalisation. Le droit d'enregistrement sur les cessions de fonds de commerce dans le secteur touristique, fixé

auparavant à 10 %, a été aligné sur le taux normal de 5 %. En matière de financement, paramètre déterminant pour l'industrie hôtelière fortement capitalistique, une nouvelle politique impliquant aussi bien l'Etat que les banques et les grands promoteurs internationaux est en voie de concrétisation. A cet effet, l'Etat a alloué, par l'intermédiaire du Fonds Hassan II pour le développement économique et social, une enveloppe de 500 millions de dirhams à l'équipement de trois stations balnéaires situées dans les régions d'Agadir, de Larache et de Saïdia. Au demeurant, les conventions d'investissement conclues entre le Maroc et plusieurs groupes étrangers devraient, d'ores et déjà, contribuer à porter les infrastructures hôtelières à un niveau qui permettrait de classer le Maroc parmi les destinations touristiques internationales.

LA DEMANDE

Le produit intérieur brut, en termes nominaux, a été estimé en l'an 2000 à 349,7 milliards de dirhams, marquant une hausse de 1,9% au lieu de 0,2% l'année précédente. En regard, la demande finale des résidents, chiffrée à 371 milliards de dirhams, a connu une progression de 3,6%, après la stagnation enregistrée en 1999. Le déficit en ressources s'est, en conséquence, établi à 21,4 milliards de dirhams, accusant un alourdissement de plus de 43% qui, il est vrai, s'explique en grande partie par le renchérissement des importations de pétrole. Il a représenté, à ce niveau, 6,1% du PIB au lieu de 4,3% un an auparavant ⁽¹⁾.

La consommation

La consommation finale nationale, estimée à 282,9 milliards, s'est accrue de 2,8% après une diminution de 2,2% l'année précédente. Les dépenses des ménages en biens et services marchands, qui en représentent 76%, ont augmenté de 3% cette année, alors qu'elles avaient reculé de 4,7% en 1999. La consommation des services fournis par les administrations publiques a, quant à elle, augmenté de 2,3% au lieu de 6,9% l'an passé, à la suite notamment de la décélération des dépenses de fonctionnement de l'Etat.

(1) Voir annexes statistiques I-5 à I-7

L'investissement

Les dépenses d'investissement, évaluées à 88,1 milliards de dirhams, ont affiché un accroissement de 6,2% en 2000, compte tenu d'une augmentation des stocks de 658 millions. La formation brute de capital fixe, d'un montant de 87,4 milliards, a crû au taux de 4,7% qui succède à celui de 8,9% enregistré une année auparavant. Stimulé par la relance des dépenses d'équipement du budget de l'Etat et du Fonds Hassan II pour le développement économique et social, l'investissement a également fait l'objet de mesures d'encouragement en faveur du secteur privé, notamment les allègements fiscaux et la promotion des zones industrielles. Le taux d'investissement, en net renforcement depuis deux ans, a atteint 24,3% en 1999 et 25% en 2000, au lieu d'une moyenne de 20,9% au cours des cinq années antérieures, l'objectif fixé par le plan quinquennal 2000-2004 étant de porter ce taux à 28% en fin de période.

Composantes de la formation brute de capital fixe en millions de dirhams	1997	1998	1999	2000	Variations en %	
					1999 1998	2000 1999
Matériel et outillage.....	31.115	40.359	45.266	45.266	12,2	0,0
Bâtiment	19.342	20.828	22.075	22.892	6,0	3,7
Travaux publics.....	11.899	11.915	12.583	15.666	5,6	24,5
Aménagement et plantations.....	2.362	2.375	2.415	2.415	1,7	0,0
Bétail	1.068	1.175	1.150	1.196	- 2,1	4,0
Formation brute de capital fixe (FBCF).....	65.786	76.652	83.489	87.435	8,9	4,7
FBCF / PIB (en %)	20,7	22,4	24,3	25,0	-	-

Traduisant l'effort d'investissement dans le secteur industriel et dans les télécommunications, les acquisitions de matériel et d'outillage ont atteint un niveau élevé, après un essor de près de 30% en 1998 et 12,2% en 1999. Pour leur part, les travaux publics ont connu un taux d'expansion de 24,5%, sous

l'impulsion du renforcement des dépenses d'équipement de l'Etat. Les principaux chantiers ont concerné l'extension du réseau autoroutier, la construction d'ouvrages hydrauliques et la poursuite des travaux d'assainissement dans les centres urbains ainsi que les programmes initiés en milieu rural pour l'approvisionnement en eau potable et la construction de routes. Quant à l'investissement dans le bâtiment, il a augmenté de 3,7%, grâce à la promotion du logement économique.

S'agissant du revenu national, il s'est accru de 2,9% pour atteindre 366,6 milliards de dirhams, compte tenu des revenus nets reçus de l'extérieur, d'un montant de 16,9 milliards de dirhams, en progression cette année de 27,8%. L'épargne nationale brute, évaluée à 83,7 milliards de dirhams, a marqué une hausse de 2,9%, au lieu de 7,3% en 1999. Ce ralentissement est attribuable à l'évolution de l'épargne publique qui s'est située en l'an 2000 à un niveau nettement inférieur à celui exceptionnellement élevé, il est vrai, de 1999. Les ressources d'épargne ont ainsi permis de couvrir les dépenses d'investissement à hauteur de 95% au lieu de 98% un an auparavant. Dans ces conditions, le besoin de financement, qui correspond au déficit du compte courant extérieur, a atteint 4,5 milliards de dirhams, au lieu de 1,7 milliard l'année précédente. Les mouvements de capitaux avec l'extérieur ayant dégagé un flux net négatif, la couverture de ce déficit s'est traduite en définitive par des prélèvements sur les réserves de change. A fin décembre 2000, les avoirs extérieurs nets, qui avaient été nettement renforcés un an auparavant, représentaient néanmoins 6,8 mois d'importations de biens dans le cadre du régime douanier général.

LES PRIX

La hausse des prix à la consommation durant l'année 2000 a continué de s'inscrire dans la tendance modérée observée au cours des dernières années, bien qu'elle se soit révélée plus rapide que celle exceptionnellement faible de 1999. En effet, l'augmentation de l'indice du coût de la vie a atteint 1,9%, soit un taux identique à la moyenne des quatre années antérieures et en deçà de la limite de 2,5% fixée dans le cadre du plan quinquennal 2000-2004⁽¹⁾.

La conduite de politiques monétaire et financière prudentes ainsi que la faible progression des revenus au cours des deux dernières années ont exercé des effets modérateurs sur l'inflation. Dans le même temps, la détente des prix à l'importation des intrants, à l'exception du pétrole, favorisée par l'abaissement des droits de douane et la dépréciation de l'euro, a de nouveau contribué à stabiliser les coûts de production. Aussi, dans un contexte marqué par une ouverture croissante de l'économie et par l'accentuation de la concurrence, les entreprises n'ont pas procédé à des majorations notables de leur prix de vente, malgré le relèvement du salaire minimum légal intervenu en milieu d'année. Des réductions de prix ont même été opérées dans certaines branches, notamment celles exposées à la concurrence de produits étrangers. En définitive, la hausse globale des prix pour les branches industrielles, hors raffinage du pétrole, n'a pas dépassé 0,2%. Quant aux prix des hydrocarbures, contrairement à la tendance générale, ils ont subi au stade de la production une poussée de 78,8% résultant du renchérissement du baril de pétrole et de l'appréciation du dollar, de sorte que l'indice des prix à la production industrielle a fait apparaître au total une augmentation de 9,3%. L'effet de la hausse du coût de production des combustibles a été toutefois nettement atténué grâce aux interventions de

(1) Voir annexes statistiques VI-1 et VI-2

l'Etat à travers la Caisse de compensation. Le programme de réduction du coût de l'énergie, entamé en 1997, appuyé cette année par une diminution de la fiscalité des produits énergétiques, a permis une baisse notable des tarifs de l'électricité au profit des entreprises industrielles, renforçant ainsi leur marge de compétitivité.

Par ailleurs, dans le cadre de la modernisation des structures de l'économie, reposant de plus en plus sur les mécanismes de marché, une loi sur la liberté des prix et de la concurrence a été promulguée en juillet 2000. Cette loi, dont l'application interviendra une année après sa publication, trace le cadre général de la concurrence, en instituant un ensemble de mesures garantissant la transparence des relations commerciales ainsi que la protection et l'information des consommateurs. Son champ d'application couvre l'ensemble des activités de production, de distribution et de services et concerne toutes les personnes physiques ou morales, y compris les entités publiques intervenant en tant qu'opérateurs économiques, dont les opérations et les comportements ont un impact sur la concurrence. Sont également soumis à cette loi, les accords à l'exportation dans la mesure où leur application a une influence sur les conditions de la concurrence au sein du marché intérieur. En visant à combattre les pratiques anti-concurrentielles, le texte de loi définit les conditions régissant les opérations de concentration économique, soit toute pratique qui peut empêcher, restreindre ou fausser le jeu de la concurrence. Il institue également un Conseil de la concurrence consulté aux fins d'avis, de conseils ou de recommandations, et comprenant des compétences juridiques et économiques ainsi que des représentants de l'administration et des secteurs productifs.

L'indice du coût de la vie

L'indice du coût de la vie s'est accru, en moyenne annuelle, de 1,9% en l'an 2000 au lieu de 0,7% un an auparavant. Cette évolution recouvre un accroissement de 1,5% des prix des produits alimentaires, qui avaient à l'inverse

baissé de 0,9% en 1999, et une progression de 2,2% des prix des produits non alimentaires, comparable à celle de l'année dernière.

En cours d'année, l'indice du coût de la vie a retrouvé dans l'ensemble le profil saisonnier habituel. A l'exception du repli du mois de février, qui s'explique par la baisse des prix de presque tous les produits alimentaires, le mouvement ascendant s'est poursuivi jusqu'en avril suite notamment à une poussée des cours des légumes et des fruits frais. Au fléchissement observé de mai à juillet, a succédé la remontée du mois d'août, qui s'est accentuée en octobre en raison du relèvement des prix des carburants. L'indice a, par la suite, affiché une diminution en novembre puis en décembre.

Groupes de produits	Pondérations en %	Variations en % des indices annuels moyens du coût de la vie - base 100 en 1989			
		1998	1999	2000	Moyenne 1996-2000
Produits alimentaires	45,15	3,1	- 0,9	1,5	0,7
dont : Viandes	10,26	2,3	- 1,7	- 5,4	0,2
Légumes frais	5,49	9,5	-11,1	21,0	- 0,5
Produits non alimentaires	54,85	2,3	2,1	2,2	2,9
Habillement	7,48	3,8	3,1	2,4	3,3
Habitation	12,48	2,5	2,9	1,7	3,2
Equipement ménager.	5,31	1,8	1,3	0,2	1,9
Soins médicaux.....	4,71	3,3	1,2	0,5	2,4
Transport et communications.....	7,58	2,8	1,7	5,2	3,6
Loisirs et culture	4,74	1,8	1,3	2,2	3,2
Autres biens et services	12,55	1,7	1,5	2,1	2,5
Indice général	100	2,7	0,7	1,9	1,9

S'agissant des prix des produits alimentaires, leur augmentation a pour origine principalement l'appréciation de 21% des prix des légumes frais, suite à la hausse sur le marché de gros des prix des pommes de terre et des oignons respectivement de 6,4% et 30,9% et surtout de celle des tomates fraîches qui a

atteint 55,3%. Cette évolution s'explique, entre autres facteurs, par l'insuffisance de l'offre sous l'effet de la sécheresse et par l'apparition, à la fin du mois de septembre, de la maladie de la mouche blanche qui a affecté la production de tomates. Elle a aussi pour origine la progression de 15% des prix des légumes secs et, dans une moindre mesure, l'accroissement de 6% des prix des corps gras, observé en grande partie en début d'année, et ce avant la libéralisation de la filière oléagineuse intervenue en novembre. La suppression de la subvention des prix à la consommation s'est accompagnée d'un abaissement des droits à l'importation, ramenés au taux minimum de 2,5% pour les graines oléagineuses et les huiles brutes, et à 25% pour ce qui est des tourteaux et de l'huile raffinée, de manière à assurer la stabilité des prix pendant une période de deux ans.

Parmi les produits alimentaires dont les prix ont baissé, les plus fortes variations ont concerné les fruits frais, qui ont diminué de 6,2% en rapport avec l'augmentation de l'offre. De même, les prix des viandes ont marqué un recul de 5,4% suite à l'augmentation des abattages liée aux effets de la succession de deux années de sécheresse et la baisse de la demande de viande blanche.

En ce qui concerne les prix des produits non alimentaires, leur accroissement de 2,2% a été similaire à celui de l'année précédente. Ce résultat recouvre des augmentations modérées au niveau des sous-groupes "habitation" et "soins médicaux", voire des baisses de prix pour certains équipements ménagers. Une augmentation relativement plus forte a été enregistrée par les prix de l'habillement, surtout les chaussures, ainsi que par ceux des loisirs et culture, touchant principalement les dépenses relatives à l'enseignement. Une hausse de 5,2% a été relevée au niveau des prix du sous groupe "transports et communications", imputable essentiellement au renchérissement de 8,6% du transport privé à la suite du relèvement des tarifs des produits pétroliers, à deux reprises en janvier et septembre. Les prix des télécommunications ont, à l'inverse, connu une légère baisse de 0,2% du fait du développement de la concurrence dans ce secteur.

L'indice des prix à la production industrielle

L'indice des prix à la production industrielle, calculé sur la base des prix hors taxe et subventions, a enregistré un accroissement de 9,3% qui a résulté en quasi-totalité de la hausse de 78,8% enregistrée au niveau de l'industrie du raffinage du pétrole en raison du renchérissement de l'huile brute importée.

A l'exclusion du raffinage du pétrole, l'indice global des prix à la production dans les industries manufacturières n'a augmenté que de 0,2%. La baisse quasi générale, reflétée par les indices au niveau des branches d'activité, traduit un allègement des coûts de production, suite notamment à un recul des prix des matières premières importées qui a permis d'atténuer l'impact du relèvement du salaire minimum légal de 10% appliqué à partir de juillet, le renchérissement du pétrole ayant été en partie pris en charge par l'Etat. La décision d'abaisser de 17% au mois d'octobre les tarifs de l'électricité devrait, par ailleurs, renforcer la compétitivité des entreprises industrielles, notamment celles orientées vers l'exportation.

Groupes de produits	Pondérations en %	Variations en % des indices moyens des prix à la production industrielle - base 100 en 1997			
		1998	1999	2000	Moyenne sur trois ans
Industries manufacturières hors raffinage du pétrole...	86,7	0,8	-1,0	0,2	-
dont :					
Industries alimentaires	28,9	1,0	-1,1	-0,1	-0,1
Industries chimiques	13,1	0,2	-2,1	0,5	-0,5
Industrie textile	6,5	0,3	0,6	-3,8	-1,0
Industrie de l'habillement ...	6,7	0,1	-1,2	-1,3	-0,8
Raffinage du pétrole	13,3	- 25,4	14,6	78,8	15,2
Indice général	100	- 2,6	0,5	9,3	2,3

La baisse la plus importante a concerné les prix des produits textiles, plus exposés à la concurrence. Dans les industries de transformation du caoutchouc et des matières plastiques et au niveau de la production de matériels d'équipement, le repli des prix a atteint respectivement 3,2% et 2,7%. Quant aux hausses de prix, elles ont été recensées au niveau des branches de la métallurgie, des machines et du matériel électrique et surtout de celle de la fabrication de la pâte à papier dont la demande était favorablement orientée.

L'EMPLOI

La population du Maroc, estimée sur la base d'un taux de progression démographique annuel de 1,7%, a atteint 28,7 millions d'habitants en l'an 2000, s'inscrivant en augmentation de 467.000 personnes par rapport à l'année précédente. La population en milieu urbain, qui en représente 55,2%, s'est accrue de 448.000 habitants en raison de l'exode vers les villes, aggravé par la succession de deux années de sécheresse.

Selon les données de l'enquête nationale sur l'emploi ⁽¹⁾, la population active âgée de 15 ans et plus, c'est-à-dire disposant ou à la recherche d'un emploi, est restée stable d'une année à l'autre, aux environs de 10,3 millions de personnes, soit 52,9% de la population de cette tranche d'âge. Elle est constituée de 8,9 millions d'actifs occupés, dont 45,1% dans le secteur primaire, 19,6% dans le secteur secondaire et 35,3% dans le secteur des services. La population en chômage est, quant à elle, chiffrée à 1,4 million de personnes, soit un taux de chômage de 13,6% à l'échelle nationale, en baisse de 0,3 point par rapport à l'année précédente. Ce taux apparaît, toutefois, nettement plus élevé en milieu urbain, où il atteint 21,5%, ainsi que pour les jeunes titulaires d'un diplôme, pour lesquels il s'élève à 27,5%.

La croissance dans le secteur tertiaire en l'an 2000 a été à l'origine de l'amélioration de la situation de l'emploi dans le milieu urbain, qui a enregistré des créations nettes de 91.000 postes de travail. Dans le monde rural, les pertes d'emplois résultant de la baisse de l'activité dans l'agriculture ont touché 45.000 personnes.

(1) Voir annexes statistiques VI-3 et VI-4

La persistance de la sécheresse a, par ailleurs, amené les pouvoirs publics à renforcer le programme d'urgence de lutte contre les effets de la sécheresse, qui a permis de procurer 6,6 millions de journées de travail en l'an 2000, limitant ainsi les retombées négatives sur le marché de l'emploi.

Dans le domaine de la promotion de l'emploi, la politique de lutte contre le chômage a été consacrée comme une priorité dans le cadre du plan de développement économique et social 2000-2004. L'objectif fixé est de contenir les fortes pressions qui s'exercent sur le marché du travail et de ramener le taux de chômage à 12,5% à l'horizon 2004.

Les réalisations des programmes initiés jusque-là par les pouvoirs publics ont concerné l'appui à la formation-insertion, le soutien à l'initiative entrepreneuriale des jeunes et l'amélioration du cadre institutionnel de la politique de l'emploi. Ainsi, les stages de formation-insertion, d'une durée de 18 mois, visant à adapter la formation des jeunes diplômés aux besoins des secteurs productifs, ont bénéficié à 2.403 stagiaires au titre de l'année 2000. En outre, 18.606 candidats ont accédé au programme action-emploi, dont le but est de favoriser l'insertion de 25.000 jeunes par an, sur une durée de 4 ans. La mise en oeuvre du système d'assistance aux jeunes disposant d'expérience et de capacité entrepreneuriale a été également poursuivie, leur permettant de créer leur propre entreprise. De fait, le dispositif jeunes promoteurs, institué en décembre 1987 en faveur des diplômés, finance les projets à hauteur de 90% de leur coût total, sous forme de prêts conjoints de l'Etat et des banques. Il a permis, depuis son lancement jusqu'à fin 2000, la création de 10.613 projets, générant 41.230 emplois, pour un investissement global de 5,3 milliards de dirhams. Quant au dispositif spécifique aux jeunes entrepreneurs non diplômés, créé en 1994, il a profité à 471 projets générant 2.257 emplois. Le programme d'appui à l'auto-emploi assure, pour sa part, aux bénéficiaires dont les projets ne dépassent pas un montant de 250.000 dirhams l'assistance des organismes de conseil, en vue de la mise en place de leur entreprise et son accompagnement durant les premières années d'activité.

En vue de promouvoir les secteurs sociaux et de renforcer les structures d'intervention de l'Etat sur le marché du travail, les pouvoirs publics ont promulgué, en juin 2000, le texte de création de l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences. Celle-ci a pour mission la régulation du marché du travail, en mettant en rapport les offres et les demandes d'emplois, ainsi que la contribution à une meilleure adéquation entre la formation et les besoins des entreprises. La mise en place de l'Agence de Développement Social a, quant à elle, pour objectif principal d'atténuer le déficit social et d'améliorer la situation des couches défavorisées, en partenariat avec les secteurs associatif et privé, par le soutien des petits projets créateurs d'emplois. A cet égard, le Fonds Hassan II pour le développement économique et social a apporté son appui au financement de certaines actions à caractère social, notamment à travers les dotations réservées à la promotion de l'emploi dans le monde rural, à la lutte contre l'analphabétisme et au soutien aux associations de micro-crédit.

Dans le cadre du dialogue social, le salaire minimum légal, resté inchangé depuis l'année 1996, a été relevé de 10% à compter du 1er juillet 2000. Le salaire horaire minimum dans l'industrie, le commerce et les professions libérales a été ainsi fixé à 8,78 dirhams, soit 70,24 dirhams par jour et 1.826,24 dirhams par mois, tandis que le salaire journalier minimum dans l'agriculture a été porté à 45,50 dirhams.

LES ECHANGES COMMERCIAUX AVEC L'EXTERIEUR

Au cours de l'année 2000, les échanges commerciaux avec l'étranger se sont effectués dans un contexte marqué, sur le plan international, par la vive montée des cours du pétrole et les variations sensibles des taux de change des principales monnaies de règlement. Au niveau interne, les résultats médiocres de la campagne agricole ont eu une incidence négative sur le commerce extérieur en raison de l'amplification des besoins d'importations et de la contraction de certaines productions destinées à l'exportation. Le développement rapide du secteur des télécommunications a, de surcroît, nécessité des acquisitions massives aussi bien de matériels d'équipement que de biens finis de consommation.

Dans ces conditions, les importations, qui ont atteint 122 milliards de dirhams, ont augmenté à un rythme deux fois plus rapide qu'en 1999, avec un taux de 15,2% ou 16,1 milliards, imputables en quasi-totalité aux achats de produits énergétiques, de céréales et de matériels de téléphonie mobile. Quant aux exportations, d'un montant de 78,7 milliards, elles ont enregistré une progression de 6,9%, à laquelle ont fortement contribué les produits de la pêche ainsi que les composants électroniques exportés dans le cadre de la sous-traitance. Les recettes d'exportation des phosphates et de leurs dérivés sont, pour leur part, restées stables à 13,3 milliards de dirhams. Le solde déficitaire de la balance commerciale, chiffré à 43,3 milliards, a en conséquence accusé un élargissement de 34% et représenté 12,4% du PIB, au lieu de 9,4% un an auparavant. Cette détérioration s'est traduite par un recul marqué du taux de couverture des importations par les exportations, revenu d'une année à l'autre de 69,5% à 64,5% ⁽¹⁾.

(1) Voir annexes statistiques VII-1 à VII-4

En millions de dirhams	1999	2000	Variations en %
Importations C.A.F.	105.931	121.983	+ 15,2
Exportations F.O.B.....	73.617	78.673	+ 6,9
Solde.....	- 32.314	- 43.310	+ 34,0
Taux de couverture (en%)	69,5	64,5	-

LES IMPORTATIONS

D'un montant de 122 milliards de dirhams, les importations ont marqué une hausse de 16,1 milliards, attribuable pour plus de moitié au renchérissement de la facture énergétique, qui a représenté près de 18% du montant global des achats, au lieu de 12,3% en 1999. Hors énergie, la hausse des importations s'est chiffrée à 8% au lieu de 3,5% l'année précédente.

Importations par catégorie de produits (en millions de dirhams)	1999	2000	Variations	
			Montants	E n %
Alimentation, boissons et tabacs	11.540	14.216	+ 2.676	+23,2
Energie et lubrifiants	13.000	21.671	+ 8.671	+66,7
Produits bruts.....	7.465	8.132	+ 667	+8,9
Demi-produits.....	21.828	23.895	+ 2.067	+9,5
Produits finis d'équipement	27.775	25.369	- 2.406	-8,7
Produits finis de consommation	24.323	28.700	+ 4.377	+18,0
Total.....	105.931	121.983	+ 16.052	+ 15,2

En progression de 23,2%, les importations de denrées alimentaires se sont établies à 14,2 milliards de dirhams dont 7,8 milliards au titre des achats de céréales, portés de 43 millions à 52 millions de quintaux. A elles seules, les acquisitions de blé ont coûté 5,5 milliards de dirhams, enregistrant un accroissement de 1,7 milliard, sous l'effet à la fois du renforcement de plus de 22% des quantités et de la hausse de 17,5% du prix unitaire moyen. Pour leur part, les importations de sucre et de produits laitiers, chiffrées à 1,5 milliard et 674 millions de dirhams, ont augmenté de 10,3% et 34,3% respectivement.

Les produits alimentaires,
boissons et tabacs

La facture énergétique, qui a atteint 21,7 milliards de dirhams, s'est alourdie de plus de deux tiers. L'augmentation substantielle du poste achats de pétrole, passés de 8,9 milliards à 14,7 milliards de dirhams, est due exclusivement à la hausse de 72,5% du prix moyen à l'importation, les volumes ayant à l'inverse baissé de 4,6%. Les commandes d'autres produits énergétiques se sont quant à elles accrues, pour s'établir à 7 milliards de dirhams dont 4,8 milliards pour le gaz et les produits pétroliers raffinés, au lieu de 2,5 milliards en 1999. D'un montant de 1,4 milliard de dirhams, les achats de charbon ont enregistré une progression de 43,3%, en relation principalement avec la demande émanant des centrales thermiques, tandis que les approvisionnements en énergie électrique, d'une valeur de 704 millions, ont augmenté d'un quart.

Les produits énergétiques
et lubrifiants

Les importations de produits bruts, d'un montant global de 8,1 milliards de dirhams, se sont élargies de 8,9%. Les achats de matières premières d'origine minérale, en hausse de 23,6%, ont atteint 2,3 milliards dont 1,4 milliard au titre des importations de soufre, en augmentation de près de 42% à la suite d'une hausse des prix. Quant aux acquisitions de produits d'origine animale et végétale, arrêtées à 5,8 milliards de dirhams, elles ont progressé de 4% parallèlement à l'accroissement de la demande de graines oléagineuses.

Les produits bruts

Les achats de demi-produits, qui ont coûté 23,9 milliards de dirhams, ont marqué une augmentation de 9,5% liée au raffermissement des prix. Une telle

Les demi-produits

évolution a été observée au niveau, notamment, des importations de produits métallurgiques et sidérurgiques, chiffrées à 5,4 milliards, ainsi que de celles de matières plastiques et de papiers et cartons, d'un montant total de 4,6 milliards. Elle a concerné, également, les achats de matières chimiques et d'engrais, qui ont porté globalement sur 5 milliards de dirhams.

Les biens
d'équipement

Comptabilisées pour un montant de 25,4 milliards de dirhams, les importations de biens d'équipement se sont contractées de 8,7% ou 2,4 milliards, les achats de chaudières thermiques, d'un montant de 2,5 milliards en 1999, ayant porté cette année sur un montant négligeable. Il en est de même des commandes de diodes, effectuées dans le cadre de la sous-traitance, inscrites pour un montant de 300 millions au lieu de 1,3 milliard de dirhams en 1999. A l'inverse, les importations d'équipements de téléphonie et, surtout, d'émetteurs de télécommunications se sont renforcées de 1,5 milliard, s'établissant à 3,1 milliards de dirhams. Les acquisitions d'avions, inscrites pour un montant de 1,4 milliard de dirhams, ont également enregistré une augmentation notable, alors que les commandes de machines et d'appareils divers sont demeurées, avec 4,6 milliards, à leur niveau de l'année précédente.

Les biens de
consommation

Les acquisitions de biens de consommation, qui ont représenté, avec un montant de 28,7 milliards de dirhams, près du quart du total des achats à l'étranger, se sont accrues de 18% ou 4,4 milliards. Cette hausse a résulté du développement des importations d'appareils récepteurs de radio, télévision et de téléphonie mobile, qui sont passées d'environ un milliard à 4,5 milliards de dirhams. Quant aux importations de produits textiles, effectuées à hauteur des quatre cinquièmes dans le cadre du régime douanier de l'admission temporaire sans paiement, elles ont marqué une légère augmentation en se situant à 10,7 milliards. Les importations de voitures de tourisme, pour une valeur de 1,7 milliard de dirhams, sont apparues à l'inverse en baisse de 6,9%.

LES EXPORTATIONS

Arrêtées à 78,7 milliards de dirhams, les exportations ont progressé de 6,9% au lieu de 7,3% l'année précédente. Elles ont été réalisées sous le régime de l'admission temporaire à concurrence de 63%, dont plus de la moitié sans paiement, essentiellement par les industries textiles et de production d'articles électroniques et électriques. En dehors des recettes du groupe OCP, lesquelles se sont maintenues à leur niveau précédent, les autres ventes à l'extérieur ont enregistré un accroissement de 8,5% au lieu de 7,4% en 1999.

Exportations par catégorie de produits (en millions de dirhams)	1999	2000	Variations	
			Montants	En %
Alimentation, boissons et tabacs	14.853	16.363	+ 1.510	+10,2
Energie et lubrifiants	1.990	2.975	+ 985	+49,5
Produits bruts.....	7.817	8.160	+ 343	+4,4
Demi-produits.....	13.711	16.894	+ 3.183	+23,2
Produits finis d'équipement	6.790	4.780	- 2.010	-29,6
Produits finis de consommation	28.456	29.501	+1.045	+3,7
Total	73.617	78.673	+ 5.056	+ 6,9

Les exportations de produits alimentaires, en hausse de 10,2%, ont atteint 16,4 milliards de dirhams, dont 10 milliards au titre des ventes de produits de la pêche. En effet, celles-ci ont augmenté de 2,6 milliards, en grande partie grâce à l'expansion des exportations de crustacés, mollusques et coquillages qui ont procuré une recette de 6,4 milliards, au lieu de 4,4 milliards en 1999. Pour leur part, les ventes de poisson frais et en conserve se sont élevées à 3,5 milliards, soit une progression de 21,6%. Les livraisons d'agrumes et de primeurs, chiffrées globalement à 3,6 milliards de dirhams, ont à l'inverse diminué de près d'un quart, en raison de la qualité médiocre des produits, qui ont pâti de la sécheresse. Il en a été de même pour les exportations de conserves de légumes, en baisse de 17,7%.

Les produits alimentaires,
boissons et tabacs

Les produits bruts

Les exportations de produits bruts, en s'établissant à 8,2 milliards de dirhams, se sont accrues de 4,4%. Cette évolution a résulté de la faible progression des ventes de matières premières d'origine minérale, chiffrées à 6,3 milliards de dirhams. Les recettes au titre des phosphates, qui en ont représenté près des trois quarts, ont augmenté de 2,6% du fait de l'amélioration des cours mondiaux exprimés en dirhams, le volume exporté ayant, au contraire, baissé de 9,3%. Les ventes de produits bruts d'origine animale et végétale, d'un montant de 1,9 milliard de dirhams, ont enregistré pour leur part une hausse de 3,6%. Alors que les livraisons d'huile d'olive ont été quasi nulles, les recettes d'exportation de la pâte à papier et du liège brut ont porté sur une valeur de près d'un milliard, en augmentation de 57,2%.

Les demi-produits

Les ventes de demi-produits sont passées, d'une année à l'autre, de 13,7 milliards à 16,9 milliards de dirhams. Elles sont constituées pour plus de moitié par les exportations de dérivés de phosphates, qui ont accusé un léger recul par suite du repli de 7% des ventes d'acide phosphorique, inscrites pour 5,4 milliards, celles d'engrais, chiffrées à 3,3 milliards, ayant à l'inverse augmenté de 7,1%. Il reste que la progression de l'ensemble des demi-produits, chiffrée à 3,2 milliards de dirhams ou près d'un quart, a pour origine, principalement, l'essor des ventes de transistors, qui ont atteint 4,2 milliards de dirhams, au lieu de 1,8 milliard en 1999.

Les biens
d'équipement

Les biens d'équipement, composés essentiellement d'articles électriques et électroniques et réexportés quasi intégralement sous le régime de l'admission temporaire, se sont inscrits en diminution de près de 30%, pour s'établir à 4,8 milliards. Celle-ci a résulté de la chute des exportations de diodes et de thyristors, revenues au total de 2,1 milliards à 466 millions de dirhams. En revanche, les exportations de câbles et de fils électriques, d'un montant de 2 milliards, se sont accrues d'un quart environ.

Arrêtées à 29,5 milliards de dirhams, les exportations de biens finis de consommation n'ont progressé que de 3,7% à cause de la stagnation des recettes procurées par les livraisons de vêtements confectionnés, qui représentent plus de la moitié de cette rubrique. Il en a été de même pour les exportations de chaussures, qui n'ont pas dépassé 1,2 milliard de dirhams. Les ventes d'articles de bonneterie, d'un montant de 8,8 milliards, ont pour leur part connu une progression de 9%.

Les biens de
consommation

LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ECHANGES

La répartition des échanges commerciaux avec l'étranger reflète la place prédominante de l'Union européenne, qui a reçu au cours de l'année 2000 près des trois quarts des exportations et fourni 58% des importations. Le solde largement déficitaire à l'égard de ce groupement économique a atteint 11,8 milliards de dirhams, accusant une aggravation de 14,2%. Cette évolution s'explique par le creusement du déficit commercial à l'égard de la France, passé de 966 millions à 3,2 milliards, en relation, notamment, avec l'augmentation de nos achats de céréales. De même, le résultat déficitaire vis-à-vis de la Suède s'est élevé de 1,4 milliard à 2,6 milliards, par suite de la progression des importations d'équipements de téléphonie mobile. A l'inverse, le déséquilibre à l'égard de l'Espagne a diminué, passant de 3,9 milliards à 1,9 milliard de dirhams, tandis qu'un surplus de 184 millions a succédé au solde négatif de 1,9 milliard avec l'Italie, et ce grâce à l'accroissement des exportations de produits de la mer vers ces deux destinations.

En raison de la hausse des cours du pétrole, le déficit structurel avec les trois grands pays fournisseurs, l'Arabie Saoudite, l'Iraq et l'Iran, s'est sensiblement détérioré, se chiffrant à 13,9 milliards au lieu de 7 milliards en 1999.

Les flux commerciaux avec l'Inde et le Japon, qui sont les principaux pays clients en Asie, ont dégagé un solde excédentaire, chiffré respectivement à 2,8 milliards et à 666 millions de dirhams, étroitement lié aux exportations d'acide phosphorique pour le premier et de produits de la pêche pour le Japon.

Au niveau du continent américain, le déficit commercial s'est quelque peu allégé envers les Etats-Unis, s'établissant à 4 milliards, alors qu'à l'égard du Canada, il a atteint 2 milliards, accusant une hausse sensible, imputable aux importations de blé qui ont porté sur 1,7 milliard de dirhams.

Enfin, les transactions commerciales avec les pays de l'Union du Maghreb Arabe ont laissé un déficit de 1,5 milliard ayant pour origine les importations de gaz d'Algérie. Les opérations commerciales avec les autres pays de la zone, bien que relativement faibles, restent excédentaires.

LES RELATIONS FINANCIERES AVEC L'ETRANGER

LA BALANCE DES PAIEMENTS

Le compte des transactions courantes a laissé apparaître, en l'an 2000, un déficit de 5,2 milliards de dirhams, soit 1,5% du PIB, au lieu de 1,6 milliard ou 0,5% l'année précédente. Cette évolution a eu pour origine l'aggravation du déficit commercial, dont l'impact a été, néanmoins, atténué par l'amélioration des transferts effectués par les Marocains résidant à l'étranger et par celle des recettes du tourisme.

Les opérations financières ont, de leur côté, dégagé un solde négatif de 1,2 milliard, contrairement à l'année précédente qui avait enregistré un excédent record de 16,5 milliards. Le déficit découlant des opérations du secteur public s'est fortement accentué, tandis que l'excédent des flux financiers au profit des entreprises privées s'est nettement contracté de 21,1 milliards à 7,1 milliards de dirhams. Les prêts et investissements bénéficiant au secteur privé sont en effet revenus à 12,5 milliards, après avoir atteint en 1999 un niveau élevé consécutif à la cession de l'exploitation de la deuxième licence GSM. En outre, des paiements importants ont été effectués, notamment au titre de l'emprunt à court terme souscrit sur le marché international des capitaux par le deuxième opérateur qui a procédé à un nouvel emprunt, à moyen terme. Quant aux fonds destinés au secteur public, ils ont diminué, passant de 15,2 milliards à 9,1 milliards, ce qui s'est traduit, compte tenu des remboursements de la dette publique extérieure, par des sorties nettes de capitaux de 8,3 milliards au lieu de 4,3 milliards de dirhams une année auparavant.

La balance des paiements a dégagé, en définitive, un déficit de 4,4 milliards de dirhams, au lieu d'un excédent de 16,1 milliards en 1999. Chiffrées à fin décembre à 54,7 milliards de dirhams, les réserves de change ont toutefois

représenté 6,8 mois d'importations de marchandises dans le cadre du régime douanier général⁽¹⁾.

Soldes en millions de dirhams	1997	1998	1999	2000
A. Transactions courantes.....	- 831	-1.380	-1.637	-5.207
Biens.....	-17.759	-22.271	-23.998	-33.966
dont marchandises générales....	-24.684	-30.008	-32.318	-44.220
Services	+ 7.117	+ 8.297	+10.905	+12.189
dont voyages	+10.778	+12.687	+14.673	+17.080
Revenus	-11.197	-9.926	-9.664	-9.214
Transferts courants	+21.008	+22.520	+21.120	+25.784
B. Opérations financières et de capital	+ 4.434	+ 2.218	+16.464	-1.221
Capital.....	- 43	- 97	-83	-63
Opérations financières	+ 4.477	+ 2.315	+16.547	-1.158
Secteur privé	+12.850	+ 5.377	+21.091	+7.074
Secteur public	- 8.910	- 3.167	-4.298	-8.329
Autres	+ 537	+ 105	-246	+97
C. Ecart statistique	+ 1.667	+ 1.539	+ 1.238	+2.022
Solde final	+5.270	+ 2.377	+16.065	-4.406

Les opérations courantes

Les biens

Le déficit commercial en termes FOB s'est établi à 34 milliards de dirhams, accusant, en un an, une aggravation de près de 10 milliards de dirhams. Ce résultat recouvre une amélioration de 23,8% de l'excédent des transactions en admission temporaire sans paiement, chiffré à 10,2 milliards, et, à l'inverse, une détérioration sensible des échanges de marchandises dans le cadre du régime général, dont le solde structurellement déficitaire s'est élevé de 32,3 milliards à 44,2 milliards de dirhams.

(1) Voir annexe statistique VIII-1

D'un montant de 12,2 milliards de dirhams, le solde excédentaire des services s'est inscrit en hausse de 11,8% du fait essentiellement du renforcement de 2,5 milliards des recettes touristiques, portées à 21,6 milliards de dirhams. Déduction faite des dotations en devises au profit des résidents, qui ont atteint près de 4,6 milliards de dirhams, l'excédent de la balance des voyages s'est chiffré à 17,1 milliards, en amélioration de 2,4 milliards de dirhams.

Les services

S'agissant des services liés aux transactions commerciales, dont principalement les frais de transport et d'assurance, ainsi que des redevances et droits de licence, ils ont engendré, globalement, un solde négatif de 2,9 milliards, en augmentation de 648 millions de dirhams.

Quant aux services afférents aux administrations publiques dans le cadre, notamment, des représentations diplomatiques, ils ont laissé apparaître une sortie nette de devises d'une contre-valeur de près de 2 milliards de dirhams, au lieu de 1,5 milliard en 1999.

Le solde négatif des paiements au titre de la rémunération du capital a diminué de 9,7 milliards à 9,2 milliards de dirhams. L'allègement est imputable à l'augmentation de plus d'un milliard du produit des placements à l'étranger effectués par le secteur public, chiffré à 2,8 milliards de dirhams, les règlements des intérêts de la dette s'étant, pour leur part, stabilisés à environ 9,2 milliards de dirhams. Quant aux revenus des investissements privés étrangers, ils se sont traduits par une sortie nette de 2,8 milliards, en accroissement de 649 millions de dirhams.

Les revenus

Atteignant 22,4 milliards, les rapatriements de fonds effectués par les Marocains résidant à l'étranger ont enregistré une expansion de 17,9% ou 3,4 milliards. Les rentrées au titre des pensions et autres allocations ont également progressé, s'établissant à 3,2 milliards, au lieu de 2,6 milliards de dirhams. Au total, le surplus dégagé par les transferts courants privés est passé de 21 milliards à 24,8 milliards de dirhams.

Les transferts courants

Les transferts courants publics, qui portent notamment sur les dons, l'assistance technique et les redevances, ont dégagé, pour leur part, un solde positif d'un milliard de dirhams.

Le compte de capital et d'opérations financières

Le compte de capital et d'opérations financières, qui avait enregistré en 1999 un excédent de 16,5 milliards de dirhams, a fait apparaître cette année un solde négatif de 1,2 milliard. Un tel résultat est dû à l'amenuisement sensible du surplus résultant des opérations financières du secteur privé, revenu de 21,1 milliards à 7,1 milliards de dirhams. Il est dû également à l'accroissement des sorties nettes de devises afférentes aux flux financiers du secteur public, chiffrées à 8,3 milliards, au lieu de 4,3 milliards de dirhams l'année précédente, par suite d'une diminution des prêts reçus.

Les entrées de capitaux au profit du secteur privé sont, en effet, passées de 28,8 milliards à 21,6 milliards de dirhams. Alors que le volume des crédits commerciaux, d'un montant de 8,4 milliards, est resté proche de celui obtenu l'an passé, les prêts et investissements se sont contractés, s'établissant à 12,5 milliards, au lieu de 18,5 milliards en 1999. Les investissements directs se sont sensiblement réduits, passant de 9,2 milliards à 2,6 milliards de dirhams, tandis que les prêts et avances se sont élevés à 9,5 milliards, en grande partie du fait de l'opération de refinancement effectuée par le deuxième opérateur GSM. Les apports de devises au titre de l'ensemble des prêts et investissements ont bénéficié au secteur des télécommunications, à hauteur de près des deux tiers, ainsi qu'à diverses activités, notamment industrielles et bancaires, pour 1,1 milliard de dirhams et 716 millions respectivement. En regard, les dépenses au titre des investissements et prêts privés se sont élevées à 10,3 milliards, au lieu de 4,2 milliards, en relation essentiellement avec les remboursements opérés par le secteur privé sur le marché financier international.

Les financements extérieurs contractés par le Trésor et les établissements publics, d'un montant de 9,1 milliards de dirhams, ont enregistré une baisse de 6,1 milliards, qui a résulté de la réduction à parts égales des crédits commerciaux, chiffrés à 2,5 milliards, et des prêts, d'un montant de 6,6 milliards. Les tirages effectués auprès de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, qui demeurent nos principaux bailleurs de fonds, ont atteint respectivement 1,5 milliard et 1,3 milliard et ont concerné principalement le financement de la deuxième tranche du programme d'ajustement du secteur de la poste, des télécommunications et des technologies de l'information.

Les remboursements en capital au titre de la dette extérieure de l'ensemble du secteur public, lesquels se sont établis à 17,5 milliards de dirhams, ont baissé de 2 milliards, en liaison avec la réduction des charges de rééchelonnement consécutive aux opérations de conversion de dettes en investissements privés et aux rachats de dettes onéreuses. Les paiements relatifs à la dette publique extérieure, en principal et intérêts, ont au total porté sur un montant de 26,6 milliards, au lieu de 28,7 milliards en 1999, soit l'équivalent de 19% des recettes courantes, au lieu de près de 22,4% l'année précédente.

LE MARCHE DES CHANGES

La cotation des devises

L'évolution de la monnaie nationale a été largement influencée, au cours de l'année 2000, par la dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar, qui a atteint 13,52% en moyenne annuelle. Le système de cotation du dirham, fondé sur un panier de devises comprenant les principales monnaies qui interviennent dans les règlements des transactions avec l'extérieur, a permis d'atténuer l'impact sur la monnaie nationale des fluctuations enregistrées sur les marchés de change internationaux.

Sur l'ensemble de l'année, le dirham s'est en effet déprécié en moyenne de 7,75% par rapport au dollar américain et s'est, à l'inverse, apprécié de 6,73% à l'égard de l'euro. Vis-à-vis du yen, qui s'est raffermi en l'an 2000 par rapport au dollar, le dirham a perdu 12,28%. La dépréciation à l'égard de la livre sterling a été, pour sa part, de 1,33% ⁽¹⁾. En définitive, le taux de change effectif du dirham est demeuré quasiment stable d'une année à l'autre.

Les opérations de change

L'activité sur le marché des changes interbancaire est demeurée faible, portant sur un volume mensuel moyen de 1.641 millions de dirhams, au lieu de 1.906 millions en 1999. Le montant des transactions a représenté près de 7,5% des achats et ventes de devises contre dirhams de la clientèle, estimés à 22 milliards en moyenne mensuelle. De fait, les banques recourent de plus en plus largement aux arbitrages de devises aussi bien entre elles qu'auprès de leurs correspondants étrangers.

Au niveau des transactions réalisées avec Bank Al-Maghrib, les achats de devises par les banques ont atteint un montant total de 11,6 milliards de dirhams, tandis que les cessions ont porté sur un volume négligeable.

Les transactions au comptant devises contre devises réalisées par les banques marocaines avec les banques étrangères ont connu, quant à elles, un net essor, se situant, en moyenne mensuelle, à 11,9 milliards de dirhams, au lieu de 9,4 milliards en 1999. Cette évolution s'explique tant par l'étroitesse du marché interbancaire national et son manque de liquidité au regard des devises les plus recherchées que par les opportunités d'arbitrage sur le marché international. Ces opérations ont concerné essentiellement le dollar et l'euro, qui sont intervenus pour 48% et 41% respectivement dans le volume total des transactions.

(1) Voir annexes statistiques IX-1 et IX-2

Etablies en moyenne à 4,7 milliards de dirhams par mois, les opérations de change à terme ont marqué un accroissement de plus de 2 milliards. Elles ont porté à hauteur de 3,2 milliards sur les ventes à terme au profit des importateurs, au lieu de 1,6 milliard l'année précédente. Quant aux achats à terme auprès des exportateurs, ils sont passés de 969 millions à 1,5 milliard de dirhams.

Les opérations de prêts et emprunts

Sur la base des situations de fin de mois, l'encours des prêts et emprunts interbancaires apparaît en progression de 88%, s'établissant en moyenne à 952 millions de dirhams. Ce montant reste, cependant, inférieur aux dépôts en devises des banques effectués auprès de la Banque centrale, dont l'encours mensuel moyen est évalué à 1,7 milliard de dirhams.

LES FINANCES PUBLIQUES

Les pouvoirs publics se sont assigné pour objectif, durant la période de dix-huit mois couverte par la loi de finances de juillet 1999 - juin 2000 et celle de juillet - décembre 2000, la poursuite de la politique axée, en particulier, sur la rationalisation des dépenses, par la maîtrise des charges de fonctionnement, et sur l'optimisation du rendement du système fiscal. Ces orientations devaient permettre de dégager une épargne budgétaire suffisamment élevée pour relancer les investissements publics et soutenir la croissance. La politique adoptée a certes été confortée par les ressources générées par le programme de privatisation, dont une partie a fait l'objet d'une affectation spéciale, dans le cadre du Fonds Hassan II pour le développement économique et social institué en mars 2000 pour prendre en charge le financement d'actions expressément définies.

Les dispositions fiscales contenues dans la loi de finances 1999-2000 visant à stimuler l'investissement ont été, par ailleurs, consolidées dans le budget transitoire du second semestre 2000 par de nouvelles mesures en faveur du secteur privé. Celles-ci ont consisté notamment en la réduction de droits de douane au profit de certains secteurs d'activité, l'abaissement du plafond de la base de calcul de l'impôt des patentes, l'exonération temporaire de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt général sur le revenu pour les établissements hôteliers nouvellement créés ainsi qu'en la suppression de la participation à la solidarité nationale sur les terrains non bâtis, sur la taxe urbaine et sur les profits immobiliers.

Sur le plan social, les ouvertures de crédits ont été sensiblement accrues afin de concrétiser les attentes en matière de promotion de l'emploi et d'accès aux services de base dans les domaines de l'éducation, de la santé et des infrastructures, notamment l'électrification et l'adduction d'eau potable. Des dotations substantielles ont été en outre prévues pour lutter contre les effets de la

sécheresse, tandis que les interventions des pouvoirs publics pour la subvention des prix à la consommation prenaient de l'ampleur avec la flambée des cours mondiaux du pétrole.

De telles options n'ont toutefois pas remis en cause la préservation des résultats acquis en matière de redressement des finances publiques, par le maintien du déficit budgétaire dans la limite de 3% du PIB, les difficultés de trésorerie de l'Etat à la fin de l'année 2000 étant liées davantage au retard pris dans l'ouverture du capital de Maroc Telecom.⁽¹⁾

L'EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES 1999 - 2000

Les réalisations de l'exercice budgétaire juillet 1999 - juin 2000 se sont révélées nettement supérieures aux estimations prévisionnelles de la loi de finances. Cette évolution a résulté tant du dépassement enregistré au titre du produit de la cession de la deuxième ligne GSM que du comportement favorable des recettes d'impôts découlant notamment d'une plus grande transparence des déclarations des contribuables par suite des mesures fiscales prises dans le cadre de la loi de finances 1998 - 1999.

Dans ces conditions, le solde ordinaire a atteint 20,3 milliards de dirhams, au lieu de 13,5 milliards l'exercice écoulé, permettant de couvrir la totalité des dépenses d'investissement chiffrées à 17,2 milliards. Compte tenu d'un solde négatif des comptes spéciaux du Trésor de 5,3 milliards, y compris les dépenses du Fonds Hassan II, le déficit budgétaire s'est en définitive établi à 2,3 milliards, soit 0,7% du PIB. Abstraction faite du surplus de la cession du GSM, il atteint toutefois 2,7% au lieu de 2,3% au terme de l'exercice précédent, tout en restant conforme aux orientations initiales de la loi de finances.

(1) Voir annexes statistiques X-1 à X-4

Les ressources ordinaires du Trésor

Les ressources ordinaires du Trésor ont atteint 105,3 milliards et progressé de 11,1 milliards ou 11,8% d'un budget à l'autre. Les recettes fiscales se sont élevées globalement à 80,8 milliards. Les impôts indirects, qui se sont élargis de 7,5% pour s'établir à près de 37 milliards, en ont représenté 45,8% au lieu de 43,2% l'année précédente. A elles seules, les recettes drainées par la TVA ont progressé de 10,6% et atteint 21,2 milliards, dont 11,6 milliards au titre des transactions commerciales avec l'extérieur. Celles provenant des taxes intérieures de consommation, chiffrées à 15,8 milliards, se sont accrues de 3,7% et ont été constituées, à hauteur de 9,5 milliards, des prélèvements sur les produits énergétiques et, à concurrence de 5,4 milliards, des taxes sur les tabacs. Le produit des impôts directs a augmenté de son côté de 7,7% pour atteindre 26,9 milliards, comprenant essentiellement les rentrées de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt général sur le revenu, qui se sont chiffrées à 10,3 et 11,8 milliards et accrues de 9,6% et 9% respectivement. Cette amélioration s'explique notamment par une hausse des résultats déclarés par les entreprises et par les versements, au titre des profits de cession de valeurs mobilières, effectués par les sociétés qui ont opté pour le taux de 15% libératoire de l'IS.

Sous l'effet, d'une part, du démantèlement tarifaire progressif et, d'autre part, de l'augmentation des importations, les droits de douane se sont, quant à eux, stabilisés à un montant de 12,7 milliards, comprenant à parts quasiment égales les droits d'importation et le prélèvement fiscal à l'importation. Le produit des droits d'enregistrement et de timbre, y compris la taxe spéciale sur les véhicules automobiles, s'est pour sa part élevé à 4,1 milliards, contre 3,9 milliards un exercice plus tôt. Enfin, les recettes non fiscales ont connu, avec un montant de 19,1 milliards, un quasi-doublement, grâce aux rentrées de l'ordre de 10,8 milliards de dirhams au titre de la concession de l'exploitation de la deuxième ligne GSM, au lieu de 4 milliards inscrits dans la loi de finances.

Les dépenses du Trésor

Les charges globales du Trésor, y compris le solde des comptes spéciaux, chiffrées à 107,6 milliards, se sont alourdies de 5,3 milliards ou 5,2%. Les dépenses ordinaires, en totalisant 85 milliards, se sont accrues de 4,4 milliards ou 5,4%. Les dépenses de fonctionnement, dans lesquelles les dépenses de personnel interviennent pour 42,7 milliards, se sont élevées à elles seules à 59,4 milliards, au lieu de 56,8 milliards dans la loi de finances précédente, marquant une hausse de 4,6%. Les charges en intérêts de la dette publique, en augmentation de 5,7%, se sont établies à 18,7 milliards. Les paiements au titre de la dette intérieure, chiffrés à 12,5 milliards, se sont élargis de 13,1%, tandis que ceux relatifs à la dette extérieure se sont réduits de 6,7%, revenant à 6,2 milliards. Les débours au profit de la Caisse de compensation ont pour leur part augmenté de 12,1% pour atteindre 6,9 milliards.

Quant aux dépenses d'investissement, elles ont porté sur 17,2 milliards, montant proche de celui de l'exercice précédent, auquel s'ajoute le flux net négatif des comptes spéciaux du Trésor, pour un montant de 5,3 milliards de dirhams.

L'EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES POUR LE SECOND SEMESTRE 2000

L'exécution de la loi de finances transitoire en vue du retour en 2001 à un exercice budgétaire couvrant l'année civile s'est, en revanche, effectuée dans un contexte peu favorable, marqué principalement par le retard pris dans la privatisation partielle de Maroc Telecom. De fait, le montant prévisionnel des ressources ordinaires hors TVA des collectivités locales, arrêté à 53,2 milliards dont 11,4 milliards au titre de l'opération de Maroc Telecom, n'a été réalisé qu'à hauteur de 40 milliards ou 75,2%. Quant à l'exécution des dépenses, elle

s'est avérée conforme aux crédits ouverts en ce qui concerne les investissements publics alors qu'elle a été inférieure aux prévisions pour ce qui est du budget de fonctionnement. Aussi, le déficit budgétaire s'est-il fortement détérioré, atteignant 15,7 milliards en six mois. En conséquence, le Trésor a accumulé d'importants arriérés de paiement au cours des mois de novembre et décembre 2000. Le financement du déficit de caisse, ramené en définitive à 4,6 milliards, a été assuré par un recours plus large aux ressources bancaires dont le flux net a atteint 4,1 milliards de dirhams.

LE FINANCEMENT DU DEFICIT DU TRESOR EN 2000

La situation des charges et ressources du Trésor, établie pour l'année civile 2000, a laissé apparaître, du fait des résultats des finances publiques au cours du second semestre, un déficit global de 20,6 milliards au lieu d'un excédent de 3 milliards pour l'année 1999. Celui-ci résultait, il est vrai, des rentrées exceptionnelles, de l'ordre de 13,4 milliards, dont 10,8 milliards au titre de la concession de la deuxième ligne GSM et 2,6 milliards pour la contribution libératoire appliquée dans le cadre de l'amnistie fiscale. Le Trésor, qui avait procédé en 1999 à l'apurement de ses arriérés de paiement à hauteur de 11,6 milliards, a été amené à différer le règlement de ses dépenses pour un montant de 12,1 milliards. Le déficit de caisse a été en conséquence limité à 8,6 milliards, soit au même niveau qu'en 1999, comme il ressort du tableau ci-après :

En millions de dirhams	Année 1999	Année 2000	Variations en %
Recettes ordinaires	106.537	92.875	- 12,8
Recettes fiscales	81.760	80.471	- 1,6
Recettes non fiscales	19.685	7.403	-62,4
Recettes de certains comptes spéciaux du Trésor	5.092	5.001	- 1,8
Dépenses ordinaires	81.589	85.414	4,7
dont intérêts de la dette publique.....	(17.586)	(18.490)	(5,1)
Solde ordinaire	24.948	7.461	-70,1
Dépenses d'équipement	18.923	19.249	1,7
Solde des comptes spéciaux	-2.985	- 6.958	133,1
Dépenses du Fonds Hassan II	-	1.902	-
Excédent ou déficit global	+ 3.040	-20.648	-
Variation des arriérés	- 11.626	+12.059	-
Déficit de caisse	- 8.586	- 8.589	-
Financement net	8.586	8.589	-
Financement extérieur	-4.393	-6.319	43,8
Tirages	9.859	5.729	-41,9
Remboursements	-14.252	-12.048	-15,5
Financement intérieur	12.979	14.908	14,9
Financement bancaire	-8.458	8.678	+4,4
- Bank Al-Maghrib (*).....	-4.760	1.866	-
- Banques	-3.698	6.812	-
Financement non bancaire	21.437	6.230	-70,9
- Sur le marché des capitaux	13.387	3.970	-70,3
- Dépôts à caractère monétaire	1.059	461	-56,5
- Autres dépôts auprès du Trésor.	6.991	1.799	-74,3
(*) Non compris les chèques pris à l'escompte			

Le financement extérieur

Les concours extérieurs alloués au Trésor, pour une contrevaletur de 5,7 milliards de dirhams, se sont inscrits en baisse de près de 42%. Ils ont été accordés essentiellement par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, pour un montant de 1,3 milliard chacune, ainsi que par le Fonds monétaire arabe, avec un milliard de dirhams. Ces ressources ont été destinées au soutien des réformes structurelles et au financement de projets publics d'investissement.

Dans le même temps, le Trésor a poursuivi la politique de gestion active de la dette extérieure, caractérisée par la conversion de dettes bilatérales en investissements privés et le remboursement par anticipation des dettes les plus onéreuses. Au total, il a procédé, au courant de l'année 2000, à des amortissements de capital de l'ordre de 12 milliards de dirhams, de sorte que le flux net vis-à-vis de l'extérieur, négatif depuis 1992 à l'issue du cycle de rééchelonnement, s'est aggravé cette année, atteignant 6,3 milliards au lieu de 4,4 milliards de dirhams un an auparavant.

Le financement intérieur

Pour assurer la couverture de son déficit de caisse et faire face aux remboursements de la dette extérieure, le Trésor a dû accroître en l'an 2000 ses recours au marché des adjudications, d'autant plus qu'il a cessé d'émettre des emprunts nationaux. Les amortissements afférents à ces derniers ont, dans le même temps, atteint 2,7 milliards auxquels se sont ajoutés des sorties nettes, pour un montant de 3 milliards, au titre des bons à 6 mois émis dans le public. Les appels du Trésor sur le marché des adjudications ont procuré 21,8 milliards de dirhams. Les souscriptions nettes des investisseurs institutionnels, en ont représenté 8,4 milliards au lieu de 18,8 milliards en 1999. Cette baisse s'explique notamment par la diminution du portefeuille des OPCVM de 2,3 milliards, au lieu d'un accroissement de 13 milliards un an auparavant. Quant aux concours des banques sur le marché des adjudications, ils ont atteint 9,7 milliards au lieu de 3,6 milliards. Considéré globalement, le financement d'origine bancaire, qui s'était réduit de 8,5 milliards en 1999, s'est accru cette année de 8,7 milliards de dirhams, dont 1,9 milliard acquis auprès de Bank Al-Maghrib.

S'agissant du financement par les dépôts auprès de la Trésorerie générale du Royaume et du Service des chèques postaux, il s'est établi à 2,3 milliards de dirhams.

LA DETTE PUBLIQUE DIRECTE

L'endettement intérieur de l'Etat s'est de nouveau sensiblement élargi en l'an 2000, pour se fixer à 172 milliards à fin décembre. Cette évolution a résulté d'un recours plus prononcé aux émissions par adjudication qui sont devenues le principal mode de financement du Trésor, avec un encours de 116,4 milliards. Les autres instruments de la dette ont, à l'inverse, enregistré un recul de 9 milliards de dirhams, notamment les bons du Trésor émis dans le public. Le portefeuille d'effets publics du système bancaire s'élève à 61,6 milliards et celui des investisseurs institutionnels à 74,2 milliards dont 21 milliards de bons d'Etat détenus par les OPCVM.

Quant à la dette extérieure du Trésor, elle a de nouveau été allégée, revenant de 124 milliards à 119 milliards, sous l'effet de la politique de désendettement progressif de l'Etat vis-à-vis de l'étranger. Elle correspond à moins de 41% de l'endettement global, s'inscrivant ainsi en baisse depuis 1993 où elle avait culminé à 52,6%.

Au total, l'encours de la dette du Trésor, y compris les créances directes de Bank Al-Maghrib d'un montant de 14,4 milliards, s'est établi, à fin décembre 2000, à environ 291 milliards de dirhams. Il représente à ce niveau 83,2% du PIB, au lieu de 79,6% à la fin de l'année précédente.

LA MONNAIE

LA POLITIQUE MONETAIRE

A la faveur des résultats acquis dans la maîtrise de l'inflation, les autorités monétaires ont continué d'œuvrer en l'an 2000 pour offrir de meilleures conditions de financement de l'économie, en vue de soutenir l'activité productive, d'autant plus que la campagne agricole s'annonçait mauvaise pour la deuxième année consécutive.

Traduisant les orientations de la politique monétaire, la norme quantitative a été fixée en début d'exercice, par référence à l'agrégat M1 qui est étroitement lié aux opérations génératrices de monnaie, dans une fourchette de 6% à 7%. Elle apparaissait suffisamment large au regard d'un taux de croissance escompté pour le PIB non agricole avoisinant 3% et d'une hausse projetée pour les prix dans la limite de 2,5%.

Bank Al-Maghrib, en fonction de ces objectifs, a modulé les volumes de ses avances aux banques et procédé, compte tenu de l'évolution de la situation de la liquidité bancaire, à des opérations d'open market et à des reprises de liquidités. Ce faisant, elle a continuellement visé à stabiliser le taux sur le marché monétaire à l'intérieur de la bande délimitée par ses taux directeurs, lesquels sont demeurés inchangés depuis la réduction d'un demi-point décidée en septembre 1999. Bank Al-Maghrib a ainsi marqué, en 2000, une pause dans le processus d'abaissement des taux directeurs, les maintenant à 5% pour les avances à 7 jours sur appels d'offres et à 6,5% pour les avances à 5 jours. Cette conduite a été dictée par l'apparition, en cours d'année, des prémices d'une accélération des prix et par l'augmentation en fin d'année des besoins de financement du Trésor, qui a entraîné une orientation à la hausse des taux d'intérêt offerts sur les titres d'Etat.⁽¹⁾

(1) Voir annexes statistiques XI-1 à XI-13

LES INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE MONETAIRE

Les instruments de la politique monétaire mis en place par la Banque centrale n'ont, de leur côté, pas connu de changement en l'an 2000, à l'exception du réaménagement du mode de calcul de la réserve monétaire.

Il convient de rappeler que, sous l'effet du flux de devises généré par l'attribution de la deuxième licence du GSM, le marché monétaire était devenu "hors banque" au cours du second semestre de 1999. Cette situation avait conduit Bank Al-Maghrib, à partir du 21 octobre, à imposer provisoirement aux banques de respecter le ratio de la réserve monétaire de manière permanente. Par cette décision, la Banque centrale visait à réduire l'impact des fluctuations des dépôts des banques au titre de la réserve monétaire sur l'action de régulation du marché monétaire, dans un contexte de surabondance de liquidités.

Ce mode de calcul a été maintenu jusqu'au 22 mai 2000, date à partir de laquelle Bank Al-Maghrib, une fois les liquidités excédentaires épongées et le marché monétaire redevenu "en banque", a rétabli le mode de constitution de la réserve sur la base de la moyenne quotidienne au cours d'une période de référence d'un mois. Elle réintroduisait de la sorte la méthode adoptée depuis septembre 1996, conférant la souplesse requise à la gestion des trésoreries bancaires, en vue de contribuer à limiter la volatilité des taux d'intérêt pratiqués sur le marché interbancaire et, partant, à réguler les volumes d'intervention de la Banque centrale.

LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE

A l'instar des dernières années, Bank Al-Maghrib a veillé, au cours de l'exercice 2000, en modulant le volume de ses interventions sur le marché monétaire, à maintenir le taux du marché interbancaire à un niveau proche de celui des avances à 7 jours sur appel d'offres. A cet effet, elle a accru, pendant

les périodes de resserrement des trésoreries bancaires, ses avances aux banques, notamment dans le cadre des appels d'offres, consenties au moindre coût, et injecté des liquidités additionnelles en achetant des bons du Trésor sur le marché secondaire. Elle a, en revanche, durant les périodes d'abondance de liquidités, réduit, voire suspendu, ses avances et procédé à des reprises de liquidités.

Ainsi, Bank Al-Maghrib a sensiblement diminué ses avances aux banques entre février et avril. Les trésoreries bancaires, après un resserrement en janvier, étaient en effet devenues excédentaires, par suite du reflux de la circulation fiduciaire et de l'accroissement des recours du Trésor à la Banque centrale. Celle-ci a même opéré des reprises de liquidités pour des montants ayant atteint 2,5 milliards, et ce en vue d'enrayer la chute du taux sur le marché interbancaire qui était descendu à 3,52%. A l'inverse, de mai à août, les trésoreries bancaires se sont tendues, sous l'effet des sorties de devises et de l'élargissement de la circulation fiduciaire, amenant Bank Al-Maghrib à augmenter ses avances, portées progressivement jusqu'à 6,5 milliards. De surcroît, afin d'atténuer la tension sur le taux interbancaire qui avait atteint 7,09% en juillet, la Banque centrale a acheté, au début du mois d'août, des bons du Trésor sur le marché secondaire pour un montant de 500 millions de dirhams.

En raison de la détente relative des trésoreries bancaires en septembre et octobre, grâce notamment au reflux de la circulation fiduciaire et à l'augmentation des recours du Trésor à Bank Al-Maghrib, cette dernière a graduellement ramené ses concours aux banques à 1,8 milliard. Durant les mois de novembre et décembre, les trésoreries bancaires ont de nouveau pâti des sorties de devises et de l'accroissement de la circulation fiduciaire. Cette situation a amené Bank Al-Maghrib à accroître ses avances aux banques, les portant à près de 7,2 milliards le 29 décembre et à acheter, sur le marché secondaire, des bons du Trésor pour un montant global de 1,4 milliard. Aussi, le taux du marché interbancaire, qui avait atteint 6,24% le 14 novembre, est-il revenu à des niveaux proches du taux des avances à 7 jours sur appels d'offres, avant de remonter à plus de 6% pendant les derniers jours de décembre.

LES RESULTATS DE LA POLITIQUE MONETAIRE

Sur l'ensemble de l'année 2000, le taux du marché interbancaire s'est situé, en moyenne quotidienne, à 5,41%, en baisse de 23 points de base par rapport à 1999. Cette évolution s'est accompagnée d'une décade, de 35 points de base, du taux de rémunération moyen pondéré des dépôts bancaires à 6 et 12 mois. A l'inverse, les taux offerts sur les bons du Trésor émis par adjudication ont été, en raison de l'ampleur des besoins de financement de l'Etat, continuellement orientés à la hausse, enregistrant, d'une fin d'année à l'autre, des augmentations allant de 1,23 point à 1,52 point de pourcentage. Cette tendance s'est répercutée sur la rémunération des avoirs en comptes sur carnets auprès des banques et en comptes sur livrets de la Caisse d'épargne nationale. En effet, indexées sur les taux des bons du Trésor, ces rémunérations ont été accrues, d'un semestre à l'autre, respectivement de 59 et 50 points de base et portées à 4,48% au minimum et 3,30% pour la période allant de juillet à décembre 2000. Les taux d'émission des certificats de dépôts et des bons des sociétés de financement sont, quant à eux, demeurés relativement stables cette année.

Le coût moyen pondéré du crédit a enregistré une décade de 13 points de base, revenant de 9,22% au cours du deuxième semestre 1999 à 9,09% pour la période correspondante de 2000. Les taux maximums pratiqués par les banques ont continué de se situer autour de 13,25%, tandis que les taux de base bancaires, qui avaient été réduits de 50 points de base en décembre 1999, sont restés inchangés cette année, à 7% pour les crédits à l'exportation, à 7,25% pour les crédits à court terme et à 7,50% et 8,50% respectivement pour les crédits à moyen et long termes. Les banques, dans un contexte régi par les mécanismes de marché, appliquent en effet à la meilleure clientèle des taux proches des taux de base bancaires et à celle présentant un certain risque des taux qui incluent des primes de risque pouvant atteindre des niveaux élevés.

S'agissant de l'objectif quantitatif, l'agrégat de monnaie M1 recensant les moyens de paiement a marqué une hausse de 8,2% en glissement annuel. Pour sa part, l'agrégat M3 représentant la masse monétaire au sens large s'est accru

de 8,4%. L'augmentation des agrégats de monnaie, légèrement plus rapide que la norme monétaire fixée entre 6% et 7% au début de l'année 2000, a été déterminée pour une part importante, de l'ordre de 40% pour M3 et de près de la moitié pour M1, par l'évolution constatée au cours du seul mois de décembre qui a enregistré des accroissements exceptionnels tant de la circulation fiduciaire que de la monnaie scripturale. La demande de billets s'est en effet amplifiée à l'occasion du Ramadan et de Idul Fitr qui a coïncidé avec la fin de l'année, tandis que les dépôts à vue se sont accrus parallèlement à l'expansion des crédits, laquelle a été accentuée par les retards de paiement du Trésor. Dans le même temps, les agrégats de placements liquides (PL) ont globalement accusé, d'une fin d'année à l'autre, une contraction de 29,6%. Au total, les liquidités de l'économie, composées de M3 et de l'ensemble des agrégats PL, se sont élargies en moyenne de 5,7%, taux nettement moins rapide que celui de 10,3% constaté à l'issue de l'exercice 1999.

En dépit de sa décélération, le rythme de progression des liquidités de l'économie s'est en définitive avéré légèrement supérieur au taux de croissance du PIB non agricole à prix courants, estimé à 4%. Sans se départir de la prudence qui la caractérise, la politique monétaire mise en œuvre en 2000 a ainsi fait preuve de souplesse, s'adaptant à un environnement largement influencé par un certain nombre de facteurs exogènes défavorables, et au demeurant imprévus, en particulier la persistance de la sécheresse, la montée des cours mondiaux du pétrole et le retard pris dans l'ouverture du capital de Maroc Telecom. Dans ces conditions, la hausse des prix, bien qu'elle se soit quelque peu accélérée, n'a pas dépassé 1,9%, tandis que le déficit du compte courant de la balance des paiements a été contenu dans la limite de 1,5% du PIB, malgré l'accentuation du déséquilibre commercial.

LES AGREGATS DE MONNAIE⁽¹⁾

La masse monétaire, représentée par l'agrégat M3, a marqué en l'an 2000 une hausse de 8,4%, moins rapide que celle de 10,2% observée à l'issue de l'exercice précédent. L'agrégat M1, qui recense les moyens de paiement proprement dits, s'est accru de 8,2% au lieu de 11,5% en 1999. La progression des agrégats de monnaie en 2000 a été déterminée pour une part importante, de l'ordre de 40% ou 8,8 milliards pour M3 et de près de la moitié soit 6,4 milliards pour M1, par l'évolution constatée au cours du seul mois de décembre. Ce mois a coïncidé cette année avec l'avènement du Ramadan et de Idul Fitr et connu, en conséquence, une intense demande de billets de banque. Il a été marqué, en outre, par une augmentation des dépôts à vue, en liaison avec la forte progression des crédits, elle-même imputable, en partie, au resserrement des trésoreries des entreprises qui ont été affectées par les arriérés de paiement du Trésor.

D'une fin d'année à l'autre, l'évolution des agrégats de monnaie recouvre une baisse des taux de croissance de la monnaie fiduciaire et des avoirs en comptes sur carnets auprès des banques et de la Caisse d'épargne nationale, revenus de 12% pour ces deux composantes à respectivement 2,6% et 6,6% et, à l'inverse, une accélération de la formation des dépôts à terme. Ces derniers ont en effet augmenté de 9,9% au lieu de 6,6% en 1999 et semblent avoir eu, de nouveau cette année, la préférence des épargnants, et ce malgré la décrue relative des taux d'intérêt offerts par les banques. Cette tendance est due, d'une part, à l'impact de l'harmonisation partielle du traitement fiscal des revenus des différentes catégories de placements et, d'autre part, à la chute des rendements des titres des OPCVM.

(1) Voir annexes statistiques XII-1 à XII-8

En revanche, la désaffection aussi bien à l'égard des bons du Trésor à 6 mois, dont le taux de rémunération a été réduit, que vis-à-vis des titres des OPCVM actions et diversifiés, qui ont pâti de la dépréciation des cours en bourse, s'est étendue, en l'an 2000, aux titres émis par les OPCVM obligations, après l'apparition de moins-values consécutivement à la hausse des taux d'intérêt offerts par le Trésor. Aussi, les actifs recensés dans les agrégats de placements liquides (PL) ont-ils globalement accusé une contraction de 29,6%, après une croissance forte et ininterrompue au cours des dernières années.

Au niveau des contreparties de M3, l'évolution des agrégats de monnaie, d'une fin d'année à l'autre, a résulté de l'accroissement des concours à l'économie de 10,3% et des créances sur l'Etat de 13%, les avoirs extérieurs nets ayant, à l'inverse, subi une baisse de 7,5%.

Le tableau ci-après retrace l'évolution des différents agrégats de monnaie :

En millions de dirhams	Fin décembre 1998	Fin décembre 1999		Fin décembre 2000	
	Montants	Montants	Variations en %	Montants	Variations en %
- Monnaie fiduciaire	50.644	56.713	12,0	58.169	2,6
- Monnaie scripturale	99.628	110.815	11,2	123.094	11,1
Agrégat M1.....	150.272	167.528	11,5	181.263	8,2
- Placements à vue (M2-M1)...	29.523	33.069	12,0	35.240	6,6
Agrégat M2.....	179.795	200.597	11,6	216.503	7,9
- Placements à terme (M3-M2)	65.114	69.389	6,6	76.281	9,9
Agrégat M3.....	244.909	269.986	10,2	292.784	8,4

L'agrégat M1

L'agrégat M1, constitué de la monnaie fiduciaire et des avoirs en comptes à vue composant la monnaie scripturale, a sensiblement fléchi en janvier, avant de se stabiliser au cours des quatre mois suivants à un niveau en deçà de celui

atteint à fin décembre 1999. Il a connu une nette progression de juin à septembre et s'est exceptionnellement renforcé au mois de décembre, au terme duquel il a atteint 181,3 milliards, montant en hausse annuelle de 13,7 milliards ou 8,2%. Sa part dans l'agrégat M3 est restée quasiment stable, à 61,9%.

La circulation fiduciaire, conformément à son profil saisonnier, s'est inscrite en repli au cours des cinq premiers mois, à l'exception du mois de mars qui a été marqué par la célébration de Idul Adha. Elle a par la suite connu une forte progression de juin à août, période des congés et d'intensification de l'activité touristique. Après un fléchissement cyclique de septembre à novembre, elle s'est sensiblement élargie en décembre. En s'inscrivant à 58,2 milliards, la monnaie fiduciaire a enregistré, en douze mois, une hausse de 1,5 milliard ou 2,6%, nettement moins rapide que celle de 6,1 milliards ou 12% constatée un an auparavant. Cette décélération s'explique, en partie, par le reflux des billets de banque dont la demande s'était anormalement accrue en décembre 1999, en raison des craintes suscitées par le passage informatique à l'an 2000. La part de la monnaie fiduciaire dans l'agrégat M1 est ainsi revenue à 32,1%, en baisse de 1,8 point de pourcentage.

La monnaie scripturale s'est établie à 123,1 milliards et accrue de 12,3 milliards ou 11,1%, soit à un rythme proche de celui de 1999. Cette évolution a résulté, pour l'essentiel, d'un renforcement des comptes de chèques auprès des banques de 8,8 milliards ou 13,9%, recouvrant un accroissement de 1,7 milliard ou 7% des avoirs des Marocains résidant à l'étranger, chiffrés à 26 milliards de dirhams. Pour leur part, les comptes courants créditeurs auprès des banques, d'un montant de 31 milliards, ont progressé de 1,7 milliard ou 5,7%. Les comptes à vue auprès de la Trésorerie Générale du Royaume et du Service des chèques postaux ont, dans le même temps, augmenté globalement de 461 millions ou 6% pour atteindre 8,2 milliards de dirhams.

L'agrégat M2

Les avoirs à vue qui forment l'ensemble M2-M1 se sont élevés à fin décembre 2000 à 35,2 milliards de dirhams et ont marqué une hausse de 2,2 milliards ou 6,6%, au lieu de 12% en 1999. Les dépôts en comptes sur carnets auprès des banques, chiffrés à 29 milliards, se sont accrus de 1,7 milliard ou 6,2% au lieu de 13%. Les avoirs en comptes sur livrets de la Caisse d'épargne nationale, de 6,2 milliards, ont connu, quant à eux, une progression de 487 millions ou 8,5%, qui fait suite à celle de 7,3% observée à l'issue de l'exercice précédent.

L'agrégat M2 s'est établi à 216,5 milliards de dirhams, en hausse de 15,9 milliards ou 7,9% au lieu de 11,6% en 1999.

L'agrégat M3

D'un montant de 76,3 milliards de dirhams, l'ensemble M3-M2 constitué des placements à terme, sous forme de comptes et bons à échéance fixe et de certificats de dépôts, a enregistré une forte progression de 6,9 milliards ou 9,9%, consolidant la reprise de 6,6% constatée au terme de l'année 1999. Cette évolution tient essentiellement aux dépôts à terme des Marocains résidant à l'étranger, qui se sont renforcés de 5,1 milliards de dirhams ou 19,7%. L'encours des certificats de dépôts détenus par les particuliers et les entreprises non financières a, pour sa part, augmenté de 116 millions ou 15% pour atteindre 889 millions. La proportion des placements à terme dans l'agrégat M3 s'est par suite accrue de près d'un demi-point de pourcentage, passant à 26,1%.

En définitive, l'agrégat M3 s'est élevé à 292,8 milliards de dirhams et a enregistré une progression de 22,8 milliards ou 8,4%, au lieu de 10,2% à l'issue de l'année précédente.

LES AGREGATS DE PLACEMENTS LIQUIDES

L'encours des actifs recensés dans les agrégats de placements liquides s'est chiffré globalement à 27,7 milliards de dirhams, en forte baisse de 11,6 milliards ou 29,6%. Cette chute a succédé à la baisse déjà constatée en 1999 au niveau des souscriptions aux bons du Trésor à 6 mois et aux titres d'OPCVM actions et qui a affecté cette année les titres d'OPCVM obligations. Elle a concerné l'ensemble des agrégats de placements liquides, à des taux toutefois différenciés, comme il ressort du tableau ci-après :

En millions de dirhams	Fin décembre 1998	Fin décembre 1999		Fin décembre 2000	
	Montants	Montants	Variations en %	Montants	Variations en %
Agrégat PL 1	18.488	15.298	-17,3	11.770	-23,1
Agrégat PL 2	9.154	18.630	103,5	12.722	-31,7
Agrégat PL 3	6.590	5.423	-17,7	3.214	-40,7
Total des agrégats PL	34.232	39.351	15,0	27.706	- 29,6

L'agrégat PL1

Poursuivant le mouvement de repli enregistré au cours des derniers exercices, l'agrégat PL1, qui recouvre les titres de créances négociables autres que les certificats de dépôts, inclus dans M3, est revenu à 11,8 milliards, s'inscrivant en contraction de 3,5 milliards ou 23,1%. Cette évolution est imputable essentiellement aux bons du Trésor à 6 mois, dont l'encours a subi une chute de 43,2% et, dans une moindre mesure, aux bons du Trésor négociables qui, avec un montant de 7,7 milliards, ont accusé un fléchissement de 6,3%. Les acquisitions de bons des sociétés de financement, avec un total qui ne dépasse pas 125 millions, ont quant à elles augmenté de 17 millions de dirhams.

Les agrégats PL2 et PL3

L'agrégat PL2 recensant les titres émis par les OPCVM obligations, pour 12,7 milliards, s'est inscrit en repli de 5,9 milliards ou 31,7%, alors qu'il avait plus que doublé en 1999. Pour sa part, l'agrégat PL3, qui comprend les titres émis par les OPCVM actions et diversifiés, a subi une forte baisse de 2,2 milliards ou 40,7%, après celle de 17,7% enregistrée en 1999, pour s'établir à 3,2 milliards à fin décembre 2000.

LA LIQUIDITE DE L'ECONOMIE

L'ensemble des liquidités mises à la disposition de l'économie, constitué de M3 et du total des agrégats de placements liquides, s'est élevé, en moyenne, à 312,7 milliards de dirhams et accru à un taux de 5,7%, moins rapide que celui de 10,3% observé en 1999. Cette évolution tient, tel qu'il ressort du tableau ci-après, à la décélération du rythme de progression des agrégats de monnaie et surtout à la contraction qu'ont globalement subie les agrégats de placements liquides.

En millions de dirhams ⁽¹⁾	1998	1999		2000	
	Montants	Montants	Variations en %	Montants	Variations en %
I- Agrégat M3.....	237.016	257.284	8,6	277.483	7,9
M1.....	145.186	158.612	9,2	171.690	8,2
M3-M1.....	91.830	98.672	7,5	105.793	7,2
II- Agrégats de placements liquides.....	31.067	38.480	23,9	35.249	-8,4
Liquidités totales (I + II)	268.083	295.764	10,3	312.732	5,7
(1) En moyenne des encours de fin de mois					

Le rythme de progression des liquidités de l'économie s'est en définitive révélé supérieur au taux de croissance tant du PIB global que du PIB hors agriculture à prix courants, estimé respectivement à 1,9% et 4%, ce qui a laissé apparaître un taux de liquidité de l'économie en légère augmentation en l'an 2000.

Taux de liquidité de l'économie (en pourcentage)	1998	1999	2000
<u>M1</u> PIB hors agriculture	51,0	54,2	56,5
<u>M3</u> PIB hors agriculture	83,3	88,0	91,3
<u>Liquidités totales</u> PIB hors agriculture	94,2	101,1	102,8
<u>Liquidités totales</u> PIB	78,3	86,2	89,4

LES CONTREPARTIES DE M3 ⁽¹⁾

L'évolution des contreparties de l'agrégat de monnaie M3 a été caractérisée par une progression des concours à l'économie conforme à la tendance observée au cours des dernières années et, à l'inverse de l'exercice précédent, par une baisse des réserves de change et une augmentation substantielle des créances sur l'Etat.

(1) Voir annexes statistiques XII-9 à XII-15

En millions de dirhams	Fin décembre 1998	Fin décembre 1999		Fin décembre 2000	
	Montants	Montants	Variations en %	Montants	Variations en %
Avoirs extérieurs nets (I).....	43.026	59.091	37,3	54.685	-7,5
Crédit intérieur global					
A. Créances sur l'Etat.....	84.510	76.033	-10,0	85.934	13,0
B. Concours à l'économie.....	175.885	193.097	9,8	212.895	10,3
C. Contrepartie des avoirs auprès de la C.E.N.	5.330	5.721	7,3	6.208	8,5
Total (A + B + C).....	265.725	274.851	3,4	305.037	11,0
<i>à déduire :</i>					
<i>Ressources à caractère non monétaire</i>	<i>54.721</i>	<i>58.611</i>	<i>7,1</i>	<i>63.363</i>	<i>8,1</i>
Crédit intérieur à caractère monétaire (II)	211.004	216.240	2,5	241.674	11,8
Total des contreparties (I+II)	254.030	275.331	8,4	296.359	7,6
Solde des éléments divers	-9.121	- 5.345	-	- 3.575	-
PM : Agrégat M3	244.909	269.986	10,2	292.784	8,4

Les avoirs extérieurs nets

En raison de l'aggravation du déficit commercial et des sorties de devises au titre du remboursement de la dette extérieure, les réserves nettes de change se sont inscrites en baisse presque tout au long de l'année 2000, à l'exception des mois d'août et surtout de décembre où elles ont enregistré de légères hausses.

En revenant à 52,7 milliards de dirhams, les avoirs extérieurs nets de Bank Al-Maghrib ont accusé, en douze mois, une contraction de 6,2 milliards ou

10,6% alors qu'ils avaient connu une expansion de 37,9% en 1999. En revanche, ceux des banques, non compris leurs dépôts en devises auprès de Bank Al-Maghrib, ont marqué une forte hausse, passant de 207 millions à plus de 2 milliards d'une fin d'année à l'autre. Au total, les avoirs extérieurs nets du système bancaire ont fléchi de 4,4 milliards ou 7,5%, pour s'établir à fin décembre 2000 à 54,7 milliards de dirhams.

Les créances sur l'Etat

En liaison avec l'augmentation de ses besoins en ressources internes, le Trésor, qui s'était largement désendetté vis-à-vis du système bancaire en 1999, a accru, presque sans interruption, ses recours au financement d'origine monétaire, les portant à 85,9 milliards de dirhams. Les concours à l'Etat, y compris les dépôts des entreprises et des particuliers, ont ainsi enregistré, d'une fin d'année à l'autre, un accroissement de 9,9 milliards ou 13% contre un repli de 10% en 1999. Les créances de Bank Al-Maghrib, d'un montant de 16 milliards, ont progressé de 2,6 milliards ou 19,6%, tandis que celles des banques ont atteint 61,7 milliards et marqué une hausse de 12,4% ou 6,8 milliards, sous forme d'acquisitions de bons sur le marché des adjudications.

Les concours à l'économie

Les concours à l'économie se sont inscrits en progression quasi continue durant l'année 2000, et plus particulièrement en décembre où ils ont fortement augmenté pour s'établir à 212,9 milliards de dirhams. Ils ont connu, en un an, une hausse de 19,8 milliards ou 10,3%, qui fait suite à celle de 9,8% constatée en 1999. Cette évolution tient au renforcement des crédits à l'équipement et des crédits immobiliers, ainsi que des crédits à la consommation et des facilités de trésorerie.

Le crédit intérieur global, qui recouvre les créances sur l'Etat et les concours à l'économie, s'est en définitive élevé à 305 milliards de dirhams et accru de 30,2 milliards ou 11%. Son effet sur la création monétaire a été néanmoins limité à 25,4 milliards, en raison de l'augmentation, de près de 4,8 milliards, des ressources à caractère non monétaire du système bancaire qui ont été portées à 63,4 milliards de dirhams.

LES INSTRUMENTS DE PAIEMENT

Les paiements s'effectuent à l'aide d'instruments dont la forme a évolué en fonction des besoins spécifiques de la clientèle des établissements de crédit et des innovations technologiques. En effet, si l'utilisation des billets et monnaies métalliques reste encore importante, le recours aux moyens scripturaux pour le transfert de fonds a pris de plus en plus d'ampleur. La bancarisation croissante et l'avancée des procédés technologiques ont en outre permis aux banques de développer l'utilisation des cartes bancaires.

LES BILLETS ET MONNAIES

La valeur des billets et pièces de monnaie en circulation à fin décembre 2000 a atteint au total 61,4 milliards de dirhams et marqué, en un an, une hausse limitée à 1,4 milliard ou 2,3%. Celle-ci intervient, il est vrai, après l'accroissement exceptionnel de 6,8 milliards ou 12,8% enregistré au terme de l'exercice précédent, suite à la forte demande de monnaie fiduciaire à la veille du passage informatique à l'an 2000.

Chiffres à fin décembre	Nombre en milliers d'unités			Valeur en millions de dirhams		
	1998	1999	2000	1998	1999	2000
Billets en circulation						
5 dirhams.....	4.385	4.282	4.243	21,9	21,4	21,2
10 dirhams.....	46.006	28.958	23.123	460,1	289,6	231,2
20 dirhams.....	34.792	44.601	48.063	695,8	892,0	961,3
50 dirhams.....	35.781	35.336	34.501	1.789,1	1.766,8	1.725,0
100 dirhams.....	261.973	284.032	279.543	26.197,3	28.403,2	27.954,3
200 dirhams.....	115.465	137.860	146.788	23.093,1	27.572,0	29.357,7
Total des billets.....	498.402	535.069	536.261	52.257,3	58.945,0	60.250,7
Total des pièces.....	1.305.706	1.366.071	1.416.354	989,8	1.122,3	1.192,9

La circulation fiduciaire se caractérise par la prédominance des billets dont la valeur représente 98% du montant total. La part des coupures de 200 dirhams dans l'ensemble des billets n'a cessé de croître, atteignant près de 49% au lieu de 46,8% en 1999, et a dépassé pour la première fois celle des coupures de 100 dirhams, revenue de 48,2% à 46,4%. Quant à la proportion des autres coupures, elle reste faible et marquée surtout par la baisse continue de la part des 50 dirhams et la hausse de celle des 20 dirhams, chiffrées respectivement à 2,9% et 1,6%.

Les versements et les retraits de fonds auprès des guichets de Bank Al-Maghrib, effectués principalement par les banques et les comptables publics, se sont traduits durant l'an 2000 par une sortie nette de fonds de l'ordre de 1,4 milliard de dirhams ⁽¹⁾.

(1) Voir annexe statistique XIII-1

En millions de dirhams	1998	1999	2000
Sorties de fonds.....	47.465	53.786	55.892
Entrées de fonds.....	45.280	46.977	54.450
Sorties nettes de fonds.....	2.185	6.809	1.442

Les sorties de fonds ont atteint 55,9 milliards de dirhams et enregistré un accroissement de 3,9%. Cette évolution est imputable exclusivement à la hausse de 10% des retraits effectués par les banques dont la part est passée de 58,7% à 62,2%, alors que celle des comptes publics est revenue de 36,2% à 34,8%.

En regard, les entrées de fonds ont augmenté de près de 16% pour s'élever à 54,5 milliards, par suite essentiellement de la progression de plus d'un cinquième des versements des banques qui ont représenté 89% du total, au lieu de 85,4% un an auparavant. Ceux des comptes publics se sont accrus de près de 15%, mais leur part est restée quasiment inchangée à 8,4%. En revanche, les versements des autres clients de Bank Al-Maghrib et les entrées au titre des opérations de change et d'échange, faibles au demeurant, se sont inscrits en baisse.

Les opérations de tri des billets versés aux guichets de Bank Al-Maghrib ont concerné en l'an 2000 plus de 459 millions de coupures, nombre en hausse de 26,7%. Elles ont permis l'annulation d'un peu plus de 358 millions de billets dont l'état ne permettait plus leur remise en circulation, soit près de 80% du total.

En milliers de billets	1998	1999		2000	
	Nombre	Nombre	Variations en %	Nombre	Variations en %
Versements aux guichets de Bank Al-Maghrib	405.010	411.239	+ 1,5	464.788	+ 13,0
Billets triés.....	341.901	362.494	+ 6,0	459.140	+ 26,7
Billets annulés..	211.586	266.507	+26,0	358.148	+ 34,4

LES PAIEMENTS SCRIPTURAUX

Les opérations de compensation

Le nombre de chèques échangés par les banques et les comptables publics dans les 19 chambres de compensation, tenues dans les différentes agences de Bank Al-Maghrib, est resté presque stable à 18,8 millions. En revanche, celui des effets s'est accru de près de 15% pour atteindre 3,2 millions. Quant au taux de rejet pour différents motifs, il est passé de 2,7% à 3% pour les chèques et s'est élevé à 21,3% pour les effets, au lieu de 20,6% un an auparavant.

	Nombre d'opérations (en milliers)			Montant des opérations (en millions de dirhams)			
	Effets	Chèques	Total	Effets	Chèques	Virements	Total
1998	2.485	17.805	20.290	59.874	383.743	233.636	677.253
1999	2.787	18.808	21.595	61.630	426.913	294.711	783.254
2000	3.203	18.783	21.986	64.932	431.929	318.634	815.495

Le montant total des virements, chèques et effets présentés à la compensation s'est établi à 815,5 milliards de dirhams et a enregistré une hausse annuelle de 4,1%, largement inférieure à celle de 15,7% observée en 1999. Cette décélération est due tout d'abord à la très faible hausse de la valeur des chèques, dont la part est revenue, en un an, de 54,5% à 53%. Elle est imputable également au montant des virements qui n'a crû que de 8,1% au lieu de 26,1% en 1999, mais sa part dans le total est passée de 37,6% à 39%. Seule la valeur des effets a augmenté à un rythme plus rapide, de 5,4% au lieu de 2,8%, constituant cette année encore 8% de l'ensemble des opérations⁽¹⁾.

Le système interbancaire marocain de télécompensation

Dans le cadre du projet "Système interbancaire marocain de télécompensation" (SIMT), permettant le traitement automatique des opérations de compensation et de règlement des chèques, virements et effets, Bank Al-Maghrib a entrepris au cours de l'année 2000 une phase de tests avec quatre banques pilotes.

L'objectif de ces tests, qui portent sur toutes les valeurs, est d'évaluer le niveau de préparation des systèmes d'information de ces banques et de s'assurer de la fiabilité et de la conformité du logiciel de traitement utilisé. Les autres banques seront progressivement associées à ces tests, à l'issue desquels une phase d'homologation est requise pour l'ensemble des établissements.

(1) Voir annexe statistique XIII-2

La centralisation des incidents de paiement

Au cours de l'exercice 2000, le Service central des incidents de paiement, géré par Bank Al-Maghrib, a reçu des banques et autres organismes habilités à tenir des comptes de chèques 316.780 déclarations de non-paiement de chèques, pour absence ou insuffisance de provision. Le nombre de ces déclarations a enregistré une hausse de 5,4% en un an au lieu de 14,8% en 1999, et a représenté 56,8% des chèques rejetés à la compensation, soit un taux en baisse au regard de celui enregistré l'année précédente. Le taux de régularisation de ces incidents est resté, pour sa part, relativement faible, avoisinant 19%, ce qui requiert un effort de communication supplémentaire en matière de suivi des régularisations des incidents de paiement. Quant aux demandes de renseignements émanant des différentes institutions adhérentes, leur nombre a atteint plus de 599.150 et augmenté de 6% contre 3,7% en 1999.

Les cartes bancaires

L'utilisation de ce moyen de paiement, bien qu'encore limitée, n'a cessé de se développer au cours de ces dernières années. Le nombre de cartes bancaires émises a augmenté de près de 53% entre 1997 et 1999, dépassant 887 milliers d'unités. Parallèlement, le nombre de guichets et distributeurs automatiques de billets est passé de 365 à 568 unités. Le nombre d'opérations de retrait et de paiement effectuées par cartes a au total avoisiné 22,3 millions, pour une valeur de l'ordre de 17,8 milliards de dirhams, en hausse de 82,1% et de 85,7% respectivement.

LE CREDIT

Les concours des établissements de crédit demeurent, en raison de la faiblesse des recours des entreprises non financières au marché des capitaux, la principale source de financement de l'économie. L'encours des crédits s'est élevé, à fin décembre 2000, à 218,3 milliards de dirhams, représentant 62,4% du PIB au lieu de 57,2% l'année précédente. Il a ainsi marqué une hausse de 22,2 milliards ou 11,3%, comparable à celle observée ces dernières années.

Les prêts octroyés par les banques, non compris leurs facilités aux sociétés de financement, ont constitué 86,5% de l'ensemble des concours et connu une progression de 10,7%. Celle-ci tient, d'une part, au développement de l'activité économique hors agriculture, à un rythme conforme à la tendance constatée au cours des exercices précédents et, d'autre part, au resserrement des trésoreries des entreprises consécutivement à la constitution d'arriérés de paiement par le Trésor pendant les derniers mois de l'an 2000.

L'augmentation des concours des sociétés de financement est, quant à elle, revenue de 26% en moyenne au cours des trois années antérieures à 15,2% en 2000. La relative décélération enregistrée cette année est imputable, essentiellement, au ralentissement de l'activité des sociétés de crédit à la consommation, en liaison avec le surendettement d'une partie de leur clientèle.

LES CREDITS DISTRIBUES PAR LES BANQUES

Les prêts bancaires se sont établis à 204,4 milliards de dirhams et ont connu, d'une fin d'année à l'autre, une hausse de 20,8 milliards ou 11,3%, plus forte que celle de 9,6% observée en 1999.

L'entrée en vigueur, en l'an 2000, du nouveau plan comptable des établissements de crédit a donné lieu à une nouvelle répartition des crédits bancaires selon leur objet, laquelle n'est disponible qu'à compter du mois de janvier de cette année. La ventilation des crédits, à fin décembre 2000, par terme et par catégorie d'agents économiques est présentée, quant à elle, à partir d'estimations effectuées sur la base des déclarations communiquées à Bank Al-Maghrib.

La répartition des crédits bancaires selon leur objet

Le tableau ci-après retrace la répartition des crédits en fonction de leur objet à fin décembre 2000⁽¹⁾.

En millions de dirhams	Décembre 2000	en % du total
Comptes débiteurs et crédits de trésorerie	77.421	37,9
Crédits à l'équipement.....	45.227	22,1
Crédits immobiliers	27.023	13,2
Crédits à la consommation	14.689	7,2
Créances diverses sur la clientèle	4.283	2,1
Créances en souffrance	35.803	17,5
Total des crédits des banques	204.446	100,0

L'encours des comptes débiteurs et des crédits de trésorerie s'est élevé à 77,4 milliards, soit 37,9% de l'ensemble des crédits distribués par les banques. Pour leur part, les prêts immobiliers et à l'équipement ont respectivement atteint 27 milliards et 45,2 milliards et représenté 13,2% et 22,1% du total. Quant aux crédits à la consommation, ils ont avec un montant de 14,7 milliards constitué plus de 7% des crédits accordés par les banques.

(1) Y compris le total des concours consentis par les banques aux sociétés de financement.

S'agissant des créances en souffrance, leur encours global s'est établi à 35,8 milliards, représentant ainsi 17,5% du portefeuille de crédits des banques, au lieu de 15,6% un an auparavant, du fait de la poursuite du processus de reclassement des créances de trois banques spécialisées. Abstraction faite de ces dernières, le taux des créances en souffrance est revenu pour les autres banques de 9,5% à l'issue de l'exercice précédent à 9,1% à fin 2000.

La répartition des crédits bancaires par terme

La répartition par terme des crédits bancaires se présente, à fin décembre 2000, comme il ressort du tableau suivant.

En millions de dirhams	Décembre 2000	En % du total
Crédits à court terme	84.310	41,2
Crédits à moyen et long termes	84.333	41,3
Crédits à moyen terme.....	42.014	20,6
Crédits à long terme.....	42.319	20,7
Créances en souffrance	35.803	17,5
Total des crédits des banques	204.446	100,0

Sur l'ensemble des crédits distribués par les banques, l'encours des prêts à court terme est estimé, à fin décembre 2000, à 84,3 milliards, soit une proportion de 41,2%. Le reste, représentant 41,3% du total ou 84,3 milliards, est constitué à parts quasiment égales de crédits à moyen et à long termes.

LES CREDITS DISTRIBUES PAR LES SOCIETES DE FINANCEMENT

En s'établissant à 29,4 milliards, l'encours des crédits accordés par les sociétés de financement a marqué une hausse de 3,9 milliards ou 15,2%, moins rapide que celle de 18% observée en 1999.

En millions de dirhams	Déc. 1998	Déc. 1999	Déc. 2000	Variations Déc.00/Déc.99	
				Montants	En %
Sociétés de crédit à la consommation	14.027	16.434	17.934	1.500	9,1
Sociétés de crédit-bail	6.052	7.260	9.209	1.949	26,8
Sociétés de crédit immobilier	1.078	1.234	1.152	- 82	-6,6
Sociétés d'affacturage	260	263	625	362	137,6
Sociétés de cautionnement	188	298	456	158	53,0
Total des crédits des sociétés de financement.....	21.605	25.489	29.376	3.887	15,2

Les facilités consenties par les sociétés de crédit à la consommation, d'un montant de 17,9 milliards, représentant 61% du total des concours des sociétés de financement, ont progressé de 1,5 milliard ou 9,1%, au lieu de 17,2% en 1999. Les crédits personnels non affectés interviennent pour plus de 60% dans l'encours global et ceux pour achat de véhicules et de biens d'équipement ménager à concurrence de 19% et 9% respectivement.

S'agissant des concours des sociétés de crédit-bail, ils ont de nouveau fortement progressé, de près de 2 milliards ou 26,8%, pour atteindre 9,2 milliards, soit plus de 31% de l'ensemble des crédits distribués par les sociétés de financement. Le crédit-bail est destiné au financement de biens d'équipement à hauteur de 56%, de voitures de tourisme pour 22% et de biens immeubles pour 9%. Les prêts accordés par les sociétés de crédit immobilier d'un encours de 1,1 milliard, ont accusé un repli de 6,6%, au lieu d'une progression de 14,5% au terme de l'exercice précédent.

Pour leur part, les interventions des sociétés d'affacturage ont plus que doublé en un an, s'élevant à 625 millions de dirhams. L'activité des sociétés de cautionnement étant constituée, quant à elle, essentiellement d'engagements par signature, lesquels ont porté sur un montant de 3 milliards environ, le volume des crédits par décaissement de ces établissements n'a pas dépassé 456 millions de dirhams.

REPARTITION DES CREDITS PAR AGENT ECONOMIQUE

L'ensemble des concours des établissements de crédit ventilés par catégorie d'agents économiques, à fin décembre 2000, ont été estimés d'après les déclarations formulées par les banques et les sociétés de financement.

En millions de dirhams	Décembre 2000	En % du total
Sociétés.....	134.305	61,5
Entrepreneurs individuels.....	20.379	9,3
Particuliers.....	58.000	26,6
Collectivités locales.....	5.181	2,4
Divers.....	457	0,2
Total des crédits des établissements de crédit	218.322	100,0

Les crédits alloués aux sociétés se sont élevés, à fin décembre 2000, à 134,3 milliards, soit près de 62% de l'ensemble des concours des établissements de crédit, tandis que les facilités bénéficiant aux entrepreneurs individuels se sont établies à 20,4 milliards. Pour leur part, les prêts consentis aux particuliers, à parts quasiment égales sous forme de crédits à la consommation et de crédits à l'habitat, ont totalisé 58 milliards et représenté 26,6% du total. Enfin, les concours mis à la disposition des collectivités locales ont été chiffrés à 5,2 milliards de dirhams.

LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les autorités monétaires ont poursuivi, durant l'année 2000, leur action de réforme continue des règles régissant l'activité des établissements de crédit, en vue de renforcer le contrôle prudentiel et de l'aligner sur les normes internationales adoptées en la matière. Ainsi, des réaménagements ont été apportés en fin d'exercice au calcul de certains ratios prudentiels et ont intéressé notamment la redéfinition des fonds propres et la révision des pondérations des risques. Le coefficient maximum de division des risques a été porté de 10% à 20% des fonds propres. Ce coefficient ainsi que celui de solvabilité, maintenu à 8%, doivent désormais être calculés non seulement sur une base individuelle, mais également sur une base consolidée. Quant au coefficient minimum de liquidité, son taux est relevé de 60% à 100%. Pour permettre une plus grande transparence des opérations bancaires, les autorités monétaires ont mis en application, à compter du premier janvier, un nouveau plan comptable pour les banques et les sociétés de financement, avec l'introduction de nouvelles modalités de publication et de transmission des états de synthèse et des documents complémentaires à Bank Al-Maghrib.

La liste des établissements de crédit agréés à fin décembre 2000 comprend 21 banques ⁽¹⁾ et 50 sociétés de financement, après l'agrément en août d'une nouvelle société d'affacturage. Quant à l'implantation bancaire, elle s'est élargie avec l'ouverture de 85 guichets permanents, ce qui porte leur nombre total à 1.703 unités, soit un guichet pour 17.000 habitants environ.

L'activité des établissements de crédit, telle qu'elle ressort du montant cumulé de leurs emplois et ressources, a connu, d'une fin d'exercice à l'autre,

(1) Y compris le Crédit populaire dont le réseau comprend la Banque centrale populaire et 16 banques régionales.

une hausse de 11,1%, plus importante que celle de 7,9% enregistrée un an auparavant. Cette orientation a concerné tant l'activité des banques, qui a augmenté de 11%, que celle des sociétés de financement, accrue de près de 12%. S'agissant des trois banques off-shore, installées à Tanger, le total de leurs bilans a atteint 186,6 millions de dollars et progressé de 8% au lieu de 17,6% l'année précédente.

L'ACTIVITE DES BANQUES

Le classement des banques, selon l'importance de leur taille financière, se caractérise toujours par la prédominance de trois établissements, qui représentent ensemble 46,8% du total de la situation comptable cumulée. La part des sept institutions intermédiaires atteint 46%, alors que celle des onze banques restantes demeure limitée à un peu plus de 7%.

Montants en milliards de dirhams	Nombre de banques		Total de la situation comptable cumulée			
			En milliards de dirhams		En %	
	1999	2000	1999	2000	1999	2000
40 et plus	3	3	151,1	164,8	46,6	46,8
De 20 à moins de 40	3	5	82,8	132,2	25,5	37,5
De 10 à moins de 20	4	2	65,1	30,0	20,1	8,5
Moins de 10	11	11	25,5	25,4	7,8	7,2
Total	21	21	324,5	352,4	100	100

Les emplois des banques

Les emplois des banques ont atteint 325,8 milliards de dirhams ⁽¹⁾ et augmenté, d'une fin d'année à l'autre, de 32,4 milliards ou 11,1% ⁽²⁾. La hausse de l'activité des banques s'explique principalement par l'accroissement des crédits à l'économie et, dans une moindre mesure, par la progression de leurs portefeuilles de valeurs d'Etat.

Les crédits accordés par les banques à l'économie ont dépassé 204 milliards de dirhams à fin décembre 2000, et représenté 62,6% de leurs emplois. Ils ont enregistré un accroissement de 20,5 milliards ou 11,2%, au lieu de 15,9 milliards ou 9,5% un an auparavant. S'agissant des créances en souffrance, elles sont passées de 28,6 milliards à 35,8 milliards, dont 22,7 milliards ou 63,4% sont enregistrés chez les banques spécialisées. A ce niveau, elles constituent 17,5% de l'encours total des crédits et 11% des emplois, au lieu de 15,6% et 9,7% respectivement en 1999.

L'encours à fin décembre 2000 des valeurs d'Etat détenues par les banques s'est élevé à 61,6 milliards de dirhams, s'inscrivant en hausse de 6,8 milliards ou 12,5%. Cette évolution est imputable essentiellement à l'augmentation de 29,5% des bons du Trésor souscrits par adjudication, dont le montant a atteint 42,3 milliards. A l'inverse, le portefeuille de bons souscrits de gré à gré a régressé de 13% pour s'établir à 16,4 milliards. De même, l'encours des emprunts nationaux, inscrit pour 1,9 milliard, a baissé de près d'un cinquième. Enfin, le montant des bons du Trésor souscrits dans le cadre du financement des programmes socio-économiques ont dépassé un milliard et progressé de 8,6%.

(1) Les emplois divers et les ressources diverses ont fait l'objet de compensation.

(2) Voir annexe statistique XIV-1

Le portefeuille de titres de placement et de titres de participation, autres que les fonds d'Etat, a totalisé, à fin décembre 2000, 19,1 milliards de dirhams et constitué près de 6% des emplois des banques. Les titres de placement, d'un montant de 8,5 milliards, ont accusé une baisse de 1,1 milliard, due à la diminution de 1,3 milliard du portefeuille des titres émis par les entreprises non bancaires. Des hausses d'un peu plus de 300 millions ont été, à l'inverse, enregistrées tant par les bons des sociétés de financement que par les bons et obligations émis par les banques spécialisées. De même, les titres de participation, chiffrés à 10,6 milliards, ont progressé de 495 millions d'une fin d'année à l'autre.

Le montant global des valeurs en caisse et des avoirs liquides s'est accru de 2,1 milliards ou 12%, pour atteindre 19,7 milliards de dirhams ou 6% des emplois. Cette évolution est due en particulier à la hausse de 1,6 milliard des dépôts effectués auprès de Bank Al-Maghrib, essentiellement au titre de la réserve monétaire, lesquels ont avoisiné 13,5 milliards.

Les créances sur les correspondants étrangers et sur les banques marocaines, sous forme d'avoirs et de prêts, se sont élevées respectivement à 5,8 milliards et 5,3 milliards de dirhams, montants en progression de 29,2% et 53,5%.

Les ressources des banques

Les dépôts de la clientèle ont augmenté, d'une fin d'année à l'autre, de 21,3 milliards ou 10,6%, atteignant 223,2 milliards de dirhams. A ce niveau, ils ont représenté, comme précédemment, près de 69% des ressources des banques et se composent pour plus de moitié des dépôts à vue non rémunérés, lesquels se sont élevés à 113,1 milliards et accrus de 13 milliards ou 13%. Quant aux dépôts rémunérés, ils ont dépassé 110 milliards et marqué une progression de 8,3 milliards, imputable principalement à la hausse de 6,8 milliards des dépôts à

terme et, dans une moindre mesure, à l'accroissement de 1,7 milliard des comptes sur carnets, les certificats de dépôt émis par les banques ayant, en revanche, accusé un repli de 171 millions de dirhams.

Les banques ont réduit l'encours de leur endettement à moyen et long termes de près de 3 milliards ou 10,6%, le ramenant à 24,9 milliards de dirhams en fin d'exercice. Cette baisse a concerné, avec la même ampleur, tant les emprunts extérieurs, chiffrés à 13,1 milliards de dirhams et contractés principalement par la Caisse nationale de crédit agricole, que les emprunts obligataires intérieurs qui ont atteint 11,8 milliards, dont l'essentiel est émis par le Crédit immobilier et hôtelier.

Les fonds propres des banques, nets des pertes, se sont établis à 26,8 milliards de dirhams, soit 8,2% des ressources. Après avoir connu une nette progression au cours des derniers exercices, ils ont enregistré, cette année, une baisse de près de 4%, le montant des pertes ayant dépassé les augmentations de capital opérées par cinq établissements bancaires, pour un montant total de 402 millions de dirhams.

Les engagements interbancaires ont augmenté d'un cinquième environ pour atteindre 10,1 milliards. En outre, les recours des banques aux avances de Bank Al-Maghrib sont passés de 1,3 milliard à 7,2 milliards, du fait du resserrement des trésoreries en fin d'exercice. De même, leurs engagements en devises à l'égard des correspondants étrangers ont totalisé 3,9 milliards de dirhams et augmenté de 18,3%. Quant aux emprunts nets auprès des organismes financiers, ils se sont chiffrés à 2,4 milliards et accrus de 61,9%.

L'ACTIVITE DES SOCIETES DE FINANCEMENT

L'activité des sociétés de financement a poursuivi la tendance à la hausse constatée auparavant. Ainsi, le total de leurs bilans cumulés s'est chiffré, à fin décembre 2000, à 31,6 milliards de dirhams et a augmenté de 3,4 milliards ou

11,9%. Le mouvement de hausse a concerné essentiellement les sociétés de crédit à la consommation et les sociétés de crédit-bail, dont les totaux des bilans cumulés respectifs ont progressé de 1,2 milliard et de 1,7 milliard ⁽¹⁾. S'agissant des crédits distribués par l'ensemble des sociétés de financement, ils ont atteint 29,4 milliards de dirhams, marquant un accroissement de 15,2% au lieu de 18% en 1999.

Les sociétés de crédit à la consommation

Le total du bilan des 29 sociétés de crédit à la consommation a dépassé 19 milliards de dirhams, enregistrant une hausse de 6,8% qui succède à celle de 19% observée à l'issue de 1999. Cet accroissement s'explique par l'augmentation de 1,5 milliard ou 9,1% des crédits, qui ont atteint 17,9 milliards et représenté cette année encore plus de 94% de leur actif. Les créances en souffrance, dont le montant avait doublé en 1999, se sont accrues de 15%, s'élevant à 2,9 milliards, soit 16,2% de l'ensemble de leurs prêts. Quant aux provisions correspondantes, elles ont été portées de 1,6 milliard à 2,3 milliards, représentant 79% des créances en souffrance au lieu de 62,4% un an auparavant.

Les sociétés de crédit-bail

L'activité des 9 sociétés de crédit-bail a connu un net accroissement en l'an 2000, le total de leurs bilans cumulés ayant augmenté de 22%, pour atteindre 9,4 milliards de dirhams. La progression sensible ainsi enregistrée est imputable à la hausse de 1,9 milliard ou 26,8% des crédits, lesquels se sont

(1) Voir annexes statistiques XIV-2 et XIV-3

élevés à 9,2 milliards. Les créances en souffrance, inscrites pour 916 millions, se sont accrues pour leur part de 3,7% et représenté 10% des concours octroyés par ces sociétés. En regard, les provisions ont été relevées de 10,9% et portées à 672 millions, montant équivalant à 73,4% des créances en souffrance.

Les autres sociétés de financement

Les crédits par décaissement accordés par les autres sociétés de financement ont totalisé 2,2 milliards de dirhams, s'inscrivant en hausse de 438 millions ou 24,3%, par suite de l'expansion des facilités octroyées par les sociétés d'affacturage, dont le montant s'est chiffré à 625 millions. A l'inverse, les prêts distribués par les sociétés de crédit immobilier ont fléchi de 6,6% pour s'établir à 1.152 millions. Quant aux crédits par signature, accordés par les sociétés de cautionnement, ils sont passés, d'une fin d'année à l'autre, de 2,7 milliards à 3 milliards de dirhams.

LES COEFFICIENTS PRUDENTIELS

Les banques ont dans l'ensemble respecté les différentes règles prudentielles édictées par les autorités monétaires en vue d'assurer la solidité financière des établissements de crédit.

Le coefficient de solvabilité, calculé pour l'ensemble des banques, s'est établi en moyenne à 11,1% à fin décembre 2000, dépassant largement le taux minimum réglementaire de 8% que les banques doivent maintenir entre, d'une part, leurs fonds propres nets et, d'autre part, les éléments de leur actif et leurs engagements par signature, pondérés en fonction de leur degré de risque.

En ce qui concerne les positions de change nettes globales des banques, lesquelles doivent être limitées à 20% de leurs fonds propres nets, elles ont baissé en moyenne, de 5,5% à 2,8% pour les positions longues, et augmenté de 0,6% à 1,9% pour les positions courtes. Calculées par devise, les positions de change longues se sont établies à 1,3% pour le dollar et 1,4% pour l'euro, tandis que les positions courtes en ces mêmes devises se sont chiffrées respectivement à 0,7% et 0,9%. Ces taux sont demeurés bien en deçà du ratio réglementaire, fixé par les autorités monétaires à 10% des fonds propres nets.

LE MARCHE DES CAPITAUX

La contraction des volumes des transactions sur les différents compartiments du marché des capitaux, à l'exception de celui des bons du Trésor, et l'accélération de la chute des cours à la Bourse des valeurs ont constitué les faits saillants de l'année 2000. En effet, face à l'augmentation de ses besoins de financement, le Trésor a accru ses recours au marché des adjudications, ce qui a engendré une hausse des taux d'intérêt offerts sur ses émissions. Cet environnement n'a pas manqué d'accentuer le désintérêt des épargnants à l'égard des placements en actions.

Traduisant la volonté des pouvoirs publics de relancer l'activité sur le marché boursier, des mesures ont été prises cette année en vue de pallier l'insuffisance de l'offre de titres et de réduire le coût des transactions. Ainsi, les dispositions de la loi n° 29-00 du 1^{er} septembre 2000 modifiant et complétant le Dahir du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des valeurs visent principalement à encourager l'introduction de sociétés en bourse, d'une part, en permettant aux personnes morales concessionnaires ou gérantes d'un service public d'être cotées sur le premier compartiment sur présentation des états de synthèse de la seule année précédant la demande d'admission à la cote et, d'autre part, en créant un troisième compartiment. Ce dernier est accessible aux entreprises disposant d'un capital libéré d'au moins 5 millions de dirhams, au lieu de 15 millions pour le premier compartiment et 10 millions en ce qui concerne le deuxième. En outre, ces entreprises sont tenues de réaliser une augmentation de capital portant sur un montant minimum de 3 millions de dirhams au moment de l'introduction en bourse et de diffuser dans le public 40% du capital social, dont la moitié au moins doit provenir de l'augmentation de capital. Par ailleurs, la SBVC a réduit le taux des commissions prélevées sur les transactions portant sur les actions, ramené de 0,14% à 0,10%, et annoncé l'exonération, pour les années 2000 et 2001, des commissions applicables aux opérations d'introduction à la cote et de centralisation.

Dans le cadre de sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, le CDVM a, quant à lui, publié six circulaires en l'an 2000, dont les deux principales concernent le placement de titres dans le cadre de l'appel public à l'épargne ainsi que les relations entre les sociétés de bourse et leur clientèle. La première circulaire définit les conditions et les modalités de déroulement des opérations d'appel public à l'épargne par émission de valeurs mobilières afin d'en assurer la transparence. La seconde fixe les dispositions relatives à l'identité du client et à son information, ainsi que les droits et obligations de la société d'intermédiation et de son client se rapportant en particulier à l'exécution des ordres en bourse.

Le marché interbancaire

En raison du recours croissant des intervenants au marché secondaire des bons du Trésor, le volume des transactions sur le marché interbancaire s'est inscrit en baisse, revenant en moyenne mensuelle de près de 11 milliards à 8 milliards de dirhams, dont 7,1 milliards sont constitués par les échanges entre banques ⁽¹⁾. A la faveur des interventions de la Banque centrale, les taux d'intérêt pratiqués sur ce compartiment ont continué d'être orientés à la baisse en 2000, la moyenne quotidienne du coût de l'argent au jour le jour s'étant établie à 5,41%, en recul de 23 points de base par rapport à l'année précédente.

Le marché des bons du Trésor

Le volume des émissions par adjudication, en relation avec l'accroissement des besoins de financement du Trésor, surtout au cours du second semestre, a poursuivi son expansion pour atteindre 40,3 milliards de dirhams, ce qui s'est traduit par une hausse sensible des taux d'intérêt offerts sur les

(1) Voir annexes statistiques XV-1 et XV-2

titres publics. Le montant souscrit par les banques, en hausse de plus de 55%, a atteint 27,4 milliards et représenté plus des deux tiers du total, tandis que la part des OPCVM est revenue à 12,4% et celle des compagnies d'assurances et des organismes de prévoyance à 5%. De même, le volume des transactions sur le marché secondaire a connu, de nouveau, une forte progression. Le Trésor a, en revanche, renoncé depuis mars 1999 aux émissions dans le public d'emprunts nationaux, dont l'encours a diminué, s'établissant, à fin décembre 2000, à près de 7 milliards de dirhams.

Les émissions par adjudication de bons à court terme ont porté sur 20,1 milliards de dirhams, en expansion de 73,1% par rapport au montant émis au cours de l'exercice précédent. Les taux d'intérêt servis sur ces émissions se sont inscrits en hausse pour l'ensemble des échéances, se situant, en moyenne, entre 5,29% et 5,73% au lieu d'une fourchette de 4,81% à 5,21% en 1999. Quant aux remboursements, ils ont atteint 14,4 milliards, contre 7,1 milliards seulement une année auparavant. L'encours des bons à court terme émis par adjudication s'est ainsi établi, à fin décembre, à 16,7 milliards, en progression de 52%.

Les émissions de
bons du Trésor

Le montant émis au titre des adjudications de bons du Trésor à moyen et long termes a marqué, quant à lui, une hausse de l'ordre de 7,8% et atteint 20,2 milliards de dirhams au lieu de 18,7 milliards en 1999. Cette évolution recouvre, néanmoins, un recours plus important aux émissions à moyen terme. A l'instar des bons à court terme, les taux d'intérêt appliqués à ces émissions ont continuellement augmenté depuis le mois de novembre 1999, passant entre cette date et fin décembre 2000 de 5,11% à 6,72% pour l'échéance de 5 ans et de 5,59% à 6,84% pour les bons à 10 ans notamment. L'émission de bons à 20 ans, opérée pour la première fois en octobre, était assortie d'une rémunération de 7,70%. L'encours des bons à moyen et long termes s'est chiffré, en fin d'année, à 99,6 milliards de dirhams, dont plus de 75% au titre des émissions à 5 et 10 ans ⁽¹⁾.

(1) Voir annexes statistiques de XV-3 à XV-5

Le marché secondaire
des bons du Trésor

L'essor de l'activité sur ce compartiment s'est poursuivi, les transactions ayant atteint cette année 1.152,3 milliards de dirhams, contre seulement 489,2 milliards en 1999. Cette forte progression reste davantage liée aux opérations temporaires de vente avec engagement de rachat qu'à des cessions et acquisitions fermes. Les principaux intervenants sur ce marché demeurent les banques et la Caisse de dépôt et de gestion qui ont été à l'origine de la moitié du volume des transactions, tandis que les opérations initiées par les OPCVM en ont représenté 45%. La répartition par tranche de durée résiduelle fait ressortir la prédominance des maturités variant entre plus de 5 ans et 10 ans, dont la part s'est élevée à près de 32%.

Les autres titres de créances négociables

Les émissions de titres de créances négociables autres que les bons du Trésor, d'un montant de 2,6 milliards de dirhams, ont accusé un recul de près de 50%. Cette évolution s'explique par de moindres recours des émetteurs au financement sur ce marché, en liaison notamment avec la hausse des taux d'intérêt offerts sur les bons du Trésor, lesquels servent d'indicateur pour la négociation de la rémunération des TCN, en particulier les bons des sociétés de financement. Ainsi, les taux d'intérêt pour la durée la plus fréquente, celle de 3 ans, se sont inscrits dans la fourchette de 6,50% à 8,20%. Ces opérations ont porté, en l'absence d'émissions de billets de trésorerie, sur les bons des sociétés de financement, à concurrence de 1,6 milliard, et sur les certificats de dépôt, à hauteur de 950 millions. A fin décembre, l'encours de ces titres n'a guère varié, s'établissant à 10,6 milliards de dirhams, dont 5,6 milliards pour les certificats de dépôt et près de 5 milliards pour les bons des sociétés de financement ⁽¹⁾.

(1) Voir annexe statistique XV-6

Les émissions obligataires

Les souscriptions aux emprunts obligataires ont atteint 845,7 millions de dirhams, au lieu de 1,5 milliard l'année antérieure. La Banque marocaine pour le commerce et l'industrie a procédé à une émission de 400 millions de dirhams d'obligations convertibles en actions, d'une durée de 7 ans et portant intérêt au taux de 4,25%. Pour sa part, le Crédit immobilier et hôtelier a émis deux emprunts à 5 et 10 ans garantis par l'Etat, d'un montant total de 445,7 millions, assortis d'une rémunération aux taux respectifs de 5,85% et 6,35%.

LA BOURSE DES VALEURS

Le mouvement de repli des cours boursiers entamé en septembre 1998 s'est poursuivi, l'indice général ayant enregistré à fin 2000 une baisse de 15,27%, pour s'établir à 658,43 points⁽¹⁾. A l'exception d'une légère appréciation en mars, en liaison avec la publication des résultats des sociétés cotées, puis en mai et, surtout, au mois d'août, avec l'annonce d'indices encourageants de découvertes pétrolières, cette tendance baissière a prévalu au cours de la majeure partie de l'année.

Le volume des transactions, abstraction faite des opérations sur le marché primaire, a subi une forte contraction, de plus de 61%, ne dépassant pas 34,6 milliards de dirhams. Bien que la part des transactions sur le compartiment central soit passée de 35,7% à 44,2%, les échanges sur celui des blocs représentent encore plus de la moitié du chiffre d'affaires total. La répartition selon la catégorie de titres demeure, quant à elle, caractérisée par la prédominance des opérations portant sur les actions qui ont constitué près de 90% du volume des transactions, la négociation des titres d'Etat s'effectuant pour l'essentiel sur le marché secondaire des bons du Trésor.

(1) Voir annexe statistique XV-7

Consécutivement au repli des cours, la capitalisation boursière a marqué une baisse de près de 17%, s'établissant à 114,9 milliards de dirhams, soit 32,9% du PIB, au lieu de 40,2% à l'issue de l'année précédente. La valeur boursière des attributions d'actions gratuites a subi un net recul, se limitant à 761 millions de dirhams contre 4,3 milliards en 1999. Dans ces conditions, le taux de rendement général, de l'ordre de 3,9%, s'est inscrit en baisse de plus d'un quart, en dépit de la distribution de dividendes pour un montant de 3,7 milliards de dirhams, au lieu de près de 3 milliards un an auparavant.

S'agissant des opérations d'appel public à l'épargne approuvées par le CDVM en 2000, elles ont porté sur un montant total de 4,2 milliards de dirhams, en accroissement de l'ordre de 10%. Ces opérations ont concerné cinq augmentations de capital, dont deux réservées aux cadres dirigeants des sociétés émettrices, d'un montant total de 2,1 milliards, deux émissions obligataires pour une valeur de 900 millions et une seule introduction en bourse pour un montant de 1,2 milliard. Compte tenu de la radiation de deux valeurs, dont l'une à la suite d'une décision du CDVM, le nombre de sociétés cotées est revenu à 53.

Afin d'insuffler une nouvelle dynamique à la Bourse des valeurs, les pouvoirs publics ont, dès le début de l'année 2001, confirmé leur volonté de poursuivre la promotion du financement de l'économie par le biais des marchés de capitaux, notamment sur le marché boursier. Parmi les mesures annoncées, la mise en place d'un plan d'épargne en actions incitatif est destinée à canaliser l'épargne des particuliers vers l'acquisition de titres cotés en bourse. Le projet d'amélioration du dispositif réglementaire relatif à l'épargne des investisseurs institutionnels devrait, quant à lui, favoriser leur retour durable vers les placements à long terme. Par ailleurs, l'annonce par le Trésor de ses besoins de financement sur une base mensuelle ainsi que son éventuel recours aux financements extérieurs devraient assurer une régularité de ses émissions sur le marché des capitaux et permettre d'éviter une évolution erratique des taux d'intérêt.

L'EPARGNE FINANCIERE

Dans un contexte marqué, cette année encore, par une faible progression des revenus, les flux de placements financiers ont accusé une décreue sensible, pour s'établir à 32,6 milliards, au lieu de 48,8 milliards en 1999, retrouvant ainsi un niveau comparable à la moyenne des cinq années antérieures ⁽¹⁾. Cette évolution s'est, en outre, accompagnée de variations divergentes des rendements dégagés par les différentes catégories de placements. Il s'en est suivi une désaffection prononcée vis-à-vis des titres émis par les OPCVM, largement désavantagés par la chute des cours boursiers et par la hausse, légère mais continue tout au long de l'année, des taux offerts par le Trésor sur le marché des adjudications. Aussi, les agents non financiers ont-ils préféré orienter leur épargne plutôt vers les instruments à rendement fixe, qui ne présentent aucun risque de perte en capital, d'autant plus qu'une harmonisation fiscale partielle a été instituée dans le cadre de la loi de finances 1999-2000. Les dépôts auprès du système bancaire ont enregistré, en effet, un nouveau développement important, notamment sous forme de comptes à terme. De même, les souscriptions sur le compartiment des bons du Trésor émis par adjudication se sont nettement redressées, sans pour autant parvenir à compenser les remboursements des bons à 6 mois et des emprunts nationaux.

En ce qui concerne l'épargne longue, elle a continué de progresser à un rythme soutenu. Le maintien des souscriptions aux titres de sociétés à un niveau appréciable dénote, chez les investisseurs, une volonté accrue d'améliorer le degré de capitalisation de leurs entreprises, tandis que la progression des provisions constituées par les organismes d'assurance et de prévoyance témoigne

(1) Voir annexes statistiques XVI-1 à XVI-3

d'une plus grande efficacité de ce secteur, dont l'importance devrait s'affirmer au sein de l'économie en tant que vecteur de mobilisation de l'épargne institutionnelle.

Le tableau ci-après retrace l'évolution des placements des particuliers et des entreprises non financières au cours des trois dernières années.

En millions de dirhams	Encours de fin d'année			Flux nets	
	1998	1999	2000	1999	2000
Avoirs liquides.....	153.811	172.344	185.813	18.533	13.469
Placements à court terme.....	102.071	108.868	115.565	6.797	6.697
Placements à moyen terme.....	11.093	8.785	7.607	-2.308	-1.178
Titres d'OPCVM	15.744	24.053	15.936	8.309	-8.117
Epargne institutionnelle.....	77.090	82.897	89.630	5.807	6.733
Sous-total.....	359.809	396.947	414.551	37.138	17.604
Titres de sociétés.....				11.402	12.990
dont : . titres nouvellement émis.....				11.395	12.972
. actions de sociétés privatisées.....				7	18
Total brut				48.540	30.594
Ajustement.....				260	1.983
Total net				48.800	32.577

Les avoirs liquides

Les avoirs liquides ont progressé à un rythme proche de 8%, enregistrant un flux net de 13,5 milliards de dirhams, niveau inférieur à celui de l'année précédente, laquelle avait connu, il est vrai, une expansion anormale des encaisses, en raison des craintes suscitées par le passage informatique à l'an 2000. Le reflux des billets au cours des premiers mois de l'année, joint à la médiocrité de la campagne agricole, s'est traduit par une décélération de la circulation fiduciaire, dont la hausse n'a pas dépassé 1,5 milliard, au lieu de 6,1 milliards en 1999.

Les dépôts à vue ont marqué, en revanche, un accroissement à peu près du même niveau que celui de l'année précédente, soit 12 milliards de dirhams, dont l'essentiel a été constitué auprès du système bancaire.

Les placements à court et moyen termes

Cette catégorie de placements a dégagé un accroissement de 5,5 milliards de dirhams, au lieu de 4,5 milliards l'année précédente, mais qui recouvre une évolution différenciée, les dépôts sur carnets et surtout les dépôts à terme ayant sensiblement progressé, alors que les souscriptions de bons du Trésor ont globalement reculé.

L'augmentation des avoirs en comptes sur carnets a résulté de la progression de 1,7 milliard des dépôts constitués auprès du système bancaire et, pour près de 500 millions, des avoirs confiés à la Caisse d'épargne nationale. Elle apparaît toutefois moins importante qu'en 1999, du fait notamment de la diminution des taux d'intérêt servis sur cette catégorie de dépôts, consécutivement à la forte baisse, au cours de l'année précédente, de la rémunération des bons du Trésor émis par adjudication qui leur servent de référence. La remontée des taux offerts par l'Etat durant l'année 2000 a, par la suite, tiré à la hausse les taux créditeurs pour le second semestre 2000 et le premier semestre 2001. C'est ainsi que le taux des comptes sur carnets bancaires a perdu 167 points de base au premier semestre, passant de 5,56% à 3,89%, avant de se relever à 4,48% à partir de juillet et à 5,11% à compter du premier janvier 2001. Dans le même temps, le taux d'intérêt de la Caisse d'épargne nationale, qui avait déjà chuté à 4,75% au cours de la deuxième période de 1999, est tombé à 2,80% au premier semestre 2000 pour reprendre à 3,30% au deuxième et à 3,95% pour la période allant de janvier à juin 2001.

S'agissant des disponibilités en comptes et bons à échéance fixe, leur progression de 6,8 milliards, largement plus forte qu'en 1999, tient à un arbitrage favorable des agents non financiers, guidés dans leur choix par la sécurité et la

stabilité du rendement de ces placements par rapport aux instruments concurrents. Le taux moyen pondéré servi sur les dépôts à 6 et 12 mois a oscillé dans une fourchette comprise entre 4,92% et 5,13%, après avoir atteint 5,42% en décembre 1999.

Les souscriptions nettes de bons du Trésor se sont, cette année encore, soldées par un flux négatif, qui découle pour l'essentiel de la chute de 3 milliards de dirhams de l'encours des bons du Trésor à 6 mois émis dans le public et de la baisse de 2,7 milliards de celui des emprunts nationaux, qui n'ont donné lieu à aucune émission depuis mars 1999. La tendance ainsi observée a, toutefois, été partiellement compensée par l'augmentation rapide, de 2,1 milliards, des placements nets effectués par les entreprises non financières et les particuliers sur le marché des adjudications de bons du Trésor, au lieu d'un flux négatif de près de 100 millions en 1999. Cette évolution favorable, qui a été suscitée par une courbe ascendante des taux d'intérêt sur ce compartiment au cours de l'année 2000, traduit en définitive une meilleure utilisation des instruments de marché par les opérateurs non financiers.

Les titres d'OPCVM

Sur un actif net global des OPCVM de 35,5 milliards de dirhams, l'encours des titres détenus par les entreprises non financières et les particuliers a représenté 45,8%, au lieu de 53% en 1999. La chute sensible de 8,1 milliards de dirhams, qu'il a enregistrée cette année, apparaît d'autant plus brutale qu'elle succède à une hausse de même montant en 1999. Le repli observé, résultant d'un mouvement général de désaffection vis-à-vis de cette catégorie de placements, a concerné surtout les titres d'OPCVM obligations, dont l'encours a accusé une forte décreue de 5,9 milliards. La faiblesse des rendements dégagés par ces titres, due à la hausse régulière tout au long de l'année des taux sur le marché des adjudications de bons du Trésor, a amené les épargnants à opter plutôt pour les placements en comptes à terme, qui ne présentent pas de risque de perte en capital.

Les placements en titres d'OPCVM actions et diversifiés ont, pour leur part, enregistré de nouveau un flux net négatif, de 2,2 milliards de dirhams, au lieu de 1,2 milliard en 1999. L'accentuation des désinvestissements subis par ces organismes tient en particulier à la persistance de la tendance baissière des cours boursiers, laquelle s'est traduite par une chute importante des indices mesurant leurs performances, chiffrée, d'une fin d'année à l'autre, à 18,3% pour les OPCVM actions et à 9,9% pour les OPCVM diversifiés.

L'épargne institutionnelle

Le montant global de l'épargne gérée par les organismes de prévoyance et les entreprises d'assurance est estimé, à fin décembre 2000, à 89,6 milliards de dirhams, en augmentation de 6,7 milliards, au lieu de 5,8 milliards l'année précédente.

Les réserves techniques des organismes de retraite et de prévoyance, d'un encours de l'ordre de 47,1 milliards de dirhams, ont bénéficié d'un flux net de 3,6 milliards, en légère baisse par rapport à celui de l'année antérieure. Ce ralentissement s'explique, notamment, par un fléchissement des provisions additionnelles constituées par les institutions gérées par la Caisse de dépôt et de gestion, revenues de 2,6 milliards à 2,1 milliards de dirhams ⁽¹⁾. S'agissant des disponibilités de la Caisse nationale de sécurité sociale, elles n'ont enregistré cette année qu'un faible accroissement, de 3,1% ou 450 millions de dirhams, qui correspond à une capitalisation de ses revenus auprès de la Caisse de dépôt et de gestion.

(1) Il s'agit de la Caisse nationale de retraite et d'assurances (CNRA) et du Régime collectif d'allocation de retraites (RCAR).

Les entreprises d'assurance ont vu, quant à elles, leurs provisions techniques augmenter de 3,1 milliards de dirhams pour s'établir, selon des chiffres estimés, à 42,5 milliards à fin décembre 2000. Ce développement appréciable s'est opéré dans un contexte caractérisé par la poursuite du mouvement de restructuration amorcé ces dernières années, consistant en un certain nombre de fusions-acquisitions. Parallèlement à cette dynamique de recomposition, les entreprises d'assurance ont continué à développer les branches vie et capitalisation, dont la part dans les provisions techniques s'est progressivement améliorée, passant à 43,5% contre 41,7% en 1999 et 40,6% en 1998.

Les titres de sociétés

Les investissements nets effectués en titres de sociétés nouvellement émis se sont établis à environ 13 milliards de dirhams, en hausse de 13,8%, traduisant un nouvel essor dans l'effort de capitalisation déployé par les entreprises. L'évolution observée découle de l'accroissement brut de capital, qui a porté sur 17,6 milliards de dirhams, et de réductions de capital ayant totalisé 4,6 milliards dont 3,3 milliards au titre des transformations de sociétés.

En millions de dirhams	1997	1998	1999	2000
Accroissement brut de capital	8.475	9.107	14.946	17.600
- Augmentations de capital	6.692	5.937	11.263	12.390
- S.A.	6.283	5.058	10.459	11.197
(dont : apports en numéraire).....	(2.385)	(2.881)	(3.841)	(309)
- SARL.....	409	879	804	1.193
- Constitutions de sociétés	1.783	3.170	3.683	5.210
- S.A.....	950	2.176	861	415
- SARL.....	833	994	2.822	4.795
Réductions de capital	-2.003	-1.356	-3.552	-4.628
Accroissement net de capital.....	6.472	7.751	11.394	12.972
Actions de sociétés privatisées	459	208	7	18

Les augmentations de capital, d'un montant global de 12,4 milliards de dirhams, ont concerné 1.945 sociétés. Dans cet ensemble, les sociétés anonymes sont intervenues à hauteur de 11,2 milliards dont seulement 309 millions en numéraire et 1,4 milliard en nature, l'essentiel, soit 9,5 milliards, ayant consisté en des incorporations de réserves. La répartition sectorielle demeure dominée par les entreprises industrielles, qui ont représenté plus de 76% du total des apports.

Les capitaux drainés par les nouvelles constitutions de sociétés ont pour leur part totalisé 5,2 milliards, montant en hausse de 1,5 milliard ou 41,5% par rapport à 1999. Ce mouvement a concerné essentiellement la création de sociétés à responsabilité limitée, au nombre de 6.055 pour un volume de capitaux de l'ordre de 4,8 milliards de dirhams. La constitution de 199 sociétés anonymes, pour 414 millions seulement, confirme la tendance des investisseurs à opter pour la forme juridique des SARL, dont le statut est jugé moins contraignant en matière de transparence et de responsabilisation dans la gestion des biens sociaux. Cette évolution est corroborée par la transformation de 2.522 sociétés anonymes pour un montant global de 3 milliards de dirhams.

Les flux de capitaux correspondant aux placements effectués en l'an 2000 par les agents non financiers ont servi au financement des entreprises et des ménages à hauteur de 33,8 milliards de dirhams, contre 31,5 milliards en 1999, et à la couverture des besoins du Trésor à concurrence de 14,2 milliards, au lieu de 4,1 milliards l'année précédente. Les intermédiaires financiers continuent d'occuper une place prépondérante dans le système de financement de l'économie, leur intervention ayant représenté, avec 38 milliards de dirhams, plus des trois quarts des concours additionnels alloués cette année. Il convient de noter, cependant, qu'une partie des financements ainsi octroyés provient des ressources propres des intermédiaires financiers pour un montant plus important cette année, en raison de l'augmentation de leurs provisions.

LE BILAN DE BANK AL-MAGHRIB

Le bilan de Bank Al-Maghrib, après répartition des bénéfices, a atteint un montant total de 88.747,1 millions de dirhams à fin décembre 2000. Il a ainsi enregistré une augmentation de 3.077 millions ou 3,6% par rapport à l'année 1999.

Cette variation est attribuable, au niveau de l'actif, principalement à la hausse substantielle des avances consenties aux banques et à l'acquisition, par Bank Al-Maghrib, de bons du Trésor sur le marché secondaire, pour un montant de 1.605,8 millions de dirhams, dans le cadre d'opérations d'open market, alors qu'une forte diminution a été constatée sur les avoirs en devises convertibles. Du côté du passif, les augmentations les plus notables ont concerné le volume de la circulation des billets et monnaies ainsi que les dépôts des banques au titre de la réserve monétaire.

ACTIF

Avoirs en or,
en droits de tirage
spéciaux et en
devises convertibles

Ce chapitre a enregistré, en s'établissant à 53.543,5 millions de dirhams, un recul de 6.166,9 millions, à la suite de la baisse de 6.581,1 millions des avoirs en devises convertibles, comptabilisés pour 48.742,1 millions. De leur côté, les disponibilités en droits de tirage spéciaux, en s'établissant à 1.267,9 millions, se sont inscrites en hausse de 409,6 millions ou 47,7%.

Concours financiers
à l'Etat

Les avances accordées par Bank Al-Maghrib au Trésor, qui avaient subi une forte baisse de plus de 5 milliards, l'année passée, ont enregistré un accroissement de 527,9 millions ou 4%, pour s'établir au total à 13.749,4 millions. Cette évolution est imputable intégralement à l'utilisation de la facilité de

caisse, ouverte chaque année à l'Etat en vertu du paragraphe 2 de l'article 35 du dahir portant statut de Bank Al-Maghrib et qui s'est chiffrée à 8.249,4 millions.

Le montant des avances conventionnelles est resté inchangé avec 5.500 millions ventilés comme suit :

250 millions de dirhams au titre de l'avance conventionnelle du 12 mars 1964
250 millions de dirhams au " " " du 31 décembre 1967
500 millions de dirhams au " " " du 7 mai 1970
1.000 millions de dirhams au " " " du 13 mars 1974
2.000 millions de dirhams au " " " du 13 octobre 1977
1.500 millions de dirhams au " " " du 9 avril 1980.

En se chiffrant à 33,4 millions, le solde des dépôts de Bank Al-Maghrib auprès du Service des chèques postaux s'est accru de 6,1 millions ou 22,2%.

Comptes courants
postaux

Cette rubrique, qui évolue en fonction de la situation des trésoreries bancaires, continue d'enregistrer de fortes fluctuations d'une année à l'autre. Elle s'est élevée, cette année, à 16.164 millions, marquant de la sorte une progression de 6.890,6 millions ou 74,3%. Cette évolution est due, pour un montant de 5.400 millions, aux avances sur appel d'offres à 7 jours et, pour 796,5 millions, aux "effets en cours de recouvrement" dont l'encours a plus que doublé sous l'effet de l'expansion des chèques à crédit immédiat réglés au Trésor, passés de 687,7 à 1.450,3 millions de dirhams.

Opérations de crédit

Correspondant à des acquisitions de bons du Trésor sur le marché secondaire, dans le cadre des opérations d'open market, ce poste a enregistré un montant de 1.605,8 millions de dirhams.

Bons du Trésor
acquis sur le marché
secondaire

Emploi du capital
et des réserves

Ce chapitre s'est accru de 141,7 millions ou 5,8% pour s'établir à 2.571,1 millions, représentant essentiellement les montants relatifs aux immobilisations nettes des amortissements et au portefeuille de titres.

Divers

Les éléments "divers" de l'actif, qui incluent les acomptes versés à l'Etat au titre de l'impôt sur les sociétés ainsi que les créances sur les tiers, se sont élevés à 1.080 millions et ont connu une progression de 71,9 millions ou 7,1%.

PASSIF

Billets en circulation

La valeur des billets en circulation a atteint 60.250,7 millions et progressé modérément, de 1.305,7 millions ou 2,2% comparativement à l'exercice précédent, où elle avait connu une expansion de 6.687,7 millions ou 12,8%, en raison des craintes suscitées par le passage informatique à l'an 2000.

Selon leur valeur faciale, les billets en circulation à fin décembre 2000 se présentent comme suit :

4.243.236 billets	de 5 dirhams DH	21.216.180,00
23.122.619 billets	de 10 dirhams DH	231.226.190,00
48.063.031 billets et 1/2	de 20 dirhams..... DH	961.260.630,00
34.500.473 billets	de 50 dirhams..... DH	1.725.023.650,00
279.542.922 billets	de 100 dirhams..... DH	27.954.292.200,00
146.788.307 billets et 1/2	de 200 dirhams..... DH	29.357.661.500,00
Total		DH 60.250.680.350,00

Circulation métallique

Les pièces en circulation à la fin de l'exercice 2000 ont atteint au total un montant de 1.192,9 millions et augmenté de 70,6 millions ou 6,3%. Leur ventilation par catégorie de pièces se présente comme suit :

- Or

7.673 pièces commémoratives de 250 dirhams.....	DH	2.418.250,00
1.990 pièces commémoratives de 500 dirhams.....	DH	995.000,00

- Argent

6.377.796 pièces de 1 dirham (type 1960).....	DH	6.377.796,00
651.020 pièces de 5 dirhams (type 1965).....	DH	3.255.100,00
27.234 pièces commémoratives de 50 dirhams....	DH	1.361.700,00
9.138 pièces commémoratives de 100 dirhams....	DH	913.800,00
3.924 pièces commémoratives de 150 dirhams....	DH	588.600,00
19.469 pièces commémoratives de 200 dirhams ...	DH	3.893.800,00

- Nickel

195.905.115 pièces de 50 centimes.....	DH	97.952.557,50
347.040.478 pièces de 1 dirham.....	DH	347.040.478,00
57.662.179 pièces de 5 dirhams.....	DH	288.310.895,00
35.184.001 pièces de 10 dirhams.....	DH	351.840.010,00

- Bronze d'aluminium

217.606.784 pièces de 5 centimes.....	DH	10.880.339,20
299.184.707 pièces de 10 centimes.....	DH	29.918.470,70
234.761.385 pièces de 20 centimes.....	DH	46.952.277,00

- Aluminium

21.908.665 pièces de 1 centime.....	DH	219.086,65
-------------------------------------	----	------------

Total..... DH 1.192.918.160,05

Les engagements en or et en devises se sont allégés de 93,7 millions ou 3% en s'établissant à 3.055,2 millions. Cette diminution est imputable à la baisse des dépôts en devises des banques revenus de 2.322,7 millions à 2.161,9 millions de dirhams.

Engagements en or
et en devises
convertibles

Accords de paiement	Le montant inscrit dans cette rubrique est demeuré inchangé à 0,2 million de dirhams.
Dépôts et autres engagements	Le montant des dépôts et autres engagements s'est chiffré à 15.629,3 millions et apparaît en progression de 1.522 millions ou 10,8%, due à l'augmentation de 2.701,4 millions des comptes opérations des banques, qui ont inclus, à compter du mois de mai 2000, les montants consignés jusque-là au niveau des comptes de réserves. A l'inverse, les dépôts des "autres comptes" ont diminué de 1.183,4 millions de dirhams.
Allocations de droits de tirage spéciaux	La contre-valeur de ces allocations reste, avec 433,6 millions de dirhams, inchangée d'une année à l'autre .
Capital et réserves	Comptabilisé pour 5.265,9 millions, le total inscrit au titre de cette rubrique s'est accru de 244,9 millions ou 4,9%, montant imputable exclusivement à l'élargissement des réserves.
Divers	Le chapitre des éléments "divers" du passif a augmenté de 27,6 millions ou 1% pour s'établir à 2.919,3 millions. Le bénéfice net de l'exercice s'est chiffré, après prélèvement de 771,9 millions au titre de l'impôt sur les sociétés, à 962,5 millions au lieu de 1.003,7 millions l'exercice précédent.

**BILAN ET COMPTE DE RESULTATS
DE L'EXERCICE 2000**

BILAN DE BANK AL-MAGRIB

A C T I F

	En dirhams
Avoirs en or, droits de tirage	
spéciaux et devises convertibles.....	53 543 484 339.41
- Avoirs en or	1 954 603 473.33
- Souscription FMI-tranche de réserve	1 293 531 311.54
- Avoirs en droits de tirage spéciaux	1 267 849 874.87
- Avoirs en devises convertibles	48 742 140 429.67
- Souscription au Fonds Monétaire Arabe	285 359 250.00
Accords de paiement.....	11 307.30
Concours financiers à l'État.....	13 749 400 000.00
- Avances à l'État - Article 35 par. 3 des Statuts.....	5 500 000 000.00
- Avance à l'État - Article 35 par. 2 des Statuts.....	8 249 400 000.00
- Mobilisation de traites douanières et d'obligations cautionnées	-
Comptes courants postaux.....	33 351 516.98
Opérations de crédit.....	16 164 067 706.91
- Avances	14 632 437 732.63
- Effets en cours de recouvrement	1 531 629 974.28
Bons du Trésor acquis sur le marché secondaire.....	1 605 753 297.14
Emploi du capital et des réserves.....	2 571 054 008.12
Divers.....	1 079 955 322.76
Total de l'Actif.....	88 747 077 498.62

(1) Y compris les bénéfices avant impôt.

À FIN DÉCEMBRE 2000

PASSIF

	En dirhams
Billets et monnaies en circulation.....	61 443 598 510.05
- Billets	60 250 680 350.00
- Monnaies	1 192 918 160.05
Engagements en or et devises convertibles.....	3 055 166 125.15
- Engagements en or	-
- Engagements en devises convertibles	2 848 987 852.80
- Engagements en dirhams convertibles	12 244 152.36
- Organismes internationaux	193 934 119.99
Accords de paiement.....	233 641.52
Dépôts et autres engagements.....	15 629 280 072.81
- Compte courant du Trésor public	1 083 394.70
- Banques - comptes opérations	13 765 733 043.70
- Banques - comptes de réserves	-
- Banques - comptes de reprise de liquidité	-
- Autres comptes	1 784 878 778.90
- Autres engagements	77 584 855.51
Allocations de droits de tirage spéciaux.....	433 628 327.61
Capital et réserves.....	5 265 905 684.59
- Capital	500 000 000.00
- Réserves	4 765 905 684.59
Divers (1).....	2 919 265 136.89
Total du Passif	88 747 077 498.62

COMPTE DE RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2000

	En dirhams
PRODUITS	
Produits d'escompte	4 991 671.88
Intérêts	2 508 809 148.46
Commissions	119 574 162.77
Autres produits financiers	25 539 735.87
Produits divers	77 959 822.31
I. Total des produits.....	2 736 874 541.29
CHARGES	
Dépenses de fonctionnement	467 538 081.14
Charges diverses	158 511 748.38
Dotations aux amortissements	107 047 947.12
Constitution de provisions	25 000 000.00
Constitution de réserves.....	244 378 000.00
II. Total des charges.....	1 002 475 776.64
III. Bénéfice brut (I-II).....	1 734 398 764.65
IV. Impôt sur les sociétés	771 885 830.50
V. Bénéfice net (III-IV).....	962 512 934.15

ANNEXES

I-1 - PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

(Prix du marché de l'année 1980)

(en millions de dirhams)

Branches d'activité	1996	1997	1998	1999	2000*
Activités primaires.....	23.280	17.120	21.354	17.120	14.261
Agriculture, sylviculture et pêche	23.280	17.120	21.354	17.120	14.261
Activités secondaires	36.463	38.484	39.183	40.146	41.172
Industrie extractive	3.544	4.088	3.951	3.863	3.786
Énergie et eau ⁽¹⁾	5.849	6.225	6.301	6.527	6.461
Industrie manufacturière.....	22.058	22.806	23.345	23.922	24.759
Bâtiment et travaux publics.....	5.012	5.365	5.586	5.834	6.166
Activités tertiaires.....	45.992	46.824	49.656	51.440	53.330
Transports et communications.....	7.777	7.961	8.655	9.158	9.635
Commerce et D ⁽²⁾	24.468	24.663	26.555	27.547	28.527
dont : - Commerce	15.719	15.313	16.467	16.737	17.019
- DTI	8.749	9.350	10.088	10.810	11.508
Autres service ⁽³⁾	13.747	14.200	14.446	14.735	15.168
Produit intérieur brut marchand.....	105.735	102.428	110.193	108.706	108.763
Administrations publiques.....	21.292	21.769	22.465	23.027	23.349
Produit intérieur brut.....	127.027	124.197	132.658	131.733	132.112

I-2 - VARIATIONS DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

(Prix du marché de l'année 1980)

(variations en pourcentage)

Branches d'activité	1996	1997	1998	1999	2000*
Activités primaires.....	78.0	- 26.5	24.7	- 19.8	-16.7
Agriculture, sylviculture et pêche	78.0	- 26.5	24.7	- 19.8	-16.7
Activités secondaires	4.8	5.5	1.8	2.5	2.6
Industrie extractive.....	2.2	15.3	- 3.4	- 2.2	- 2.0
Énergie et eau ⁽¹⁾	13.4	6.4	1.2	3.6	- 1.0
Industrie manufacturière.....	2.9	3.4	2.4	2.5	3.5
Bâtiment et travaux publics.....	5.9	7.0	4.1	4.4	5.7
Activités tertiaires.....	2.1	1.8	6.0	3.6	3.7
Transports et communications.....	2.8	2.4	8.7	5.8	5.2
Commerce et D ⁽²⁾	4.4	0.8	7.7	3.7	3.6
dont : - Commerce	8.3	- 2.6	7.5	1.6	1.7
- DTI	- 1.9	6.9	7.9	7.2	6.5
Autres service ⁽³⁾	- 2.2	3.3	1.7	2.0	2.9
Produit intérieur brut marchand.....	13.8	- 3.1	7.6	- 1.3	0.1
Administrations publiques.....	5.0	2.2	3.2	2.5	1.4
Produit intérieur brut.....	12.2	- 2.2	6.8	- 0.7	0.3

(1) Combustibles solides, pétrole brut, raffinage de pétrole, électricité et eau.

(2) DTI : Droits et taxes à l'importation nets des subventions.

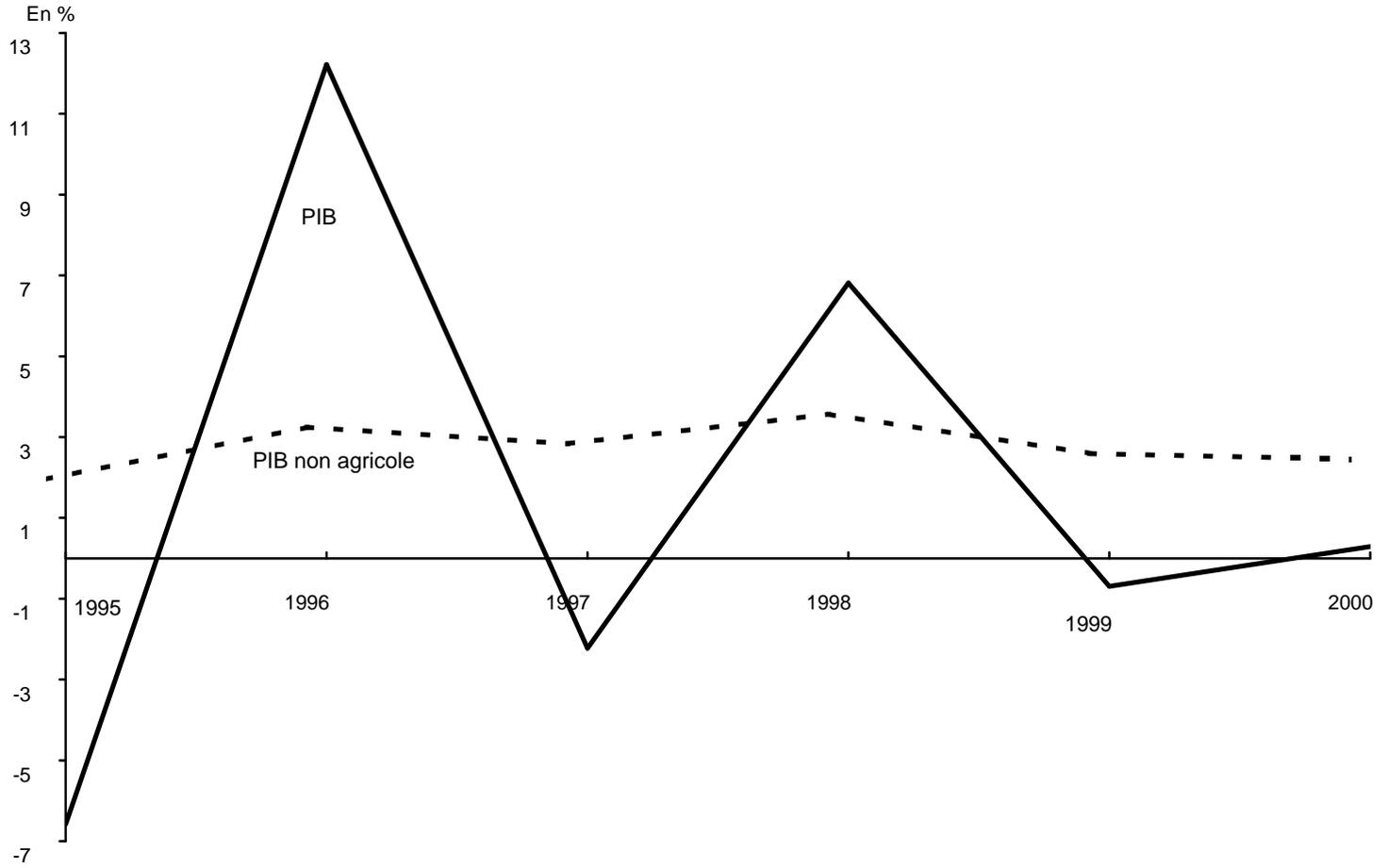
(3) Hébergement et restauration, autres services marchands non financiers, institutions financières, services bancaires imputés.

(*) Chiffres provisoires.

Source : Ministère de la prévision économique et du plan.

VARIATION DU PRODUIT INTERIEUR BRUT
A PRIX CONSTANTS

Graphique n° 1



I-3 - PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

(Prix courants)

(en millions de dirhams)

Branches d'activité	1996	1997	1998	1999	2000*
Activités primaires.....	61.634	49.140	58.069	50.634	45.570
Agriculture, sylviculture et pêche	61.634	49.140	58.069	50.634	45.570
Activités secondaires	99.120	104.975	109.364	112.163	114.796
Industrie extractive.....	5.603	7.132	7.335	7.414	7.192
Énergie et eau ⁽¹⁾	25.568	26.867	28.112	28.935	27.418
Industrie manufacturière.....	54.500	56.212	58.470	59.531	62.210
Bâtiment et travaux publics.....	13.449	14.764	15.447	16.283	17.976
Activités tertiaires.....	117.848	120.836	127.891	130.910	138.626
Transports et communications.....	17.980	18.555	19.796	20.757	22.158
Commerce et DI ⁽²⁾	61.496	62.069	66.104	66.690	70.518
dont : - Commerce	36.907	36.667	39.312	40.191	42.482
- DTI	24.589	25.402	26.792	26.499	28.036
Autres service ⁽³⁾	38.372	40.212	41.991	43.463	45.950
Produit intérieur brut marchand.....	278.602	274.951	295.324	293.707	298.992
Administrations publiques.....	40.738	43.391	47.234	49.424	50.659
Produit intérieur brut.....	319.340	318.342	342.558	343.131	349.651

I-4 - VARIATIONS DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

(Prix courants)

(variations en pourcentage)

Branches d'activité	1996	1997	1998	1999	2000*
Activités primaires.....	49.7	-20.3	18.2	- 12.8	-10.0
Agriculture, sylviculture et pêche	49.7	-20.3	18.2	- 12.8	-10.0
Activités secondaires	6.7	5.9	4.2	2.6	2.3
Industrie extractive.....	10.7	27.3	2.8	1.1	- 3.0
Énergie et eau ⁽¹⁾	7.8	5.1	4.6	2.9	- 5.2
Industrie manufacturière.....	5.4	3.1	4.0	1.8	4.5
Bâtiment et travaux publics.....	8.2	9.8	4.6	5.4	10.4
Activités tertiaires.....	6.6	2.5	5.8	2.4	5.9
Transports et communications.....	2.7	3.2	6.7	4.9	6.7
Commerce et DI ⁽²⁾	10.2	0.9	6.5	0.9	5.7
dont : - Commerce	13.9	- 0.7	7.2	2.2	5.7
- DTI	5.1	3.3	5.5	- 1.1	5.8
Autres service ⁽³⁾	3.0	4.8	4.4	3.5	5.7
Produit intérieur brut marchand.....	13.9	- 1.3	7.4	- 0.5	1.8
Administrations publiques.....	9.9	6.5	8.9	4.6	2.5
Produit intérieur brut.....	13.4	- 0.3	7.6	0.2	1.9

(1) Combustibles solides, pétrole brut, raffinage de pétrole, électricité et eau.

(2) DTI : Droits et taxes à l'importation nets des subventions.

(3) Hébergement et restauration, autres services marchands non financiers, institutions financières, services bancaires imputés.

(*) Chiffres provisoires.

Source : Ministère de la prévision économique et du plan.

I-5 - COMPTE DE BIENS ET SERVICES

(Prix courants)

(en millions de dirhams)

	1997	1998	1999*	2000**	Variations en %	
					1999	2000
					1998	1999
RESSOURCES						
Produit intérieur brut	318.342	342.558	343.131	349.651	0.2	1.9
Déficit en ressources	11.998	15.782	14.880	21.358	- 5.7	43.5
Importations de biens et services non facteurs	85.553	93.500	99.543	114.003	6.5	14.5
Exportations de biens et services non facteurs	73.555	77.718	84.663	92.645	8.9	9.4
Total des ressources disponibles.....	330.340	358.340	358.011	371.009	- 0.1	3.6
EMPLOIS						
Consommation finale nationale	264.439	281.180	275.092	282.916	- 2.2	2.8
- Ménages résidents	207.831	219.179	208.787	215.086	- 4.7	3.0
- Administrations publiques	56.608	62.001	66.305	67.830	6.9	2.3
Investissement.....	65.901	77.160	82.919	88.093	7.5	6.2
Formation brute de capital fixe.....	65.786	76.652	83.489	87.435	8.9	4.7
Variation des stocks.....	+ 115	+ 508	- 570	+ 658	-	-
Total des emplois	330.340	358.340	358.011	371.009	- 0.1	3.6

I-6 - REVENU NATIONAL BRUT DISPONIBLE ET SON AFFECTATION

(Prix courants)

(en millions de dirhams)

	1997	1998	1999*	2000**	Variations en %	
					1999	2000
					1998	1999
Produit intérieur brut	318.342	342.558	343.131	349.651	0.2	1.9
Revenus nets reçus de l'extérieur.....	11.167	14.402	13.243	16.927	- 8.0	27.8
Revenu national brut disponible	329.509	356.960	356.374	366.578	- 0.2	2.9
Consommation finale nationale.....	264.439	281.180	275.092	282.916	- 2.2	2.8
Épargne nationale brute	65.070	75.780	81.282	83.662	7.3	2.9
Affectation du revenu national brut disponible	329.509	356.960	356.374	366.578	- 0.2	2.9

I-7 - INVESTISSEMENT ET ÉPARGNE

(Prix courants)

(en millions de dirhams)

	1997	1998	1999*	2000**	Variations en %	
					1999	2000
					1998	1999
Épargne nationale brute.....	65.070	75.780	81.282	83.662	7.3	2.9
Transferts nets en capital reçus du reste du monde	- 43	- 96	- 84	- 84	-13.0	-
Besoin de financement	874	1.476	1.721	4.515	16.5	162.4
Total des ressources.....	65.901	77.160	82.919	88.093	7.5	6.2
Formation brute de capital fixe.....	65.786	76.652	83.489	87.435	8.9	4.7
Variation des stocks	+ 115	+ 508	- 570	+ 658	-	-
Capacité de financement	-	-	-	-	-	-
Total des emplois.....	65.901	77.160	82.919	88.093	7.5	6.2

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Source : Ministère de la prévision économique et du plan.

II-1 - CÉRÉALICULTURE

	1998-1999			1999-2000		
	Superficie (1000 ha)	Production (1000 Qx)	Rendement (Qx/ha)	Superficie (1000 ha)	Production (1000 Qx)	Rendement (Qx/ha)
Céréales principales						
Blé tendre.....	1.614	13.540	8.4	1.823	9.533	5.2
Blé dur.....	1.078	7.995	7.4	1.079	4.274	4.0
Orge.....	2.070	14.740	7.1	2.251	4.668	2.1
Maïs.....	331	1.364	4.1	238	950	4.0
Total.....	5.093	37.639	7.4	5.391	19.425	3.6
Céréales secondaires	71.4	700	9.8	45.8	438	9.6
dont : riz	7.7	346.5	45	5.6	252	45

(*) Chiffres provisoires.

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des eaux et forêts.
(Direction de la programmation et des affaires économiques).

II-2 - CÉRÉALES

Commercialisation officielle

(en milliers de quintaux)

	Juin 1998 à mai 1999	Juin 1999 à mai 2000	Juin à décembre 2000
Blé tendre.....	10.840	8.113	3.595
Blé dur.....	187	135	67
Orge.....	74	90	4
Maïs.....	268	359	14
Total.....	11.369	8.697	3.680

Source : Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses.

II-3 - LÉGUMINEUSES

	1998 -1999			1999 - 2000		
	Superficie (1000 ha)	Production (1000 Qx)	Rendement (Qx/ha)	Superficie (1000 ha)	Production (1000 Qx)	Rendement (Qx/ha)
Fèves	139	555	4.0	138	326	2.4
Pois chiches	71	281	4.0	66	151	2.3
Petits pois	28	107	3.8	30	61	2.0
Lentilles	42	130	3.1	41	27	0.6
Divers	54	220	4.1	45	235	5.2
Total.....	334	1.293	3.9	320	800	2.5

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des eaux et forêts.
(Direction de la programmation et des affaires économiques).

II-4 - CULTURES MARAÎCHÈRES

	Oct. 1998 à Sept. 1999			Oct. 1999 à Sept. 2000		
	Superficie (1000 ha)	Production (1000 t)	Rendement (en t/ha)	Superficie (1000 ha)	Production (1000 t)	Rendement (en t/ha)
Cultures maraîchères de saison	209.0	3.620	17.3	201.3	3.256	16.2
Primeurs	23.5	988	42.0	23.0	1.010	43.9
Tomates	5.4	556	103	5.7	550	96.5
Pommes de terre	10.5	195	18.6	10.5	190	18.1
Autres fruits et légumes	7.6	237	31.2	6.8	270	39.7
Total.....	232.5	4.608	19.8	224.3	4.266	19.0

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des eaux et forêts.
(Direction de la production végétale).

II-5 - EXPORTATION DE PRIMEURS

(en milliers de tonnes)

	Oct. 1997 à Sept.1998	Oct. 1998 à Sept.1999	Oct. 1999 à Sept. 2000
Tomates	221	233	215.8
Pommes de terre	28	90	66.6
Autres légumes	50	72	93.4
Total.....	299	395	375.8

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des eaux et forêts.
(Direction de la production végétale).

II-6 - AGRUMES

(en milliers de tonnes)

	Oct.97 à Juil.98		Oct.98 à Juil.99		Oct.99 à Juil.2000	
	Production	Exportation	Production	Exportation	Production	Exportation
Oranges.....	1.104	395	852	334	845	325
Clémentines	355	157	325	163	360	192
Divers	132	58	126	86	195	80
Total.....	1.591	610	1.303	583	1.400	597

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des eaux et forêts.
(Direction de la production végétale).

II-7 - BETTERAVE À SUCRE ET PRODUCTION DE SUCRE

	Superficies récoltées (ha)	Récolte (tonnes)	Rendement (tonnes/ha)	Production de sucre* (tonnes)
1998 - 1999				
Gharb	12.380	531.851	42.9	} 79.000
Loukkos	3.870	132.874	34.3	
Tadla	22.620	1.140.660	50.4	127.000
Doukkala	18.330	1.224.399	66.8	135.000
Moulouya	3.840	180.592	47.0	17.000
Total.....	61.040	3.210.376	52.6	358.000
1999 - 2000				
Gharb	13.700	646.000	47.2	} 121.000
Loukkos	4.400	266.000	60.5	
Tadla	15.200	772.000	50.8	100.403
Doukkala	17.300	1.002.000	57.9	127.300
Moulouya	3.300	138.000	41.8	17.360
Total.....	53.900	2.824.000	52.4	366.163

(*) Chiffres du Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des eaux et forêts.
(Direction de la production végétale).

II-8 - CANNE À SUCRE ET PRODUCTION DE SUCRE

	Superficies récoltées	Production (tonnes)	Rendement (tonnes/ha)	Production de sucre*
1999				
Gharb	13.288	1.000.368	75.3	} 126.000
Loukkos	4.652	372.502	80.1	
Total.....	17.940	1.372.870	76.5	126.000
2000				
Gharb	12.400	907.200	73.2	} 143.000
Loukkos	5.200	418.600	80.5	
Total.....	17.600	1.325.800	75.3	143.000

(*) Chiffres du Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Source: Ministère de l'agriculture, du développement rural et des eaux et forêts.
(Direction de la production végétale).

II-9 - COTON

	1998-1999			1999-2000		
	Superficie (ha)	Production (Qx)	Rendement (Qx/ha)	Superficie (ha)	Production (Qx)	Rendement (Qx/ha)
Tadla	100	2.000	20.0	-	-	-
Doukkala	200	4.000	20.0	200	4.000	20.0
Total	300	6.000	20.0	200	4.000	20.0

Source: Ministère de l'agriculture, du développement rural et des eaux et forêts.
(Direction de la production végétale).

II-10 - OLÉICULTURE

(en milliers de tonnes)

	Récolte	Récolte	Récolte
Production d'olives.....	650	400	400
Production d'huile.....	60	40	40

(*) Chiffres provisoires.

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des eaux et forêts.
(Direction de la production végétale).

II-11 - OLÉAGINEUX

	1998 - 1999			1999 - 2000		
	Superficie récoltée	Production (1000 Qx)	Rendement (Qx/ha)	Superficie récoltée	Production (1000 Qx)	Rendement (Qx/ha)
Tournesol.....	68	335*	4.9	48.8	200*	4.1
Arachide.....	22	460	20.9	21	440	21.0

(*) Production livrée à la trituration.

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des eaux et forêts.
(Direction de la production végétale).

II-12 - VITICULTURE

	1998		1999		2000	
	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production
Raisins de table	39.000	219.500	39.000	230.000	37.500	196.600
Raisins de cuve	10.800	42.200	10.800	80.000	9.800	56.000
Total.....	49.800	261.700	49.800	310.000	47.300	252.600

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des eaux et forêts.
(Direction de la production végétale).

II-13 - ÉLEVAGE ⁽¹⁾

(en milliers de têtes)

	1998	1999	2000*
Bovins.....	2.600	2.565	2.575
Ovins.....	15.177	14.587	14.499
Caprins.....	5.051	4.704	4.930
Total.....	22.828	21.856	22.004

(1) Il s'agit du recensement du cheptel effectué en octobre-novembre.

(*) Chiffres provisoires.

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des eaux et forêts.

(Direction de la programmation et des affaires économiques).

II-14 - PRODUCTION DE VIANDE DISPONIBLE À LA CONSOMMATION

(en milliers de tonnes)

	1998	1999*	2000
Viande rouge	300	316	330
Bovins.....	120	135	141
Ovins.....	115	116	120
Caprins.....	20	20	22
Autres et abats.....	45	45	47
Viande blanche	230	230	220

(*) Chiffres révisés.

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des eaux et forêts.

(Direction de l'élevage).

II-15 - PÊCHES MARITIMES

(en milliers de tonnes)

	1998	1999*	2000**
Production.....	694.4	747.2	896.0
Pêche hauturière.....	87.3	125.0	130.7
Pêche côtière.....	607.1	622.2	765.3
Consommation de produits frais	182.4	188.9	253.7
Transformation	424.5	428.7	507.5
Conserves.....	147.2	169.7	129.8
Sous-produits	255.3	222.0	321.5
Congélation	22.0	37.0	56.2
Exportation	234.2	257.6	317.0
Poisson frais et congelé.....	32.3	34.2	46.9
Crustacés et mollusques	118.7	140.7	167.8
Conserves	64.2	69.0	82.5
Sous-produits	19.0	13.7	19.8

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Sources : - Production : Ministère des pêches maritimes et Office national des pêches.

- Exportation : Office des changes.

III-1 - PRINCIPAUX PRODUITS MINIERS

(en milliers de tonnes)

	Production (1)			Exportation (2)		
	1998	1999*	2000**	1998	1999*	2000**
Phosphates secs.....	22.644.0	22.163.0	21.459.0	11.731.0	11.380.8	10.317.3
Autres minerais non métalliques						
. Barytine.....	353.2	328.9	320.2	362.0	212.2	272.5
. Fluorine.....	105.0	83.1	77.8	135.0	83.4	95.7
. Sel	126.6	156.2	148.0	2.6	-	-
. Bentonite	33.3	36.5	21.4	33.4	-	-
Minerais métalliques						
. Zinc	216.0	216.2	201.7	242.0	230.5	186.3
. Plomb	115.0	114.2	117.5	48.0	47.8	38.2
. Fer	9.3	6.6	5.6	0.7	0.2	-
. Cuivre	31.7	25.3	23.2	36.0	29.5	25.2
. Manganèse	28.3	29.2	25.8	23.5	24.9	16.9

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Source : (1) Production : Ministère de l'industrie, du commerce, de l'énergie et des mines.

(2) Exportation : Office des changes.

III-2 - INDICE DE LA PRODUCTION MINIÈRE

(base 100 en 1992)

	Pondé-	1998	1999*	2000**	Variations
Indice général.....	100.0	116.0	113.5	109.6	- 3.4
- Phosphates.....	78.65	118.3	115.8	112.1	- 3.2
- Minerais métalliques	16.50	107.3	106.6	103.2	- 3.2
- Autres minerais non métalliques	4.85	108.8	99.7	90.8	- 8.9

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Source : Ministère de la prévision économique et du plan.

(Direction de la statistique)

III-3 - BALANCE ÉNERGÉTIQUE

(en milliers de "tonnes équivalent-pétrole" T.E.P.)

	1998		1999*		2000**	
	Total	%	Total	%	Total	%
Consommation primaire	9.086	100	9.664	100	9.488	100
- Charbon	2.244	24.7	2.209	22.9	2.400	25.3
- Produits pétroliers	6.170	67.9	6.730	69.6	6.236	65.7
- Gaz naturel	28	0.3	33	0.3	38	0.4
- Électricité hydraulique, éolienne et importée.....	644	7.1	692	7.2	814	8.6
dont :						
Matières premières locales	648	100	329	100	267	100
- Anthracite	151	23.3	72	21.9	16	6.0
- Pétrole et gaz naturel.....	40	6.2	45	13.7	51	19.1
- Électricité hydraulique et éolienne.....	457	70.5	212	64.4	200	74.9
Déficit énergétique.....	8.438		9.335		9.221	
- En pourcentage de la consommation globale.....		92.9		96.6		97.2

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Source : Ministère de l'industrie, du commerce, de l'énergie et des mines.

III-4 - PRODUCTION D'ÉNERGIE

	1998	1999*	2000**	Variations en % <u>2000</u> 1999
Activité d'extraction				
Production d'antracite (1.000 t)	269.1	129.2	29.0	- 77.6
Production de pétrole brut (1.000 t)	13.0	12.9	14.0	8.5
Production de gaz naturel (millions m ₃).....	37.0	43.0	50.0	16.3
Activité de transformation				
Production des raffineries (1.000 t) (1)	5.494.0	6.556.0	6.189.0	- 5.6
Production nette d'énergie électrique (millions kWh)	11.738	11.419	11.579	1.4
dont : production concessionnelle (thermique et éolienne)	(4.938.0)	(4.924.0)	(6.499.8)	32.0

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

(1) À l'exclusion des produits non énergétiques (bitumes et lubrifiants).

Sources : Ministère de l'industrie, du commerce, de l'énergie et des mines et Office national de l'électricité.

III-5 - PRODUCTION D'ÉNERGIE EXPRIMÉE EN TONNES ÉQUIVALENT PÉTROLE (TEP)

En milliers de T.E.P.	1999*			2000**		
	Quantités	Variations en %	Structure	Quantités	Variations en %	Structure
Production totale	9.597	10.7	100.0	9.216	- 4.0	100.0
dont :						
. Produits pétroliers	6.556	19.9	68.3	6.189	- 5.6	67.2
. Electricité	2.969	- 2.7	30.9	3.011	1.4	32.7
. Charbon.....	72	- 52.3	0.8	16	- 77.8	0.1

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

(1) La production totale d'énergie a été évaluée à partir des données du Ministère de l'industrie, du commerce, de l'énergie et des mines et de l'Office national de l'électricité et sur la base d'un coefficient de conversion de 0,26 TEP par 1000 kWh pour l'électricité et de 0,56 TEP par tonne pour le charbon.

(2) À l'exclusion des produits non énergétiques (bitumes et lubrifiants).

III-6 - CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE

	1998	1999*	2000**	Variations en % <u>2000</u> 1999
Produits pétroliers (1.000 t)	6.170	6.730	6.236	- 7.3
- Produits blancs	3.426	3.652	3.656	0.1
. Essence ordinaire.....	77	80	79	- 1.3
. Essence super.....	308	329	326	- 0.9
. Carburéacteur.....	280	287	285	- 0.7
. Gasoil.....	2.664	2.842	2.841	-
. Divers.....	97	114	125	9.6
- Gaz liquéfiés	1.047	1.109	1.129	1.8
. Butane.....	942	1.013	1.038	2.5
. Propane.....	105	96	91	- 5.2
- Fuel-oil	1.697	1.969	1.451	- 26.3
. Quantités utilisées pour la production d'électricité	703	981	611	- 37.7
. Autres	994	988	840	- 15.0
Charbon (1.000 t)	3.441	3.379	3.660	8.3
. Quantités utilisées pour la production d'électricité	2.914	2.677	3.107	16.1
. Autres	527	702	553	- 21.2
Gaz naturel (million³m).....	37	43	49	14.0
Électricité ONE (millions kWh) .	10.921	11.675	12.175	4.3
dont : apports extérieurs	715	1.844	2.363	28.1

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Sources : Ministère de l'industrie, du commerce, de l'énergie et des mines
et Office national de l'électricité.

III-7 - CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE

En milliers de tonnes équivalent - pétrole TEP	1999*			2000**		
	Quantités	Variations en %	Structure en %	Quantités	Variations en %	Structure en %
Consommation finale d'énergie⁽¹⁾	9.268	6.4	100	9.182	- 0.9	100
. Produits pétroliers	5.770	5.6	62.3	5.651	- 2.1	61.5
dont :						
(gasoil)	(2.830)	(6.7)	(30.5)	(2.828)	(- 0.1)	(30.8)
. Électricité	3.035	6.9	32.7	3.166	4.3	34.5
. Charbon	463	14.0	5.0	365	- 21.2	4.0

(1) La consommation finale d'énergie est évaluée à partir des données du Ministère de l'industrie, du commerce, de l'énergie et des mines et de l'Office national de l'électricité, sur la base d'un coefficient de conversion de 0,26 TEP par 1000 kWh pour l'électricité et de 0,66 TEP par tonne pour le charbon.

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

IV-1 - INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

(base 100 en 1992)

	Pondération	1998	1999	2000	Variations en %	
					1999	2000
					1998	1999
Industries alimentaires, boissons et tabacs	249	121.9	123.3	129.7	1.1	5.2
. Industries alimentaires	184	123.6	125.8	132.7	1.8	5.5
. Boissons et tabacs	65	117.1	116.3	120.8	-0.7	3.9
Industries du textile, de l'habillement et du cuir	223	119.1	117.2	118.0	-1.6	0.7
. Produits textiles et bonneterie	113	97.3	98.4	102.0	1.1	3.7
. Habillement à l'exclusion des chaussures	90	147.5	142.1	138.7	-3.7	-2.4
. Cuir, articles et chaussures en cuir	20	114.1	111.2	114.8	-2.5	3.2
Industries chimiques et parachimiques	218	121.7	127.6	132.6	4.8	3.9
. Produits de la chimie et de la parachimie	151	120.0	125.7	130.0	4.8	3.4
. Articles en caoutchouc et en plastique	30	122.2	127.7	126.3	4.5	-1.1
. Papier et carton, imprimerie	37	128.4	135.1	148.2	5.2	9.7
Industries mécaniques, métallurgiques, électriques et électroniques	181	109.9	117.1	121.2	6.6	3.5
. Produits de l'industrie métallique de base.....	22	121.0	135.0	135.3	11.6	0.2
. Ouvrages en métaux à l'exclusion des machines.....	61	100.5	105.4	109.0	4.9	3.4
. Machines et matériel d'équipement	20	103.4	109.2	120.5	5.6	10.3
. Matériel de transport.....	41	116.6	120.3	125.5	3.2	4.3
. Matériel électrique et électronique	34	115.8	126.4	127.1	9.2	0.6
. Matériel de bureau, de mesure, d'optique et d'horlogerie.....	2	102.0	136.9	159.6	34.2	16.6
. Autres industries manufacturières	1	109.7	108.6	111.7	-1.0	2.9
Bois et matériaux de construction	129	112.6	115.5	119.6	2.6	3.5
. Bois et articles en bois	21	105.4	106.2	110.8	0.8	4.3
. Transformation des minéraux de carrière.....	108	114.0	117.3	121.3	2.9	3.4
Ensemble des industries de transformation	1000	117.9	120.7	124.9	2.4	3.5

(1) Produits des industries alimentaires (branche 10) et autres produits des industries alimentaires (branche 11)

Source : Ministère de la prévision économique et du plan.

V-1 - ENTRÉES DE TOURISTES

	1996*	1997*	1998*	1999*	2000	Variations en % <u>2000</u> 1999
I/ Touristes de nationalité étrangère	1.795.924	1.954.596	2.125.965	2.546.088	2.643.136	3.8
A. Tourisme de séjour	1.632.731	1.823.448	1.953.631	2.274.814	2.462.933	8.3
Europe	1.335.710	1.504.881	1.605.111	1.871.221	2.049.525	9.5
.France	496.541	585.154	592.584	759.174	877.346	15.6
.Espagne	196.511	218.782	226.897	241.742	255.989	5.9
.Grande Bretagne	112.020	91.753	114.431	143.689	148.190	3.1
.Allemagne	211.879	224.456	240.463	229.830	221.576	- 3.6
.Italie	91.485	122.525	112.023	125.687	146.881	16.9
.Autres	227.274	262.211	318.713	371.099	399.543	7.7
Pays arabes	112.482	116.577	125.654	130.016	131.651	1.3
.Maghreb	60.569	62.636	61.153	60.368	64.037	6.1
Amérique du Nord	103.049	112.667	122.372	160.393	155.388	- 3.1
.États-Unis	77.356	87.571	95.980	129.707	121.068	- 6.7
Autres pays	81.490	89.323	100.494	113.184	126.369	11.6
B. Tourisme de croisière.....	163.193	131.148	172.334	271.274	180.203	- 33.6
II/Ressortissants marocains						
résidant à l'étranger	1.060.607	1.248.220	1.141.074	1.541.827	1.638.833	6.3
Total	2.856.531	3.202.816	3.267.039	4.087.915	4.281.969	4.7

(*) Chiffres révisés.

Source : Département du tourisme.

VI-1 - INDICE DU COÛT DE LA VIE (385 articles)

(base 100 en 1989)

Groupes	1999		2000												Variations en %		
	Moy. an-nuelle	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moy. an-nuelle	Déc.00	2000*
																Déc. 99	1999*
Produits alimentaires	156.7	157.3	157.5	155.9	158.1	161.5	157.6	156.8	156.3	157.1	159.6	165.7	163.8	159.3	159.1	1.3	1.5
Céréales et produits à base de céréales	141.2	141.4	141.6	141.4	141.6	141.8	142.3	141.6	141.5	141.4	141.8	142.0	142.3	142.3	141.8	0.6	0.4
Lait, produits laitiers et oeufs	137.3	141.7	140.9	136.5	134.7	133.8	134.4	134.8	134.8	137.3	137.7	139.6	141.6	142.6	137.4	0.6	0.1
Corps gras	127.6	128.9	130.1	132.5	132.9	134.8	135.2	136.0	136.1	136.4	136.9	136.9	137.4	138.1	135.3	7.1	6.0
Viandes	172.1	174.9	174.9	173.7	171.4	159.5	155.5	155.1	157.8	160.5	157.3	159.3	163.5	164.6	162.8	- 5.9	- 5.4
Poissons frais	186.1	188.4	187.3	178.2	177.6	171.3	171.5	175.3	174.4	183.8	177.1	183.0	173.7	184.4	178.1	- 2.1	- 4.3
Légumes frais	162.1	173.0	176.0	170.2	194.7	238.3	195.8	186.0	172.4	170.5	195.8	236.8	225.7	192.5	196.2	11.3	21.0
Fruits frais	186.4	143.9	139.3	135.3	136.1	155.1	185.5	194.8	202.3	197.0	195.8	205.2	182.6	168.5	174.8	17.1	- 6.2
Produits non alimentaires	152.3	154.1	154.5	154.7	154.9	154.9	155.0	155.1	155.3	155.4	156.4	156.7	156.8	157.2	155.6	2.0	2.2
Habillement	157.5	159.8	160.4	160.6	160.5	160.8	160.8	161.1	161.2	161.4	161.7	161.9	162.2	162.8	161.3	1.9	2.4
Habitation	156.5	158.2	158.5	158.6	158.7	158.7	158.8	158.9	159.0	159.1	159.5	159.7	159.9	160.7	159.2	1.6	1.7
Équipement ménager	137.9	138.1	138.3	138.3	138.4	138.3	138.3	138.3	138.2	138.2	138.1	138.1	138.2	138.2	138.2	0.1	0.2
Soins médicaux	139.9	140.4	140.4	140.3	140.4	140.5	140.7	140.7	140.9	140.9	140.9	140.9	140.5	140.5	140.6	0.1	0.5
Transport et communications	150.5	155.1	156.4	157.0	157.2	156.5	156.5	156.5	156.5	156.5	161.7	161.7	161.7	162.1	158.4	4.5	5.2
Loisirs et culture	150.7	152.0	152.2	152.1	152.1	152.0	152.7	152.7	152.7	152.8	156.1	157.1	157.4	157.5	154.0	3.6	2.2
Autres biens et services	159.7	161.6	161.7	161.9	162.2	162.6	162.7	162.9	163.2	163.5	163.7	164.1	164.4	164.5	163.1	1.8	2.1
Indice général	154.4	155.7	156.0	155.4	156.5	158.0	156.3	156.0	155.9	156.3	158.0	160.9	160.1	158.3	157.3	1.7	1.9

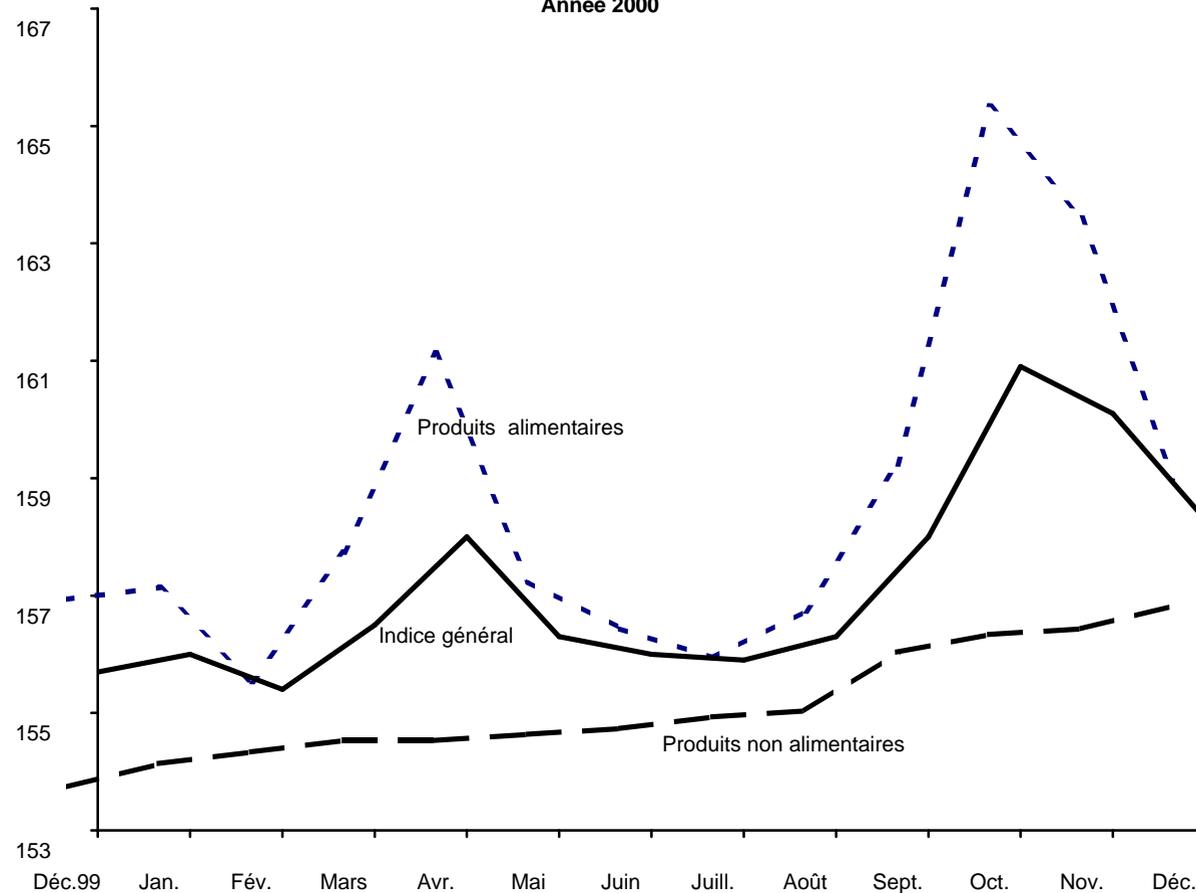
(*) Moyenne annuelle.

Source : Ministère de la prévision économique et du plan.

INDICE DU COÛT DE LA VIE
Année 2000

Graphique n° 2

Base 100 = 1989



VI-2 - INDICE DES PRIX À LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (*)

(Base 100 = 1997)

	Pondérations en %	Moyenne 1999	2000					Variations en % <u>2000</u> 1999
			1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	Moyenne	
Industries alimentaires	28.9	99.9	101.5	99.3	99.3	99.2	99.8	- 0.1
Industrie du tabac	3.1	112.0	114.6	113.4	113.4	113.4	113.7	1.5
Industrie textile	6.5	100.9	99.8	96.2	96.1	96.1	97.1	- 3.8
Industrie de l'habillement	6.7	98.9	97.9	97.9	97.5	96.9	97.6	- 1.3
Industrie du cuir et de la chaussure	1.6	96.9	97.0	97.0	97.0	97.0	97.0	0.1
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	1.8	99.0	101.1	98.0	98.0	98.7	99.0	-
Industrie du papier et du carton	2.6	96.7	102.4	105.7	104.7	102.5	103.8	7.3
Edition, imprimerie, reproduction	1.4	92.1	91.3	91.3	91.3	91.3	91.3	- 0.7
Raffinage du pétrole	13.3	85.5	133.2	141.1	149.3	187.7	152.8	78.8
Industrie chimique	13.1	98.1	98.5	98.6	98.6	98.4	98.5	0.5
Industrie du caoutchouc et des plastiques	2.0	100.8	96.4	96.4	99.2	98.5	97.6	- 3.2
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	5.9	101.4	103.6	103.5	103.5	103.5	103.5	2.1
Métallurgie	3.2	97.8	101.8	99.2	104.3	99.1	101.1	3.4
Travail des métaux	3.0	100.0	99.9	100.3	100.3	100.8	100.3	0.4
Fabrication de machines et équipements	0.9	100.7	97.9	97.9	97.9	97.4	97.8	- 2.7
Fabrication de machines et appareils électriques	2.0	103.9	107.8	107.8	107.7	107.7	107.8	3.8
Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication	0.5	97.4	97.2	97.2	97.2	97.2	97.2	- 0.2
Fabrication d'instruments médicaux, de précision d'optique et d'horlogerie	0.1	93.9	96.8	96.8	96.8	96.8	96.8	3.1
Industrie automobile	2.5	98.6	99.0	98.9	98.9	98.9	98.9	0.3
Fabrication d'autres matériels de transport	0.1	96.8	95.0	95.0	95.0	95.0	95.0	- 1.9
Fabrication de meubles, industries diverses	0.9	99.9	99.0	99.0	99.0	98.8	99.0	- 0.9
Indice général	100	97.9	105.1	105.2	106.5	111.3	107.0	9.3

(*) Indice calculé sur la base des prix hors taxe, sortie usine.

Source : Ministère de la prévision

VI-3 - INDICATEURS DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE (*)

(population en milliers et taux en %)

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	1999	2000	Variations en valeurs absolues 2000/1999	1999	2000	Variations en valeurs absolues 2000/1999	1999	2000	Variations en valeurs absolues 2000/1999
Population totale	15.401	15.849	448	12.837	12.856	19	28.238	28.705	467
Population âgée de 15 ans et plus	10.964	11.385	421	7.938	8.055	117	18.902	19.440	538
Population active âgée de 15 ans et plus	5.270	5.345	75	5.008	4.940	- 68	10.278	10.285	7
dont : - Population occupée	4.108	4.199	91	4.737	4.692	- 45	8.845	8.891	46
- Population en chômage	1.162	1.146	- 16	271	248	- 23	1.433	1.394	- 39
Taux d'actifs (1) %	48.1	47.0	- 1.1	63.1	61.4	- 1.7	54.4	52.9	- 1.5
Taux de chômage	22.0	21.5	- 0.5	5.4	5.0	- 0.4	13.9	13.6	- 0.3
. Selon le sexe									
Hommes	20.3	19.9	- 0.4	7.0	6.5	- 0.5	14.2	13.8	- 0.4
Femmes	27.6	26.7	- 0.9	2.1	1.7	- 0.4	13.3	13.0	- 0.3
. Selon l'âge									
15 à 24 ans	37.8	37.6	- 0.2	8.6	7.9	- 0.7	20.5	19.9	- 0.6
25 à 34 ans	30.2	30.0	- 0.2	7.0	6.7	- 0.3	20.9	20.7	- 0.2
35 à 44 ans	10.4	10.4	0.0	3.0	2.7	- 0.3	7.4	7.3	- 0.1
45 ans et plus	5.0	4.3	- 0.7	1.1	1.1	0.0	2.9	2.7	- 0.2
. Selon le diplôme									
Sans diplôme	15.2	13.1	- 2.1	3.8	3.5	- 0.3	8.1	7.1	- 1.0
Ayant un diplôme	29.2	29.7	0.5	18.0	17.0	- 1.0	27.2	27.5	0.3

(*) L'échantillon de l'enquête nationale sur l'emploi a été étendu au milieu rural en janvier 1999.

(1) Population active âgée de 15 ans et plus rapportée à la population âgée de 15 ans et plus.

Source : Ministère de la prévision économique et du

**VI-4 - ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SELON LES BRANCHES
D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE⁽¹⁾**

Branches d'activité	Années		Variations	
	1999	2000	Unités	En %
Agriculture, élevage et pêche	4.048.233	4.010.310	- 37.923	- 0.9
Industries extractives	57.557	54.927	- 2.630	- 4.6
Industries manufacturières	1.153.485	1.097.973	- 55.512	- 4.8
Électricité, gaz et eau	40.337	34.359	- 5.978	- 14.8
Bâtiment et travaux publics	560.312	554.727	- 5.585	- 1.0
Réparation	155.346	157.564	2.218	1.4
Commerce	990.990	1.117.759	126.769	12.8
Restauration et hôtellerie	139.701	154.520	14.819	10.6
Transports, entrepôts et communications	279.396	297.392	17.996	6.4
Activités financières, immobilières				
location et services aux entreprises	104.367	104.792	425	0.4
Services personnels et domestiques	358.588	371.854	13.266	3.7
Services fournis à la collectivité	440.263	442.992	2.729	0.6
Administration générale	500.093	482.244	- 17.849	- 3.6
Activités mal désignées	16.959	9.694	- 7.265	- 42.8
Total	8.845.627	8.891.107	45.480	0.5

(1) Il s'agit de l'emploi des personnes âgées de 15 ans et plus.

Source : Ministère de la prévision économique et du plan.

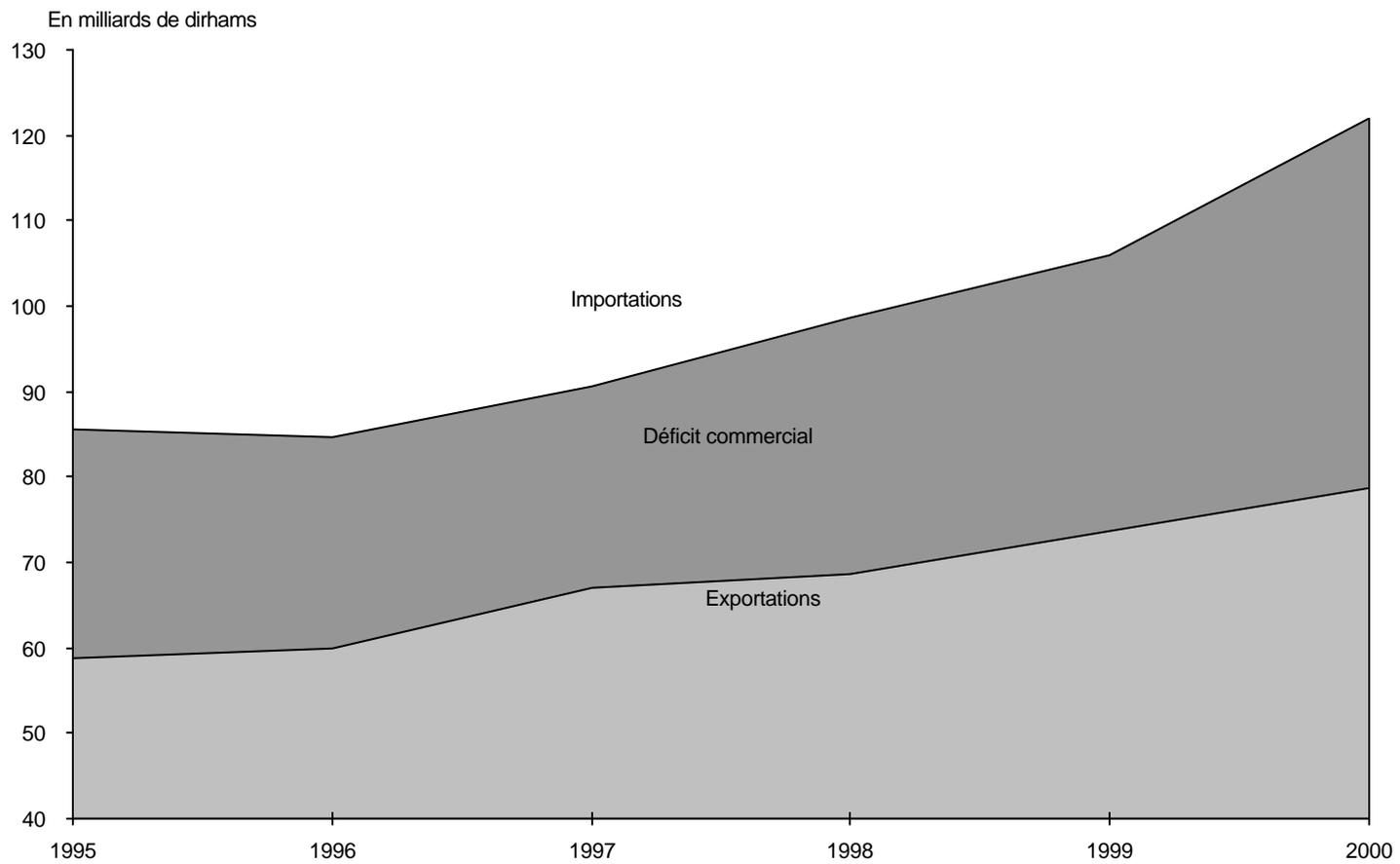
VII-1 - STRUCTURE DES TRANSACTIONS COMMERCIALES (1)

Part en % par catégorie de produits	Importations		Exportations	
	1999	2000	1999	2000
Produits alimentaires, boissons et tabacs.....	10.9	11.7	20.2	20.8
Produits énergétiques et lubrifiants	12.3	17.8	2.7	3.8
Produits bruts	7.0	6.7	10.6	10.4
Demi-produits	20.6	19.5	18.6	21.4
Produits finis	49.2	44.3	47.9	43.6
. Biens d'équipement	26.2	20.8	9.2	6.1
. Biens de consommation	23.0	23.5	38.7	37.5
Total	100	100	100	100

(1) Les statistiques du commerce extérieur incluent, à partir de l'année 1998, les transactions réalisées dans le cadre de l'admission temporaire sans paiement, tant au niveau global qu'au niveau de chaque produit.

ECHANGES COMMERCIAUX AVEC L'EXTERIEUR

Graphique n° 3



VII-2 - IMPORTATIONS PAR PRINCIPAUX PRODUITS

Poids en milliers de tonnes Valeur en millions de dirhams	1999*		2000**		Variations			
	Poids	Valeur	Poids	Valeur	Poids		Valeur	
					1000 t	%	Montants	%
Produits alimentaires, boissons et tabacs.....	5.722	11.540	6.748	14.216	1.026	17.9	2.676	23.2
Blé	2.815	3.817	3.441	5.484	626	22.2	1.667	43.7
Sucre	467	1.322	559	1.458	92	19.7	136	10.3
Produits laitiers	30	502	39	674	9	30.0	172	34.3
Thé	35	710	42	740	7	20.0	30	4.2
Tabacs	10	630	8	614	- 2	- 20.0	- 16	- 2.5
Maïs	719	871	902	1.148	183	25.5	277	31.8
Orge	762	724	872	1.121	110	14.4	397	54.8
Autres produits	884	2.964	885	2.977	1	0.1	13	0.4386
Produits énergétiques et lubrifiants	11.728	13.000	12.227	21.671	499	4.3	8.671	66.7
Huile brute de pétrole	7.183	8.941	6.853	14.710	- 330	- 4.6	5.769	64.5
Produits pétroliers raffinés	1.293	2.507	1.474	4.841	181	14.0	2.334	93.1
Charbon	3.252	988	3.900	1.416	648	19.9	428	43.3
Énergie électrique	-	564	-	704	-	-	140	24.8
Produits bruts	4.635	7.465	4.668	8.132	33	0.7	667	8.9
Huiles végétales et graines oléagineuses	612	2.262	659	2.351	47	7.7	89	3.9
Bois bruts	858	1.870	815	1.832	- 43	- 5.0	- 38	- 2.0
Fibres textiles et coton	83	993	82	1.116	- 1	- 1.2	123	12.4
Soufre brut	2.621	988	2.638	1.401	17	0.6	413	41.8
Autres produits	461	1.352	474	1.432	13	2.8	80	5.9
Demi-produits	3.904	21.828	3.709	23.895	- 195	- 5.0	2.067	9.5
Produits chimiques.....	853	3.247	756	3.294	- 97	- 11.4	47	1.4
Matières colorantes et désinfectants	29	958	29	949	-	-	- 9	- 0.9
Engrais naturels et chimiques	644	717	592	789	- 52	- 8.1	72	10.0
Produits métallurgiques et sidérurgiques	1.287	4.679	1.250	5.391	- 37	- 2.9	712	15.2
Matières plastiques, papiers et cartons	452	4.012	476	4.577	24	5.3	565	14.1
Fils de fibres et de coton	42	1.114	33	982	- 9	- 21.4	- 132	- 11.8
Autres produits	597	7.101	573	7.913	- 24	- 4.0	812	11.4
Biens d'équipement agricoles.....	18	749	15	722	- 3	- 16.7	- 27	- 3.5
Biens d'équipement Industriels.....	289	27.026	304	24.647	15	5.2	- 2.379	- 8.8
Machines et appareils divers	30	4.504	30	4.571	-	-	67	1.5
Chaudières	20	2.536	2	283	- 18	- 90.0	- 2.253	- 88.8
Moteurs à piston, pompes et compresseurs	19	1.204	24	1.158	5	26.3	- 46	- 3.8
Machines textiles	6	630	6	560	-	-	- 70	- 11.1
Matériels d'extraction	10	380	12	418	2	20.0	38	10.0
Outils et machines outils	9	504	9	512	-	-	8	1.6
Avions, bateaux et voitures industrielles	53	3.454	62	3.980	9	17.0	526	15.2
Appareils électriques de téléphonie et émetteurs de télécommunication	3	1.591	4	3.061	1	33.3	1.470	92.4
Diodes, fils et câbles pour l'électricité	11	2.041	12	1.032	1	9.1	- 1.009	- 49.4
Autres produits	128	10.182	143	9.072	15	11.7	- 1.110	- 10.9
Biens de consommation	353	24.323	396	28.700	43	12.2	4.377	18.0
Médicaments	4	1.346	3	1.298	-	-	- 48	- 3.6
Produits textiles	96	10.479	109	10.678	13	13.5	199	1.9
Ouvrages en matières plastiques	28	1.083	26	1.083	- 2	- 7.1	-	-
Papiers finis et ouvrages en papiers	16	575	18	616	2	12.5	41	7.13043
Appareils récepteurs de télécommunication	10	995	12	4.496	2	20.0	3.501	351.9
Voitures de tourisme	22	1.815	22	1.689	-	-	- 126	- 6.9
Autres produits	177	8.030	206	8.840	29	16.4	810	10.1
Total.....	26.649	105.931	28.067	121.983	1.418	5.3	16.052	15.2

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Source : Office des changes.

VII-3 - EXPORTATIONS PAR PRINCIPAUX PRODUITS

Poids en milliers de tonnes Valeur en millions de dirhams	1999*		2000**		Variations			
	Poids	Valeur	Poids	Valeur	Poids		Valeur	
					1000 t	%	Montants	%
Produits alimentaires, boissons et tabacs.....	1.675	14.853	1.539	16.363	-136	-8.1	1.510	10.2
Agrumes	627	2.613	470	2.024	-157	-25.0	-589	-22.5
Primeurs	397	2.049	271	1.560	-126	-31.7	-489	-23.9
Crustacés, mollusques et coquillages	141	4.422	167	6.410	26	18.4	1.988	45.0
Poissons frais	34	947	47	1.383	13	38.2	436	46.0
Poissons en conserve	69	1.961	82	2.154	13	18.8	193	9.8
Conserves de légumes et de fruits.....	106	1.249	95	1.061	-11	-10.4	-188	-15.1
Autres produits	301	1.612	407	1.771	106	35.2	159	9.9
Produits énergétiques et lubrifiants	1.504	1.990	1.491	2.975	-13	-0.9	985	49.5
Produits bruts d'origine animale et végétale.....	205	1.838	169	1.905	-36	-17.6	67	3.6
Pâte à papier	124	488	114	731	-10	-8.1	243	49.8
Plantes et fleurs	12	233	12	220	-	-	-13	-5.6
Agar-agar	1	183	1	213	-	-	30	16.4
Huile d'olives	15	243	1	11	-14	-93.3	-232	-95.5
Autres produits	53	691	41	730	-12	-22.6	39	5.6
Produits bruts d'origine minérale	13.698	5.979	12.935	6.255	-763	-5.6	276	4.6
Phosphates	11.381	4.462	10.317	4.578	-1.064	-9.3	116	2.6
Autres produits	2.317	1.517	2.618	1.677	301	13.0	160	10.5
Demi-produits	4.123	13.711	4.487	16.894	364	8.8	3.183	23.2
Acide phosphorique	1.755	5.777	1.636	5.375	-119	-6.8	-402	-7.0
Engrais naturels et chimiques	1.853	3.107	2.143	3.327	290	15.7	220	7.1
Composants électroniques (transistors)	1	1.826	3	4.175	2	200.0	2.349	128.6
Plomb et argent bruts	54	675	54	701	-	-	26	3.9
Cuirs et peaux	1	155	4	497	3	300.0	342	220.6
Autres produits	459	2.171	647	2.819	188	41.0	648	29.8
Biens d'équipement	44	6.790	54	4.780	10	22.7	-2.010	-29.6
Pneumatiques	10	303	10	284	-	-	-19	-6.3
Thyristores	1	698	-	159	-	-	-539	-77.2
Diodes	1	1.362	-	307	-	-	-1.055	-77.5
Fils et câbles pour l'électricité	11	1.633	15	2.039	4	36.4	406	24.9
Autres produits	21	2.794	29	1.991	8	38.1	-803	-28.7
Biens de consommation	206	28.456	226	29.501	20	9.7	1.045	3.7
Vêtements confectionnés	79	16.172	82	16.091	3	3.8	-81	-0.5
Articles de bonneterie	47	8.070	53	8.794	6	12.8	724	9.0
Chaussures	9	1.162	9	1.163	-	-	1	0.1
Tapis	3	206	3	179	-	-	-27	-13.1
Tissus de fibres et de coton	4	324	7	473	3	75.0	149	46.0
Autres produits	64	2.522	72	2.801	8	12.5	279	11.1
Total.....	21.455	73.617	20.901	78.673	-554	-2.6	5.056	6.9

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Source : Office des changes.

VII-4 - RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ÉCHANGES

(en millions de dirhams)

	Importations		Exportations		Soldes	
	1999	2000	1999	2000	1999	2000
EUROPE	72.291	78.426	56.185	61.483	-16.106	-16.943
Union européenne	64.237	70.636	53.883	58.810	-10.354	-11.826
France	27.275	29.640	26.309	26.440	- 966	- 3.200
Espagne	11.771	11.971	7.867	10.026	- 3.904	- 1.945
Allemagne	6.401	5.941	4.187	3.451	- 2.214	- 2.490
Italie	5.634	5.775	3.728	5.959	- 1.906	+ 184
Grande-Bretagne	5.722	7.347	6.527	7.344	+ 805	-3
Pays-Bas	1.893	2.054	1.420	1.959	- 473	- 95
U.E. Belgo-luxembourgeoise	1.867	1.915	1.980	1.992	+ 113	77
Autres pays de l' U.E.	3.674	5.993	1.865	1.639	- 1.809	- 4.354
Autres	8.054	7.790	2.302	2.673	- 5.752	- 5.117
ASIE	17.254	24.408	9.161	8.667	- 8.093	- 15.741
Pays arabes du Moyen-Orient	6.502	11.745	1.050	935	- 5.452	- 10.810
Autres pays d'Asie	10.748	12.663	8.111	7.732	- 2.637	- 4.931
Japon	2.360	2.070	2.680	2.736	+ 320	+ 666
Inde	498	570	3.550	3.369	+ 3.052	+ 2.799
Iran	2.346	3.796	491	440	- 1.855	- 3.356
Chine	2.420	2.846	398	374	- 2.022	- 2.472
Autres	3.124	3.381	992	813	- 2.132	- 2.568
AMÉRIQUE	11.652	13.069	4.243	4.622	- 7.409	- 8.447
États-Unis	6.930	6.802	2.512	2.773	- 4.418	- 4.029
Canada	1.355	2.368	435	321	- 920	- 2.047
Brésil	2.044	1.825	474	750	- 1.570	- 1.075
Mexique	72	80	578	581	+ 506	+ 501
Autres	1.251	1.994	244	197	- 1.007	- 1.797
AFRIQUE	4.282	5.624	3.505	3.182	- 777	- 2.442
Pays de L'U.M.A.	2.070	2.989	1.707	1.535	- 363	- 1.454
Algérie	1.364	2.014	81	78	- 1.283	- 1.936
Tunisie	376	358	384	638	8	+ 280
Libye	330	617	1.130	671	+ 800	54
Mauritanie	-	-	112	148	+ 112	+ 148
Autres	2.212	2.635	1.798	1.647	- 414	- 988
OCÉANIE	452	456	523	719	+ 71	+ 263
Total	105.931	121.983	73.617	78.673	-32.314	-43.310

Source : Office des changes.

VIII-1 - BALANCE DES PAIEMENTS AVEC L'ÉTRANGER

(en millions de dirhams)

	1999*			2000**		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
A. COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES ...	128.051.3	129.687.9	- 1.636.6	140.574.9	145.782.1	- 5.207.2
Biens	73.620.7	97.618.8	- 23.998.1	78.673.8	112.639.9	- 33.966.1
- Marchandises générales	47.492.6	79.810.6	- 32.318.0	51.634.0	95.854.4	- 44.220.4
- Biens importés sans paiement et réexportés après transformation	25.919.6	17.712.2	+ 8.207.4	26.855.8	16.691.2	+ 10.164.6
- Achats de biens dans les ports	208.5	96.0	+ 112.5	184.0	94.3	+ 89.7
Services	30.541.7	19.636.3	+10.905.4	31.932.5	19.743.9	+12.188.6
- Transports	4.683.0	6.143.4	- 1.460.4	4.668.3	6.264.7	- 1.596.4
- Voyages	19.112.1	4.433.2	+ 14.678.9	21.644.0	4.563.6	+ 17.080.4
- Services de communication	1.108.9	288.2	+ 820.7	1.205.8	180.2	+ 1.025.6
- Services d'assurances	250.2	360.8	- 110.6	319.8	308.5	+ 11.3
- Redevances et droits de licence	59.1	1.971.0	- 1.911.9	410.8	2.230.3	- 1.819.5
- Autres services aux entreprises	2.268.7	1.873.6	+ 395.1	1.710.2	2.246.1	- 535.9
- Services fournis ou reçus par les administrations publiques NCA	3.059.7	4.566.1	- 1.506.4	1.973.6	3.950.5	- 1.976.9
Revenus	1.828.6	11.492.2	- 9.663.6	2.934.0	12.147.6	- 9.213.6
- Revenus des investissements privés	94.6	2.273.1	- 2.178.5	142.7	2.969.9	- 2.827.2
- Revenus des investissements et des emprunts publics	1.734.0	9.219.1	- 7.485.1	2.791.3	9.177.7	- 6.386.4
Transferts courants.....	22.060.3	940.6	+21.119.7	27.034.6	1.250.7	+25.783.9
- Publics	464.1	369.4	+ 94.7	1.444.4	441.4	+ 1.003.0
- Privés	21.596.2	571.2	+ 21.025.0	25.590.2	809.3	+ 24.780.9
B. COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS						
FINANCIÈRES	44.075.7	27.612.1	+16.463.6	31.102.2	32.323.3	- 1.221.1
1. Capital	2.4	85.9	- 83.5	0.6	64.0	- 63.4
Transfert de capital.....	2.4	85.9	- 83.5	0.6	64.0	- 63.4
2. Opérations financières	44.073.3	27.526.2	+16.547.1	31.101.6	32.259.3	- 1.157.7
Secteur privé.....	28.756.1	7.665.4	+21.090.7	21.614.8	14.540.6	+7.074.2
- Crédits commerciaux	8.507.1	3.451.2	+ 5.055.9	8.388.5	4.250.5	+ 4.138.0
- Prêts et investissements	18.503.3	4.214.2	+ 14.289.1	12.469.5	10.290.1	+ 2.179.4
- Autres capitaux privés	1.745.7	-	+ 1.745.7	756.8	-	+ 756.8
Secteur public	15.211.0	19.508.9	- 4.297.9	9.133.5	17.462.8	- 8.329.3
- Prêts	15.211.0	19.508.9	- 4.297.9	9.133.5	17.462.8	- 8.329.3
Autres	106.2	351.9	- 245.7	353.3	255.9	+ 97.4
C. ÉCART STATISTIQUE	1.238.0	-	+ 1.238.0	2.022.3	-	+ 2.022.3
TOTAL	173.365.0	157.300.0	+16.065.0	173.699.4	178.105.4	- 4.406.0

NCA : non compris ailleurs.

(*) Données rectifiées.

(**) Chiffres provisoires.

Source : Office des

IX-1- COURS DE CHANGE DES DEVISES COTÉES PAR BANK AL-MAGHRIB

- Cours virement -

Fin de période		1999	2000											
		Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1 euro - EUR (1)	Achat	10.0910	10.0170	9.9840	9.8874	9.7006	9.8260	9.9131	9.7895	9.6234	9.5733	9.4046	9.5307	9.8376
	Vente	10.1520	10.0770	10.0440	9.9468	9.7589	9.8850	9.9727	9.8484	9.6812	9.6308	9.4611	9.5879	9.8968
1 dollar E.U. - USD	Achat	10.057	10.215	10.322	10.323	10.646	10.539	10.374	10.594	10.801	10.859	11.104	10.979	10.587
	Vente	10.117	10.276	10.384	10.385	10.710	10.602	10.436	10.658	10.866	10.924	11.171	11.045	10.650
1 dollar canadien - CAD	Achat	6.9309	7.0513	7.1124	7.1110	7.1850	7.0283	7.0003	7.1428	7.3179	7.2184	7.2630	7.1238	7.0700
	Vente	6.9725	7.0937	7.1551	7.1537	7.2281	7.0705	7.0424	7.1857	7.3619	7.2617	7.3066	7.1666	7.1125
1 livre sterling - GBP	Achat	16.248	16.523	16.314	16.483	16.663	15.767	15.671	15.838	15.690	15.998	16.141	15.606	15.787
	Vente	16.345	16.622	16.412	16.582	16.763	15.862	15.765	15.933	15.785	16.095	16.238	15.700	15.882
100 couronnes danoises - DKK	Achat	135.570	134.590	134.060	132.790	130.120	131.650	132.870	131.290	129.060	128.330	126.370	127.800	131.820
	Vente	136.390	135.400	134.860	133.590	130.900	132.440	133.660	132.070	129.830	129.100	127.130	128.570	132.610
100 couronnes norvégiennes - NOK	Achat	124.940	123.930	123.620	122.310	119.030	118.140	120.970	119.380	119.150	119.460	119.390	118.450	118.930
	Vente	125.690	124.680	124.360	123.040	119.750	118.850	121.700	120.090	119.860	120.170	120.100	119.160	119.650
100 couronnes suédoises - SEK	Achat	117.850	116.420	118.410	119.440	118.960	117.080	117.730	115.240	114.400	112.420	110.920	109.460	111.370
	Vente	118.560	117.120	119.120	120.150	119.680	117.780	118.430	115.930	115.080	113.100	111.590	110.120	112.040
1 franc suisse - CHF	Achat	6.2910	6.2254	6.2169	6.2105	6.1832	6.2453	6.3633	6.3230	6.2076	6.2721	6.1766	6.3267	6.4612
	Vente	6.3288	6.2628	6.2542	6.2478	6.2204	6.2828	6.4150	6.3610	6.2449	6.3098	6.2137	6.3647	6.5000
100 yens japonais - GPY	Achat	9.8475	9.5706	9.4074	10.0820	9.8697	9.8018	9.8577	9.6852	10.1560	10.0310	10.1630	9.8984	9.2134
	Vente	9.9066	9.6281	9.4639	10.1420	9.9290	9.8607	9.9169	9.7434	10.2170	10.0910	10.2240	9.9579	9.2688

(1) Voir cours des monnaies de la zone euro dans le tableau IX - 2 .

IX-1- COURS DE CHANGE DES DEVICES COTÉES PAR BANK AL-MAGHRIB

- Cours virement -

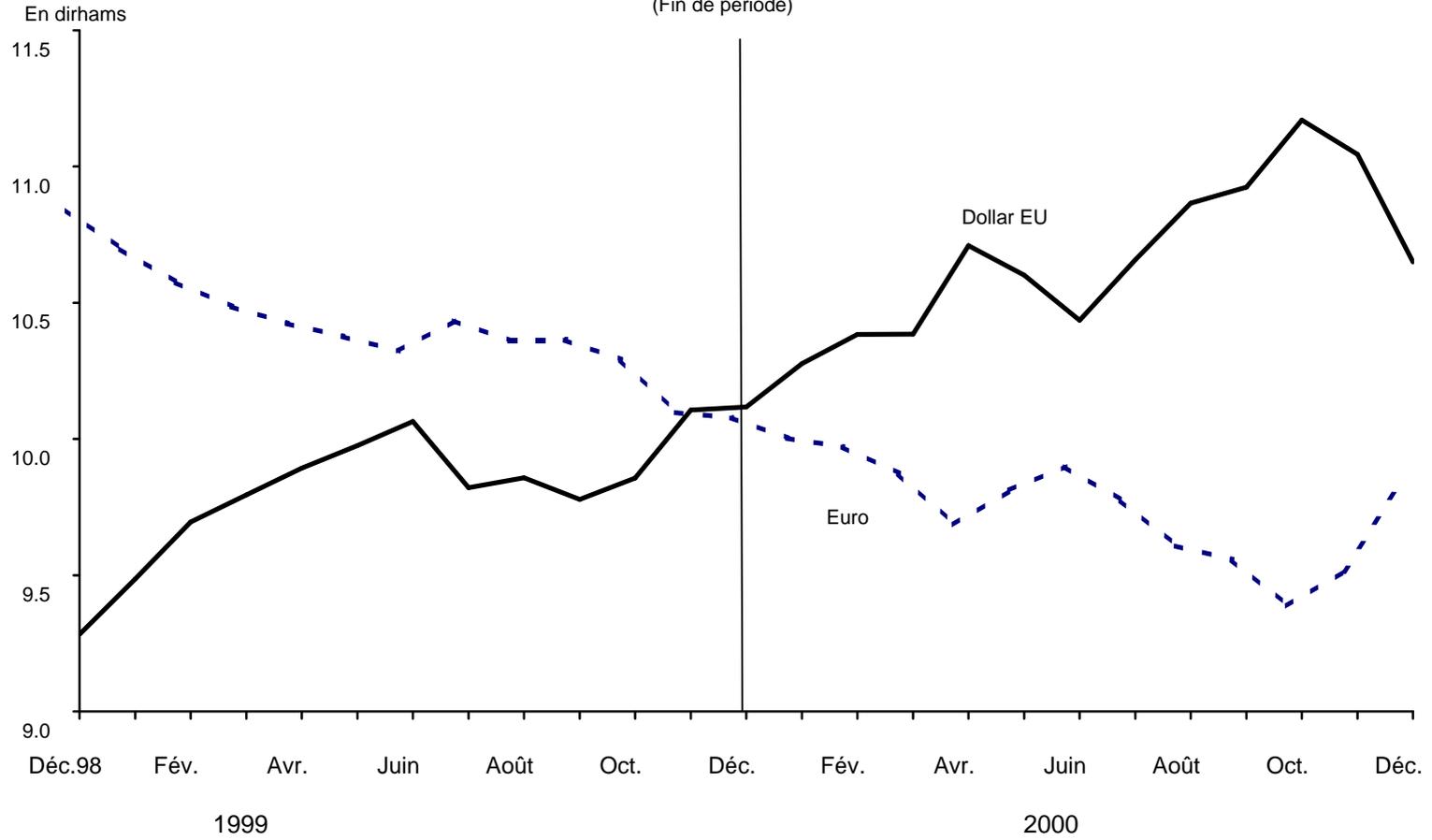
(suite)

Fin de période		1999	2000											
		Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
10 dinars algériens - DZD	Achat	1.4501	1.4443	1.4250	1.4050	1.3939	1.4025	1.4058	1.4030	1.4008	1.3959	1.3821	1.3827	1.4082
	Vente	1.4588	1.4529	1.4336	1.4134	1.4023	1.4109	1.4143	1.4114	1.4092	1.4043	1.3904	1.3910	1.4166
1 dinar tunisien - TND	Achat	7.9964	8.0072	7.9853	7.8838	7.7861	7.6960	7.7691	7.7420	7.6768	7.5995	7.5269	7.5262	7.6462
	Vente	8.0445	8.0553	8.0333	7.9312	7.8329	7.7423	7.8158	7.7885	7.7229	7.6452	7.5721	7.5714	7.6921
1 dinar libyen - LYD	Achat	21.775	22.045	20.879	20.959	21.343	20.891	20.825	21.066	21.338	20.013	20.133	19.903	19.621
	Vente	21.906	22.177	21.004	21.085	21.471	21.016	20.951	21.192	21.466	20.133	20.254	20.023	19.739
100 ouguiyas mauritanienne - MRO	Achat	4.5041	4.5570	4.4826	4.4651	4.5067	4.3551	4.3028	4.3943	4.4765	4.3761	4.4395	4.3806	4.2186
	Vente	4.5312	4.5844	4.5095	4.4919	4.5338	4.3813	4.3287	4.4207	4.5034	4.4024	4.4662	4.4070	4.2439
1 dinar koweïtien - KWD	Achat	33.054	33.427	33.637	33.775	34.571	34.325	33.883	34.435	35.060	35.384	36.046	35.730	34.650
	Vente	33.253	33.628	33.839	33.978	34.779	34.532	34.087	34.642	35.271	35.596	36.262	35.945	34.858
1 rial saoudien - SAR	Achat	2.6818	2.7238	2.7524	2.7526	2.8384	2.8099	2.7660	2.8246	2.8797	2.8951	2.9604	2.9270	2.8224
	Vente	2.6979	2.7402	2.7689	2.7692	2.8555	2.8268	2.7826	2.8416	2.8970	2.9125	2.9782	2.9446	2.8394
1 dirham E.A.U. - AED	Achat	2.7383	2.7812	2.8105	2.8106	2.8985	2.8693	2.8244	2.8844	2.9408	2.9565	3.0233	2.9891	2.8823
	Vente	2.7548	2.7979	2.8274	2.8275	2.9159	2.8866	2.8414	2.9017	2.9584	2.9743	3.0414	3.0071	2.8996

Source : Bank Al-Maghrib.

COURS DE CHANGE VIREMENT (Fin de période)

Graphique n° 4



IX-2- COURS INDICATIFS DES MONNAIES DE LA ZONE EURO (*)

- Cours virement -

Fin de période		1999	2000											
		Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1 franc français - FRF	Achat	1.5384	1.5271	1.5221	1.5073	1.4789	1.4980	1.5112	1.4924	1.4671	1.4594	1.4337	1.4529	1.4997
	Vente	1.5477	1.5362	1.5312	1.5164	1.4877	1.5070	1.5203	1.5014	1.4759	1.4682	1.4423	1.4617	1.5088
1 deutschemark - DEM	Achat	5.1594	5.1216	5.1047	5.0554	4.9600	5.0240	5.0685	5.0053	4.9204	4.8948	4.8085	4.8730	5.0299
	Vente	5.1906	5.1523	5.1354	5.0857	4.9897	5.0541	5.0990	5.0354	4.9499	4.9241	4.8374	4.9022	5.0602
1 florin hollandais - NLG	Achat	4.5791	4.5455	4.5305	4.4867	4.4021	4.4588	4.4984	4.4423	4.3669	4.3442	4.2676	4.3248	4.4641
	Vente	4.6068	4.5727	4.5578	4.5137	4.4284	4.4856	4.5254	4.4690	4.3931	4.3703	4.2933	4.3508	4.4910
100 francs belges - BEF	Achat	25.0150	24.8310	24.7500	24.5100	24.0480	24.3580	24.5740	24.2680	23.8560	23.7320	23.3130	23.6260	24.3870
	Vente	25.1662	24.9800	24.8980	24.6580	24.1920	24.5040	24.7220	24.4140	23.9990	23.8740	23.4530	23.7680	24.5340
1000 liras italiennes - IT	Achat	5.2116	5.1733	5.1563	5.1064	5.0101	5.0747	5.1197	5.0559	4.9701	4.9442	4.8571	4.9222	5.0807
	Vente	5.2431	5.2043	5.1873	5.1371	5.0401	5.1052	5.1505	5.0863	4.9999	4.9739	4.8863	4.9517	5.1113
100 pesetas espagnoles - ESP	Achat	6.0648	6.0203	6.0005	5.9425	5.8304	5.9055	5.9579	5.8836	5.7838	5.7537	5.6523	5.7281	5.9125
	Vente	6.1015	6.0564	6.0366	5.9782	5.8653	5.9410	5.9937	5.9190	5.8185	5.7882	5.6862	5.7624	5.9481
100 escudos portugais - PTE	Achat	5.0334	4.9965	4.9800	4.9318	4.8388	4.9012	4.9446	4.8830	4.8001	4.7751	4.6910	4.7539	4.9070
	Vente	5.0638	5.0264	5.0099	4.9614	4.8678	4.9306	4.9744	4.9124	4.8290	4.8038	4.7192	4.7824	4.9365
100 shillings autrichiens - ATS	Achat	73.334	72.796	72.557	71.855	70.500	71.408	72.041	71.143	69.936	69.572	68.346	69.262	71.493
	Vente	73.777	73.232	72.993	72.286	70.921	71.837	72.474	71.571	70.356	69.990	68.756	69.678	71.923
1 mark finlandais - FIM	Achat	1.6972	1.6847	1.6792	1.6629	1.6316	1.6526	1.6673	1.6465	1.6185	1.6101	1.5817	1.6029	1.6546
	Vente	1.7074	1.6948	1.6893	1.6729	1.6413	1.6625	1.6773	1.6564	1.6283	1.6198	1.5912	1.6126	1.6645

(*) Cours calculés sur la base des taux de conversion arrêtés par le Conseil Européen le 31 décembre 1998.

Source : Bank Al-Maghrib.

X-1 - SITUATION DES RESSOURCES ET DES CHARGES DU TRÉSOR

	Exercice budgétaire Juillet 98 - Juin 99*	Exercice budgétaire Juillet 99 - Juin 00	Exercice budgétaire 2e semestre 2000
I. RESSOURCES ORDINAIRES.....	94.201	105.299	43.342
Recettes fiscales	79.681	80.813	38.807
Impôts directs.....	25.010	26.938	12.067
Droits de douane.....	12.744	12.746	6.357
Impôts indirects.....	34.412	36.999	18.697
Enregistrement et timbre.....	3.892	4.130	1.686
Recettes exceptionnelles.....	3.623	-	-
Recettes non fiscales	9.835	19.103	2.482
Monopoles et exploitations.....	5.759	16.519	1.352
Revenus du domaine.....	137	134	62
Autres recettes.....	3.547	2.155	1.050
Privatisation.....	392	295	18
Recettes de certains comptes spéciaux	4.685	5.383	2.053
II. CHARGES	102.262	107.560	59.001
Dépenses ordinaires.....	80.664	85.029	42.969
Fonctionnement.....	56.789	59.405	29.936
dont dépenses de personnel	(40.286)	(42.683)	(21.222)
Intérêts de la dette publique.....	17.731	18.735	9.643
. intérieure.....	(11.088)	(12.540)	(6.250)
. extérieure	(6.643)	(6.195)	(3.393)
Subventions des prix.....	6.144	6.889	3.390
SOLDE ORDINAIRE.....	+ 13.537	+ 20.270	+ 373
Dépenses d'investissement.....	17.428	17.235	11.996
Solde des comptes spéciaux du Trésor.....	- 4.170	- 5.046	- 2.384
Dépenses du Fonds Hassan II	-	250	1.652
DÉFICIT BUDGÉTAIRE.....	- 8.061	- 2.261	- 15.659
En % du P.I.B.	(-2.3)	(-0.7)	-
III. VARIATION DES ARRIÉRÉS.....	- 5.029	237	11.015
BESOIN DE FINANCEMENT (I-II+III)	- 13.090	- 2.024	- 4.644
FINANCEMENT NET.....	13.090	2.024	4.644
Financement extérieur.....	- 5.191	- 7.025	- 2.236
Emprunts extérieurs	8.665	5.327	3.810
Amortissements	- 13.856	- 12.352	- 6.046
Financement intérieur.....	18.281	9.049	6.880
Financement bancaire	- 1.984	- 1.689	4.392
- Bank Al-Maghrib (**)..	(- 188)	(- 2.797)	(272)
- Banques	(- 1.796)	(1.108)	(4.120)
Financement non bancaire	20.265	10.738	2.488
- Sur le marché des capitaux	13.735	9.665	1.215
- Dépôts monétaires au Trésor et au C.C.P.....	1.129	- 723	220
- Autres dépôts	5.401	1.796	1.053

(*) Chiffres révisés.

(**) Non compris les chèques pris à l'escompte.

Sources: Ministère de l'économie, des finances, de la privatisation et du tourisme.

Bank Al-Maghrib.

X-2 - ÉVOLUTION DES RECETTES ORDINAIRES DU TRÉSOR

(en millions de dirhams)

	Exercice budgétaire Juillet 98 - Juin 99	Exercice budgétaire Juillet 99 - Juin 00	Exercice budgétaire 2e semestre 2000
RECETTES FISCALES	79.681	80.813	38.807
Impôts directs	25.010	26.938	12.067
Impôt sur les sociétés	9.377	10.274	4.315
Impôt général sur le revenu	10.824	11.803	5.505
Taxe sur le produit des placements à revenu fixe	2.397	2.474	1.235
Taxe sur les produits des actions	478	406	269
Taxe sur les profits immobiliers	543	490	294
Participation à la solidarité nationale	509	373	101
Autres	882	1.118	348
Droits de douane	12.744	12.746	6.357
Droits d'importation	6.661	6.617	
Prélèvement fiscal à l'importation	6.046	6.097	
Autres	37	32	
Impôts indirects	34.412	36.999	18.697
Taxe sur la valeur ajoutée	19.136	21.157	11.027
- Intérieure	(8.253)	(9.528)	(4.734)
- Importation	(10.883)	(11.629)	(6.293)
Taxes intérieures de consommation	15.276	15.842	7.670
- Produits énergétiques	(9.028)	(9.450)	(4.420)
- Tabacs	(5.284)	(5.438)	(2.819)
- Autres	(964)	(954)	(431)
Enregistrement et timbre	3.892	4.130	1.686
Recettes exceptionnelles	3.623	-	-
RECETTES NON FISCALES	9.835	19.103	2.482
Monopoles et exploitations.....	5.759	16.519	1.352
Domaines	137	134	62
Autres recettes	3.547	2.155	1.050
Privatisation	392	295	18
RECETTES DE CERTAINS COMPTES SPÉCIAUX ...	4.685	5.383	2.053
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	94.201	105.299	43.342

(*) Chiffres révisés.

Source : Ministère de l'économie, des finances, de la privatisation et du tourisme.

X-3 - PRÉVISIONS DE DÉPENSES DU BUDGET GÉNÉRAL

(en millions de dirhams)

	Loi de finances 1998 - 1999	Loi de finances 1999 - 2000	Loi de finances 2e semestre 2000
Dépenses de fonctionnement.....	61.315	63.438	33.617
Dépenses de personnel	40.519	42.111	21.927
Matériel et interventions.....	10.447	10.857	5.680
Charges communes.....	7.500	8.200	3.540
dont subventions des prix	(3.440)	(3.524)	(1.000)
Dépenses imprévues et dotations provisionnelles.....	2.849	2.270	2.470
Dépenses de la dette.....	34.168	40.469	18.588
Dette intérieure	17.673	25.260	10.143
Dette extérieure	16.495	15.209	8.445
Dépenses d'équipement.....	17.549	18.328	12.929
Dépenses totales.....	113.032	122.235	65.134

Source : Ministère de l'économie, des finances, de la privatisation et du tourisme.

X-4 - PRÉVISIONS DE RECETTES DU BUDGET GÉNÉRAL

(en millions de dirhams)

	Loi de finances 1998 - 1999	Loi de finances 1999 - 2000	Loi de finances 2e semestre 2000
Recettes fiscales	72.771	72.569	35.509
- Impôts directs.....	25.121	23.760	11.630
- Droits de douane.....	13.323	13.564	6.177
- Impôts indirects.....	30.410	31.172	16.033
dont produits pétroliers	(8.674)	(9.419)	(5.125)
- Enregistrement et timbre.....	3.917	4.073	1.669
Recettes non fiscales	12.084	15.093	14.373
- Monopoles et exploitations.....	6.593	10.120	10.367
- Revenus du domaine	138	156	69
- Produits divers.....	2.693	1.097	547
- Recettes en atténuation de dépenses.....	660	220	540
- Privatisation	2.000	3.500	2.850
Recettes d'emprunt.....	14.060	18.600	10.492
- Extérieures.....	8.360	6.600	2.492
- Intérieures.....	5.700	12.000	8.000
Recettes totales.....	98.915	106.262	60.374

Source : Ministère de l'économie, des finances, de la privatisation et du tourisme.

XI-1 - ÉVOLUTION DE LA LIQUIDITÉ BANCAIRE

(en millions de dirhams)	déc-99	Variations mensuelles 2000 (1)											
	Encours	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Monnaie "Banque centra (2)	70.982	- 2.011	+2.393	- 1.394	+ 931	+ 449	- 475	- 1.881	- 2.486	- 172	+2.995	- 1.344	+ 30
- Billets et monnaies	56.562	- 1.675	+ 2.045	- 1.690	+ 595	+ 367	- 207	- 2.042	- 2.333	+ 924	+ 970	+ 192	- 551
- Comptes des banques et du Trés (3)	11.335	- 335	+ 290	+ 73	+ 262	- 98	- 461	+ 9	- 149	- 838	+ 1.507	- 1.662	+ 636
- Autres.....	3.085	- 1	+ 58	+ 223	+ 74	+ 180	+ 193	+ 152	- 4	- 258	+ 518	+ 126	- 55
Avoirs nets de change de Bank Al-Maghrib	56.807	- 2.009	+ 229	- 649	- 313	- 1.763	- 831	- 2.076	+1.170	+ 954	- 616	- 1.687	+ 284
Concours directs de Bank Al-Maghrib au Trésor	13.346	- 1.366	- 2.530	+3.358	+ 190	+ 867	+1.091	+1.298	- 1.601	+1.089	- 882	+ 789	- 228
Créances diverses de Bank Al-Maghrib	7.211	+ 73	+ 61	+ 116	+ 144	+ 30	+ 33	+ 11	- 172	- 38	+ 37	- 17	+ 31
Autres facteurs	- 4.863	- 301	+ 62	+ 227	- 69	+ 190	- 232	+ 840	+ 289	- 268	+ 407	- 144	- 820
Total	- 1.519	- 5.614	+ 215	+1.658	+ 883	- 227	- 414	- 1.808	- 2.800	+1.565	+1.941	- 2.403	- 703
Interventions de Bank Al-Maghrib sur le marché monétaire (4)	- 1.519	+5.614	- 215	- 1.658	- 883	+ 227	+ 414	+1.808	+2.800	- 1.565	- 1.941	+2.403	+ 703
- Appels d'offres	-	+ 2.792	+ 458	- 1.130	- 553	- 647	+ 458	+ 1.922	+ 2.636	- 1.636	- 1.825	+ 2.138	- 161
- Avances à 5 jours	265	+ 1.035	- 716	- 380	+ 242	+ 313	- 158	- 120	- 328	+ 69	- 114	+ 89	+ 234
- Avances à 24 heures	10	- 7	+ 43	- 24	+ 47	- 42	- 26	+ 6	- 7	+ 3	- 2	+ 1	-
- Open market (5)	-	-	-	-	-	-	-	-	+ 499	-	-	+ 175	+ 630
- Reprises de liquid (6)	- 1.794	+ 1.794	-	- 124	- 619	+ 603	+ 140	-	-	-	-	-	-

(1) Variations des encours mensuels moyens eux-mêmes calculés à partir des encours hebdomadaires.

(2) Le signe (+) signifie un effet expansif et le signe (-) un impact restrictif sur la liquidité bancaire.

(3) Les avoirs en comptes des banques sont constitués en quasi totalité de la réserve monétaire.

(4) Le signe (+) correspond à une injection de monnaie centrale par Bank Al-Maghrib et le signe (-) à une ponction.

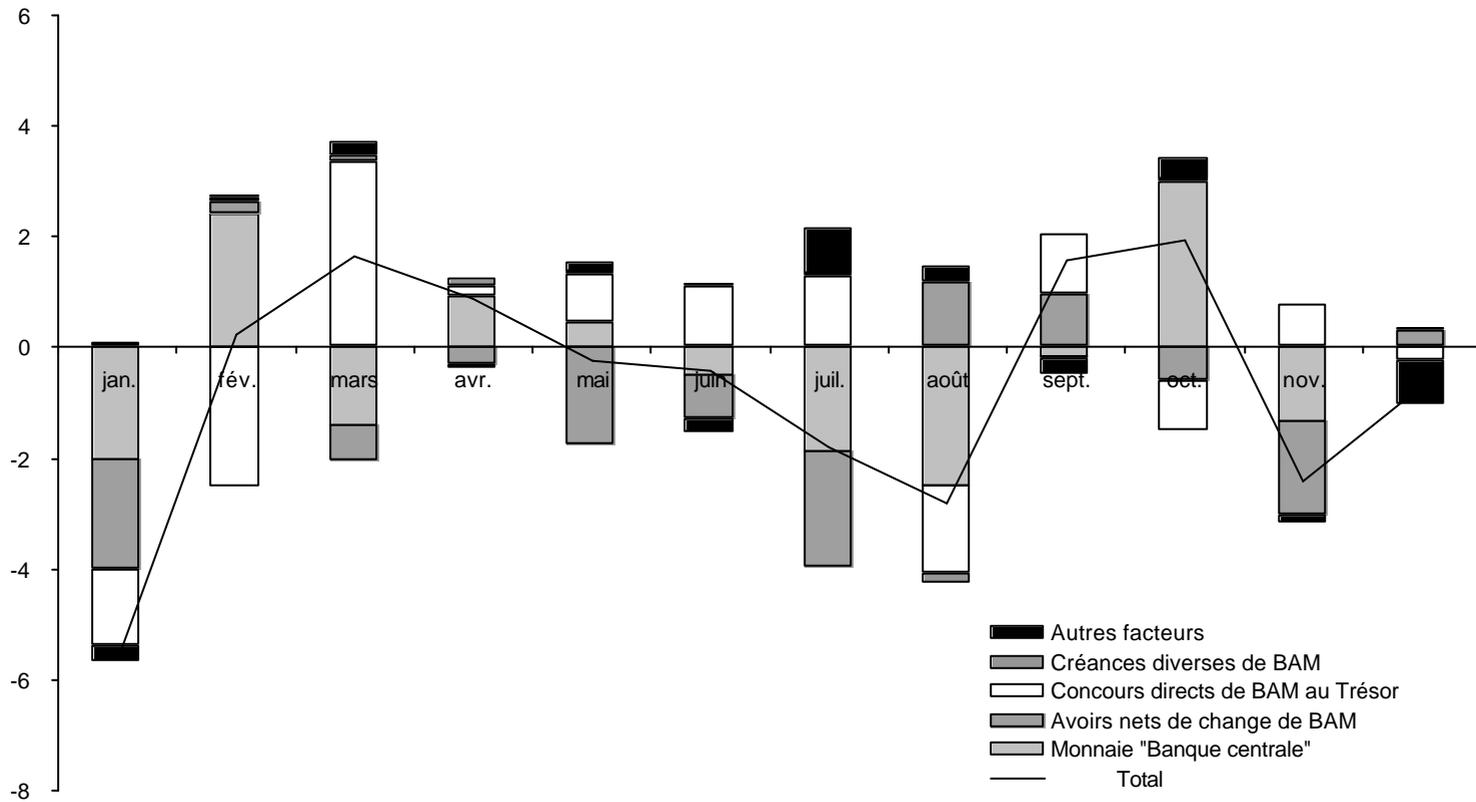
(5) Achats (+) et cessions (-) de bons du Trésor sur le marché secondaire.

(6) Le signe (-) correspond à une ponction de la liquidité et le signe (+) à une remise de la liquidité.

**IMPACT MENSUEL DES FACTEURS AUTONOMES
DE LA LIQUIDITE BANCAIRE
(moyenne des fins de semaines)
Année 2000**

Graphique n°

En milliards de dirhams



XI-2 - INTERVENTIONS DE BANK AL-MAGHRIB SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE

(en millions de dirhams)

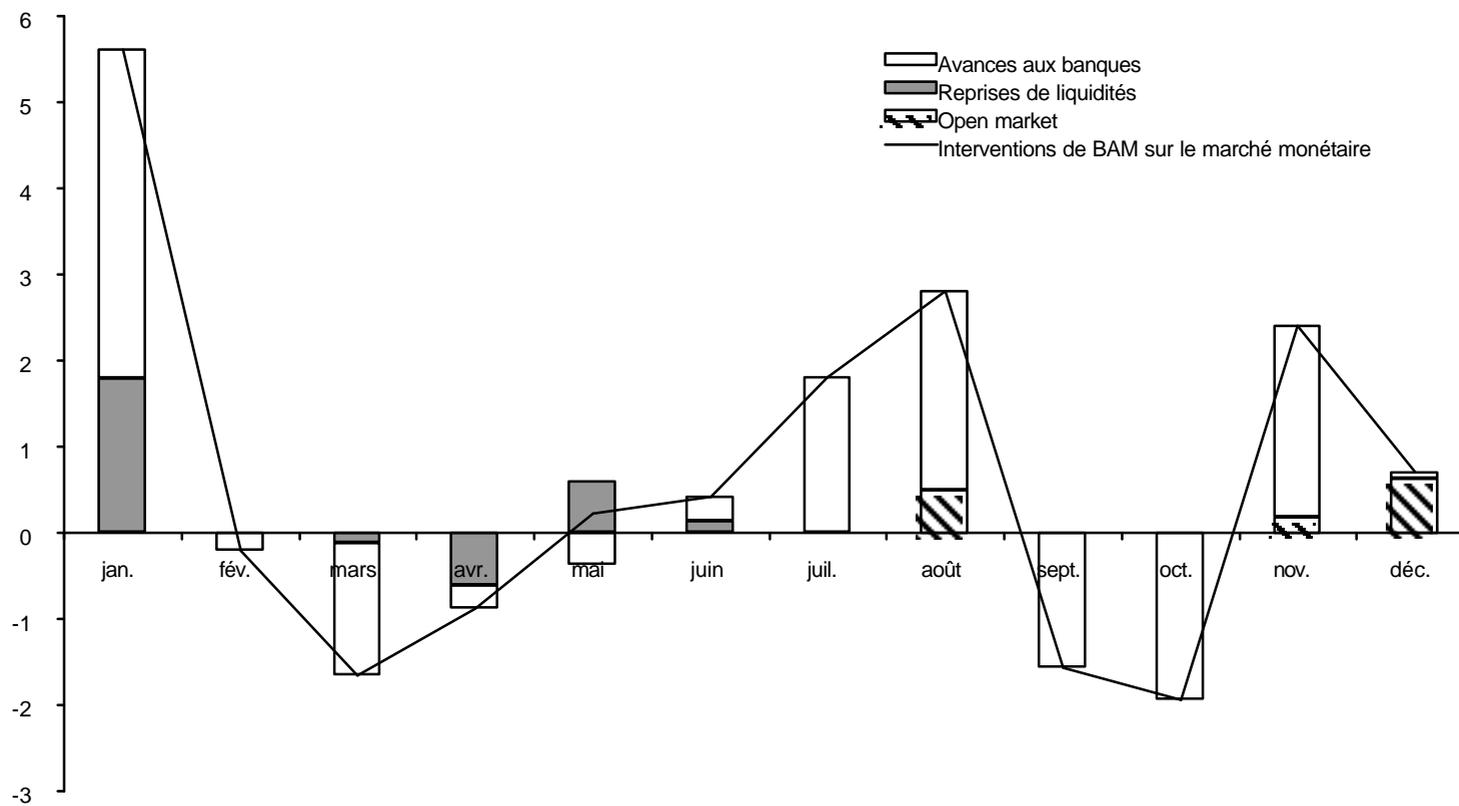
Année 2000 (moyenne quotidienne de la semaine)	Appels d'offres	Avances à 5 jours	Avances à 24 heures		Total
			A l'initiative des banques	Couverture des soldes débiteurs	
1er au 5 janvier 2000	-	2.110	156	27	2.293
6 au 12 janvier	1.910	2.293	201	36	4.440
13 au 19 janvier	3.558	529	14	16	4.117
20 au 26 janvier	2.500	1.184	157	23	3.864
27 janvier au 2 février	3.200	735	-	4	3.939
3 au 9 février	3.000	987	91	48	4.126
10 au 16 février	4.500	490	-	-	4.990
17 au 23 février	3.500	-	-	1	3.501
24 février au 1er mars	2.000	332	83	42	2.457
2 au 8 mars	2.000	516	122	21	2.659
9 au 15 mars	3.200	230	38	3	3.471
16 au 22 mars	3.400	-	23	3	3.426
23 au 29 mars	2.000	-	-	2	2.002
30 mars au 5 avril	-	295	100	17	412
6 au 12 avril	1.714	498	59	3	2.274
13 au 19 avril	1.800	150	141	9	2.100
20 au 26 avril	1.268	463	146	38	1.915
27 avril au 3 mai	1.200	249	76	11	1.536
4 au 10 mai	1.700	134	1	28	1.863
11 au 17 mai	1.350	421	66	12	1.849
18 au 24 mai	311	1.410	44	22	1.787
25 au 31 mai	321	557	6	14	898
1er au 7 juin	1.321	395	85	1	1.802
8 au 14 juin	1.870	443	14	1	2.328
15 au 21 juin	1338	690	31	6	2.065
22 au 28 juin	629	946	-	4	1.579
29 juin au 5 juillet	1.200	196	-	4	1.400
6 au 12 juillet	1.800	96	-	17	1.913
13 au 19 juillet	2.800	146	-	3	2.949
20 au 26 juillet	3.300	623	90	2	4.015
27 juillet au 2 août	5.300	669	-	1	5.970
3 au 9 août	6.051	166	-	1	6.218
10 au 16 août	6.392	81	-	-	6.473
17 au 23 août	5.800	85	-	1	5.886
24 au 30 août	5.500	86	-	1	5.587
31 août au 6 septembre	4.700	108	-	1	4.809
7 au 13 septembre	5.400	133	-	3	5.536
14 au 20 septembre	4.400	297	-	1	4.698
21 au 27 septembre	4.000	240	-	4	4.244
28 septembre au 4 octobre	3.000	183	-	3	3.186
5 au 11 octobre	2.500	99	-	1	2.600
12 au 18 octobre	3.100	87	-	2	3.189
19 au 25 octobre	1.800	93	-	6	1.899
26 octobre au 1er novembre	2.500	83	-	1	2.584
2 au 8 novembre	4.450	182	-	2	4.634
9 au 15 novembre	5.000	233	-	1	5.234
16 au 22 novembre	5.000	167	-	-	5.167
23 au 29 novembre	4.000	93	-	2	4.095
30 novembre au 6 décembre	4.700	148	-	2	4.850
7 au 13 décembre	5.400	79	-	2	5.481
14 au 20 décembre	3.400	67	-	-	3.467
21 au 28 décembre	3.360	649	-	3	4.012
29 décembre 2000	5.400	1.761	-	-	7.161
Moyenne	3.016	432	33	9	3.490

Source : Bank Al-Maghrib.

**INTERVENTIONS MENSUELLES DE BANK AL-MAGHRIB
SUR LE MARCHE MONETAIRE
(moyenne des fins de semaines)
Année 2000**

Graphique n° 6

En milliards de dirhams



XI-3 - TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
(taux annuels en pourcentage)

Année 2000	Taux d'intervention de Bank Al-Maghrib				Taux du marché interbancaire		
	à 7 jours (Appels d'offres)	à 5 jours	à 24 heures		Reprises de liquidités (1)	Moyenne mensuelle	Fin de mois
			À l'initiative des banques	Couverture des soldes débiteurs			
Janvier	5.00	6.50	10.50	12.50	-	5.42	5.01
Février	5.00	6.50	10.50	12.50	4.50	5.22	4.46
Mars	5.00	6.50	10.50	12.50	4.50	5.20	5.29
Avril	5.00	6.50	10.50	12.50	4.50	5.48	4.73
Mai	5.00	6.50	10.50	12.50	4.50	5.24	5.51
Juin	5.00	6.50	10.50	12.50	-	5.29	5.21
Juillet	5.00	6.50	10.50	12.50	-	5.70	6.50
Août	5.00	6.50	10.50	12.50	-	5.71	5.20
Septembre	5.00	6.50	10.50	12.50	-	5.49	5.10
Octobre	5.00	6.50	10.50	12.50	-	5.31	5.58
Novembre	5.00	6.50	10.50	12.50	- ⁽²⁾	5.57	5.34
Décembre	5.00 ⁽³⁾	6.50 ⁽³⁾	10.50 ⁽³⁾	12.50 ⁽³⁾	4 - 4,70	5.35	6.32

(1) Sous forme de dépôts constitués auprès de Bank Al-Maghrib ou d'interventions de celle-ci sur le marché interbancaire.

(2) Reprises de liquidités à des taux différenciés : 4,65% à 4,70% le 13 décembre et 4% le 20 décembre 2000.

(3) A compter du 21 mars 2001, Bank Al-Maghrib a réduit de 25 points de base le taux des avances à 7 jours sur appels d'offres, abaissé à 4,75%, et de 75 points de base ceux des avances à 5 jours et à 24 heures, revenus respectivement à 5,75%, 9,75% et 11,75%.

Source : Bank Al-Maghrib.

XI-4 - TAUX DES DÉPÔTS CHEZ LES BANQUES
(taux annuels en pourcentage)

	Année 1999		Année 2000	
	Janvier - juin	Juillet - Décembre	Janvier - juin	Juillet - Décembre
Dépôts chez les banques				
Comptes à vue	non rémunérés	non rémunérés	non rémunérés	non rémunérés
Comptes sur carnet ⁽¹⁾	6,00 (minimum)	5,56 (minimum)	3,89 (minimum)	4,48 (minimum)
Autres comptes	Taux libre	Taux libre	Taux libre	Taux libre

(1) À compter du 1er juillet 1999, le taux de rémunération minimum des comptes sur carnets est égal au taux moyen pondéré des bons du Trésor à 52 semaines, émis par adjudication au cours du semestre précédent, diminué de 100 points de base.

Ce taux a été fixé à 5,11% pour la période allant de janvier à juin 2001.

Source : Bank Al-Maghrib.

XI-5 - TAUX DES DÉPÔTS CHEZ LA CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE
(taux annuels en pourcentage)

Période	Janv. - Juin 1999	Juil. - Déc.1999	Janv. - Juin 2000	Juil. - Déc. 2000
Livrets de la Caisse d'épargne nation ⁽¹⁾	5.00	4.75	2.80	3.30

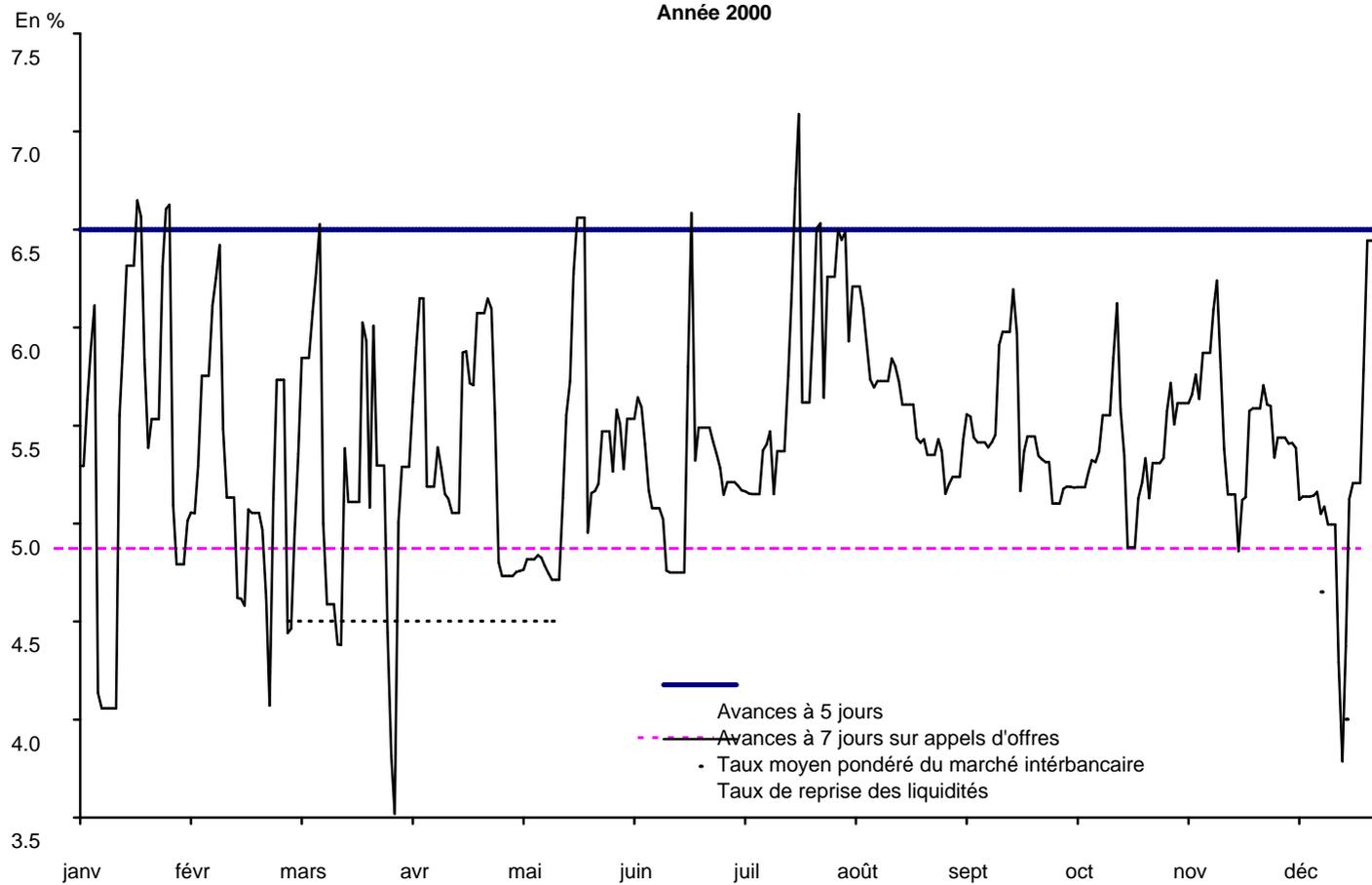
(1) À partir de janvier 1998, le taux de rémunération des dépôts en comptes sur livrets de la Caisse d'épargne nationale est égal au taux moyen des bons du Trésor à 5 ans, émis par adjudication au cours du semestre précédent, minoré de 250 points de base.

Ce taux a été fixé à 3,95% pour la période allant de janvier à juin 2001.

Source : Bank Al-Maghrib.

TAUX MOYEN PONDERE DU MARCHE INTERBANCAIRE
Année 2000

Graphique n° 7



**XI-6 - TAUX D'INTÉRÊT MOYEN PONDÉRÉ DES COMPTES
ET BONS À ÉCHÉANCE FIXE**
(taux annuels en pourcentage)

Année 2000	TMP* des dépôts à 6 mois	TMP* des dépôts à 12 mois	TMP* des dépôts à 6 et 12 mois
Janvier	4.84	5.38	5.13
Février	4.78	5.31	5.03
Mars	4.93	5.07	4.99
Avril	4.72	5.13	4.92
Mai	4.74	5.13	4.92
Juin	4.71	5.16	4.95
Juillet	4.70	5.24	5.02
Août	4.69	5.03	4.95
Septembre	4.72	5.05	4.94
Octobre	4.73	5.11	4.95
Novembre	4.77	5.19	5.01
Décembre	5.05	5.10	5.07

(*) Taux moyen pondéré.

Source : Bank Al-Maghrib.

XI-7 - TAUX DES BONS DU TRÉSOR ÉMIS DANS LE PUBLIC
(taux annuels en pourcentage)

	Déc. 1999	Déc. 2000
- 6 moi: ⁽¹⁾	6.00	5.50 ⁽²⁾
- 1 an	6.75	-
- 3 ans	7.00	-
- 5 ans	7.25	-

(1) Émission permanente.

(2) A compter de février 2001, le taux de rémunération des bons à 6 mois est égal au taux moyen des bons du Trésor à 26 semaines, émis par adjudication au cours du semestre précédent, majoré de 25 points de base. Ce taux a été fixé à 5,80% pour la période allant de février à juin 2001.

Source : Bank Al-Maghrib.

XI-8 - TAUX MOYEN PONDÉRÉ DES BONS DU TRÉSOR ÉMIS PAR ADJUDICATION
(taux annuels en pourcentage)

Années	Bons à 13 semaines	Bons à 26 semaines	Bons à 52 semaines	Bons à 2 ans	Bons à 5 ans	Bons à 10 ans	Bons à 15 ans	Bons à 20 ans
1999								
Janvier	-	-	6.91	-	7.47	7.99	8.50	
Février.....	-	-	-	-	-	7.90	8.45	
Mars	-	-	6.90	-	7.36	7.84	8.37	
Avril.....	-	-	6.75	-	7.23	7.58	7.95	
Mai	6.00	6.20	6.52	-	7.14	7.50	-	
Juin	-	6.15	6.25	-	6.73	6.99	7.15	
Juillet	-	6.00	6.07	-	6.46	6.71	6.89	
Août	-	-	-	-	-	-	-	
Septembre	-	-	-	-	-	-	-	
Octobre	-	4.85	4.95	-	5.25	5.63	5.87	
Novembre	4.50	4.53	4.62	-	5.11	5.59	5.86	
Décembre	4.50	4.61	4.83	-	5.24	-	-	
2000								
Janvier	4.50	4.65	5.37	-	5.70	6.36	6.70	
Février.....	-	-	-	-	-	-	-	
Mars	-	-	5.47	-	5.76	6.23	6.64	
Avril.....	-	-	5.50	-	5.81	-	6.67	
Mai	5.00	5.27	5.60	5.79	5.90	6.25	-	
Juin	5.00	-	5.62	5.81	5.90	6.45	-	
Juillet	5.32	5.38	5.73	5.90	6.06	6.60	-	
Août	5.45	5.46	5.98	6.10	6.49	7.00	-	
Septembre	5.50	5.59	6.02	-	6.51	7.00	-	
Octobre	-	5.60	6.03	6.26	6.56	7.03	7.38	7.70
Novembre	5.55	5.60	6.08	6.28	6.64	7.06	7.38	-
Décembre	5.73	5.90	6.33	6.56	6.72	6.84	-	-

**XI-9 - TAUX D'ÉMISSION DES TITRES
DE CRÉANCES NÉGOCIABLES**
(taux annuels en pourcentage)

	1999	2000
Certificats de dépôt		
à 10 jours	4.00	-
De plus de 10 jours à 3 mois non inclus ..	4,00 à 6,50	4,00 à 6,65
De 3 mois à 6 mois non inclus	6.00	6.50
De 6 mois à 12 mois non inclus	5.90	5,50 à 6,50
De 12 mois à 18 mois non inclus	5,20 à 7,25	5,50 à 7,00
De 18 mois à 2 ans non inclus.....	6,55 à 7,15	6,00 à 6,12
De 2 ans à 3 ans non inclus.....	6,00 à 7,30	-
De 3 ans à 5 ans non inclus	7,40 à 7,60	7.50
De 5 ans à 7 ans non inclus.....	6,00 à 8,00	6,50 à 7,10
à 7 ans	6,00 à 8,00	-
Bons de sociétés de financement		
De plus de 2 ans à 3 ans non inclus	5,75 à 7,55	-
De 3 ans à 5 ans non inclus	6,00 à 8,10	6,10 à 8,20
De 5 ans à 7 ans non inclus	6,15 à 7,30	7,50 à 8,14
à 7 ans	7.25	-
Billets de trésorerie		
à 10 jours	-	-
De plus de 10 jours à 3 mois non inclus ..	-	-
De 3 mois à 6 mois non inclus	-	-
De 6 mois à 1 an non inclus	-	-
à 1 an	6.25	-

Source : Bank Al-Maghrib.

**XI-10 - TAUX DES BONS ET OBLIGATIONS ÉMIS
SUR LE MARCHÉ OBLIGATAI⁽¹⁾**
(taux annuels en pourcentage)

Durée des titres	1999	2000
- 3 ans	-	-
- 5 ans	6.25	5.85
- 7 ans	8.00	4.25 ⁽²⁾
- 8 ans	-	-
- 10 ans	-	6.35
- 15 ans	8.50	-

(1) Taux des dernières émissions.

(2) Taux offert sur des obligations convertibles en actions.

Source : Bank Al-Maghrib.

**XI-11 - TAUX DE BASE BANCAIRES AFFICHÉS
PAR LES PRINCIPALES BANQUES**
(taux annuels en pourcentage)

Taux de base bancaires	1999	2000
- Crédits à l'exportation	7.50	7,50 - 7,00 (2)
- Crédits à court terme	8,00 - 7,75 (1)	8,00 - 7,25 (2)
- Crédits à moyen terme	8.25	8,25 - 7,50 (2)
- Crédits à long terme	9.00	9,00 - 8,50 (2)

(1) En juin 1999, une banque de la place a réduit de 0,25 point le taux de base des crédits à court terme.

(2) En décembre 1999, une banque de la place a réduit de 0,50 point ses taux de base, tandis qu'une autre banque a abaissé de 50 points de base les taux des crédits à moyen et à long termes.

XI-12 - TAUX DÉBITEURS
(taux annuels en pourcentage)

Année 2000	1er trimestre		2ème trimestre		3ème trimestre		4ème trimestre	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Crédits à l'exportation	7.00	10.00	7.00	10.00	7.00	10.00	7.00	10.00
Autres crédits à court terme	7.25	13.50	7.25	13.25	7.25	13.25	7.25	13.25
Crédits à moyen terme (PME/PMI)	7.50	11.00	7.50	11.00	7.50	11.00	7.50	11.00
Autres crédits à moyen terme	7.50	13.25	7.50	13.25	7.50	13.25	7.50	13.25
Crédits à long terme	8.50	13.25	8.50	13.25	8.50	13.25	8.50	13.25

Source : Bank Al-Maghrib.

**XI-13 - TAUX MAXIMUM DES INTÉRÊTS CONVENTIONNELS
DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT**
(taux annuels en pourcentage)

Taux / Périodes	Oct.1999 - Mars 2000	Avril - Sept. 2000	Oct. 2000 - Mars 2001
TMP* des banques	9.28	9.22	9.03
TMP* des sociétés de financement	16.54	15.62	14.96
TMP* de l'ensemble des établissements de crédit	9.77	9.85	9.66
Taux maximum des intérêts conventionnels (1)	15.63 (1)	15.76	15.46 (2)

(*) Taux moyen pondéré (T.M.P).

(1) TMP des établissements de crédit x 1,60 à partir du mois d'octobre 1999, au lieu de 1,70 auparavant.

(2) Le taux maximum des intérêts conventionnels est demeuré inchangé, à 15,46%, pour la période allant d'avril à septembre 2001.

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-1 - LES AGRÉGATS DE MONNAIE

(en millions de dirhams)

Composantes	Fin décembre 1999			Fin décembre 2000		
	Montants	Variations annuelles		Montants	Variations annuelles	
		Montants	%		Montants	%
Monnaie fiduciaire.....	56.713	6.069	12.0	58.169	1.456	2.6
Monnaie scripturale.....	110.815	11.187	11.2	123.094	12.279	11.1
Total M1	167.528	17.256	11.5	181.263	13.735	8.2
Placements à vue (M2 - M1)	33.069	3.546	12.0	35.240	2.171	6.6
Total M2	200.597	20.802	11.6	216.503	15.906	7.9
Placements à terme (M3 - M2)	69.389	4.275	6.6	76.281	6.892	9.9
Total M3	269.986	25.077	10.2	292.784	22.798	8.4

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-2 - LES AGRÉGATS DE PLACEMENTS LIQ

(en millions de dirhams)

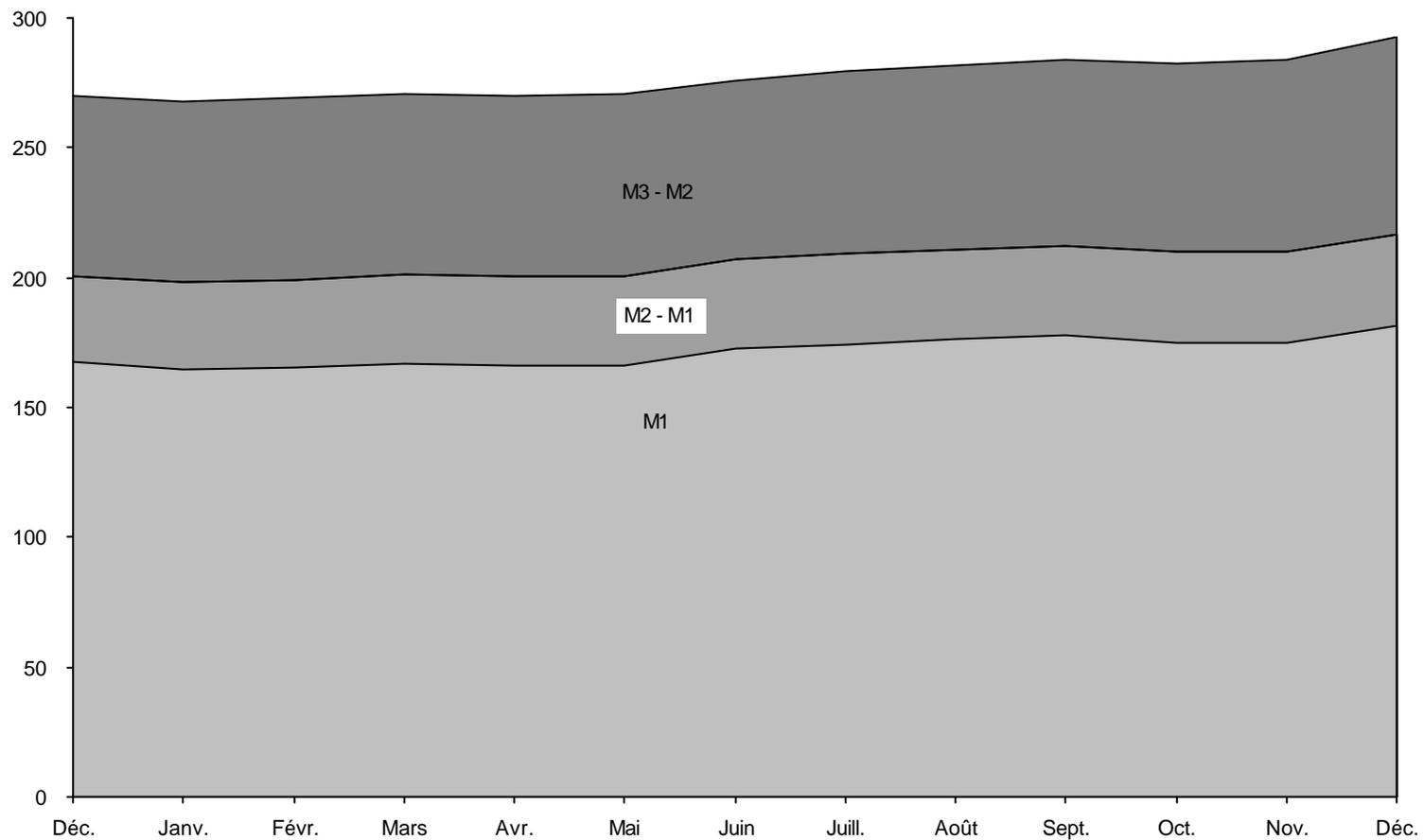
Composantes	Fin décembre 1999			Fin décembre 2000		
	Montants	Variations annuelles		Montants	Variations annuelles	
		Montants	%		Montants	%
PL 1	15.298	- 3.190	- 17.3	11.770	- 3.528	- 23.1
PL 2	18.630	9.476	103.5	12.722	- 5.908	- 31.7
PL 3	5.423	- 1.167	- 17.7	3.214	- 2.209	- 40.7
Total PL	39.351	5.119	15.0	27.706	-11.645	- 29.6

Source : Bank Al-Maghrib.

AGREGATS DE MONNAIE
(Encours de fin de mois)
Année 2000

Graphique n° 8

En milliards de dirhams



XII-3 - ÉVOLUTION MENSUELLE DE L'AGRÉGAT M1

(en millions de dirhams)

Composantes	1999	2000											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Monnaie fiduciaire.....	56.713	54.607	53.504	54.982	54.575	53.982	54.746	57.276	58.126	56.834	56.317	56.167	58.169
Monnaie scripturale	110.815	109.975	111.606	111.553	111.427	112.176	117.693	117.191	118.237	120.925	118.467	118.654	123.094
Total M1	167.528	164.582	165.110	166.535	166.002	166.158	172.439	174.467	176.363	177.759	174.784	174.821	181.263

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-4 - ÉVOLUTION MENSUELLE DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE

(en millions de dirhams)

Composantes	1999	2000											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Billets en circulation.....	58.945	56.044	55.153	56.763	56.228	55.641	56.543	59.334	60.249	58.601	58.191	58.109	60.251
Monnaies divisionnaires..	1.122	1.133	1.143	1.130	1.140	1.127	1.131	1.142	1.171	1.181	1.177	1.181	1.193
Sous-total.....	60.067	57.177	56.296	57.893	57.368	56.768	57.674	60.476	61.420	59.782	59.368	59.290	61.444
<i>à déduire :</i>													
<i>Encaisses des banques et des comptables publics.</i>	<i>3.354</i>	<i>2.570</i>	<i>2.792</i>	<i>2.911</i>	<i>2.793</i>	<i>2.786</i>	<i>2.928</i>	<i>3.200</i>	<i>3.294</i>	<i>2.948</i>	<i>3.051</i>	<i>3.123</i>	<i>3.275</i>
Total de la monnaie fiduciaire.....	56.713	54.607	53.504	54.982	54.575	53.982	54.746	57.276	58.126	56.834	56.317	56.167	58.169

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-5 - ÉVOLUTION MENSUELLE DE LA MONNAIE SCRIPTURALE

(en millions de dirhams)

Composantes	1999	2000											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Monnaie scripturale													
Comptes créditeurs à vue auprès de Bank Al-Maghr	2.989	3.037	2.806	2.784	2.543	2.277	2.346	2.068	2.528	2.027	1.746	1.758	1.789
Comptes créditeurs à vue auprès des banques.....	100.115	98.674	99.237	100.062	100.906	101.942	107.395	107.169	107.715	110.813	108.705	108.825	113.133
Total des dépôts à vue auprès du système bancaire	103.104	101.711	102.043	102.846	103.449	104.219	109.741	109.237	110.243	112.840	110.451	110.583	114.922
Comptes créditeurs à vue auprès du Service des chèques po	2.205	2.206	2.187	2.106	2.181	2.271	2.266	2.268	2.308	2.399	2.330	2.385	2.486
Comptes créditeurs à vue auprès du Trésor.....	5.506	6.058	7.376	6.601	5.797	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686
Total des dépôts au Trésor et aux Chèques postaux...	7.711	8.264	9.563	8.707	7.978	7.957	7.952	7.954	7.994	8.085	8.016	8.071	8.172
Total de la monnaie scripturale	110.815	109.975	111.606	111.553	111.427	112.176	117.693	117.191	118.237	120.925	118.467	118.654	123.094

Source : Bank Al-Maghrif.

XII-6 - ÉVOLUTION MENSUELLE DES COMPTES CRÉDITEURS À VUE AUPRÈS DES BANQUES

(en millions de dirhams)

Composantes	1999	2000											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Comptes de chèques et et comptes courants.....	92.813	91.265	92.536	92.774	93.375	94.584	98.683	98.541	99.764	101.948	100.414	99.259	103.306
dont : M.R.E.	(24.376)	(24.512)	(24.576)	(25.641)	(25.744)	(26.107)	(26.729)	(27.188)	(26.773)	(26.444)	(26.192)	(25.970)	(26.079)
Autres dépôts.....	7.302	7.409	6.701	7.288	7.531	7.358	8.712	8.628	7.951	8.865	8.291	9.566	9.827
Total.....	100.115	98.674	99.237	100.062	100.906	101.942	107.395	107.169	107.715	110.813	108.705	108.825	113.133

Source : Bank Al-Maghrif.

XII-7 - ÉVOLUTION MENSUELLE DES AGRÉGATS M2 ET M3

(en millions de dirhams)

Composantes	1999	2000											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
M1	167.528	164.582	165.110	166.535	166.002	166.158	172.439	174.467	176.363	177.759	174.784	174.821	181.263
Placements à vue (M2-M1)	33.069	33.605	34.008	34.331	34.455	34.479	34.308	34.450	34.533	34.633	34.945	34.995	35.240
Comptes sur carnets auprès des banques	27.348	27.828	27.926	28.247	28.384	28.377	28.211	28.351	28.418	28.494	28.768	28.810	29.032
Comptes sur livrets auprès de la Caisse d'épargne nationale (CEN)	5.721	5.777	6.082	6.084	6.071	6.102	6.097	6.099	6.115	6.139	6.177	6.185	6.208
Total M2	200.597	198.187	199.118	200.866	200.457	200.637	206.747	208.917	210.896	212.392	209.729	209.816	216.503
Placements à terme (M3-M2)	69.389	69.828	70.438	69.881	69.191	70.383	69.426	70.367	70.834	71.772	72.960	74.170	76.281
Certificats de dépôts (1)	773	773	773	770	770	770	753	754	859	862	877	888	889
Comptes à terme et bons à échéance fixe	68.616	69.055	69.665	69.111	68.421	69.613	68.673	69.613	69.975	70.910	72.083	73.282	75.392
dont M.R.E.	(25.804)	(24.667)	(24.966)	(25.040)	(25.202)	(25.164)	(29.910)	(29.422)	(30.185)	(29.967)	(30.499)	(31.102)	(30.899)
Total M3	269.986	268.015	269.556	270.747	269.648	271.020	276.173	279.284	281.730	284.164	282.689	283.986	292.784

(1) Souscriptions des entreprises non financières et des particuliers.

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-8 - ÉVOLUTION MENSUELLE DES AGRÉGATS DE PLACEMENTS LIQUIDES (1)

(en millions de dirhams)

Composantes	1999	2000											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
PL 1													
Bons du Trésor à 6 mois	7.019	6.727	5.832	6.786	6.140	5.889	4.424	4.064	4.036	4.070	3.995	4.006	3.985
Bons du Trésor négociables (2).....	8.171	8.062	8.752	7.778	8.110	7.882	7.722	8.061	8.121	7.881	7.945	8.562	7.660
Billets de Trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bons émis par les sociétés de financement	108	108	108	110	110	117	115	115	108	108	108	107	125
Total PL 1	15.298	14.897	14.692	14.674	14.360	13.888	12.261	12.240	12.265	12.059	12.048	12.675	11.770
PL 2													
Titres émis par les OPCVM obligations	18.630	18.077	18.685	18.615	18.615	19.604	19.113	16.921	17.269	17.853	17.653	17.603	12.722
Total PL 2	18.630	18.077	18.685	18.615	18.615	19.604	19.113	16.921	17.269	17.853	17.653	17.603	12.722
PL 3													
Titres émis par les OPCVM actions et les OPCVM diversifiés	5.423	5.334	4.716	4.711	4.711	4.513	4.278	4.601	4.756	4.146	3.963	3.487	3.214
Total PL 3	5.423	5.334	4.716	4.711	4.711	4.513	4.278	4.601	4.756	4.146	3.963	3.487	3.214
Total PL	39.351	38.308	38.093	38.000	37.686	38.005	35.652	33.762	34.290	34.058	33.664	33.765	27.706

(1) Souscriptions des entreprises non financières et des particuliers.

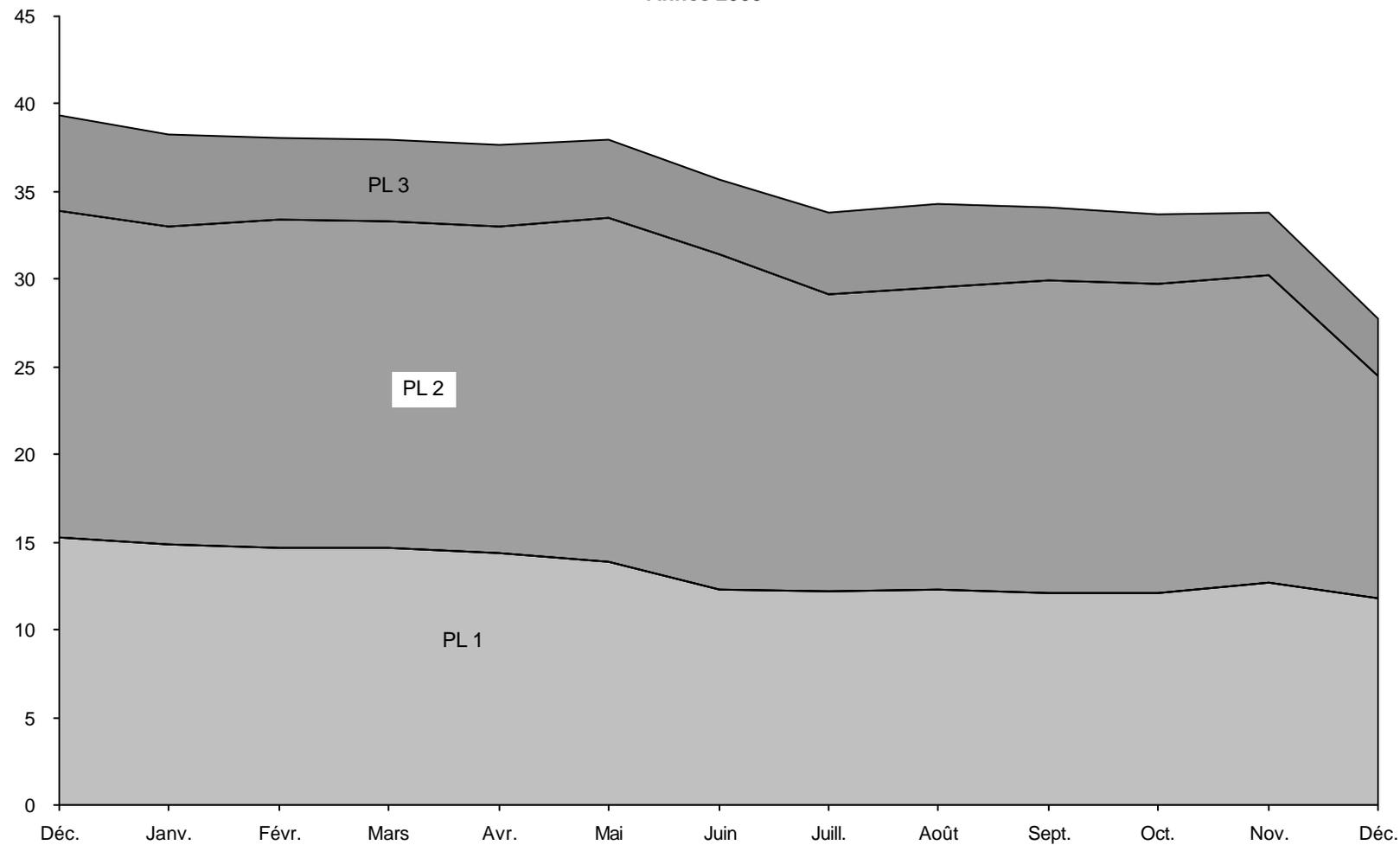
(2) Encours des emprunts nationaux, des bons de privatisation et des bons du Trésor émis par adjudications.

Source : Bank Al-Maghrib.

AGREGATS DE PLACEMENTS LIQUIDES (PL)
(Encours de fin de mois)
Année 2000

Graphique n° 9

En milliards de dirhams



XII-9 - LES CONTREPARTIES DE L'AGRÉGAT M 3

(en millions de dirhams)

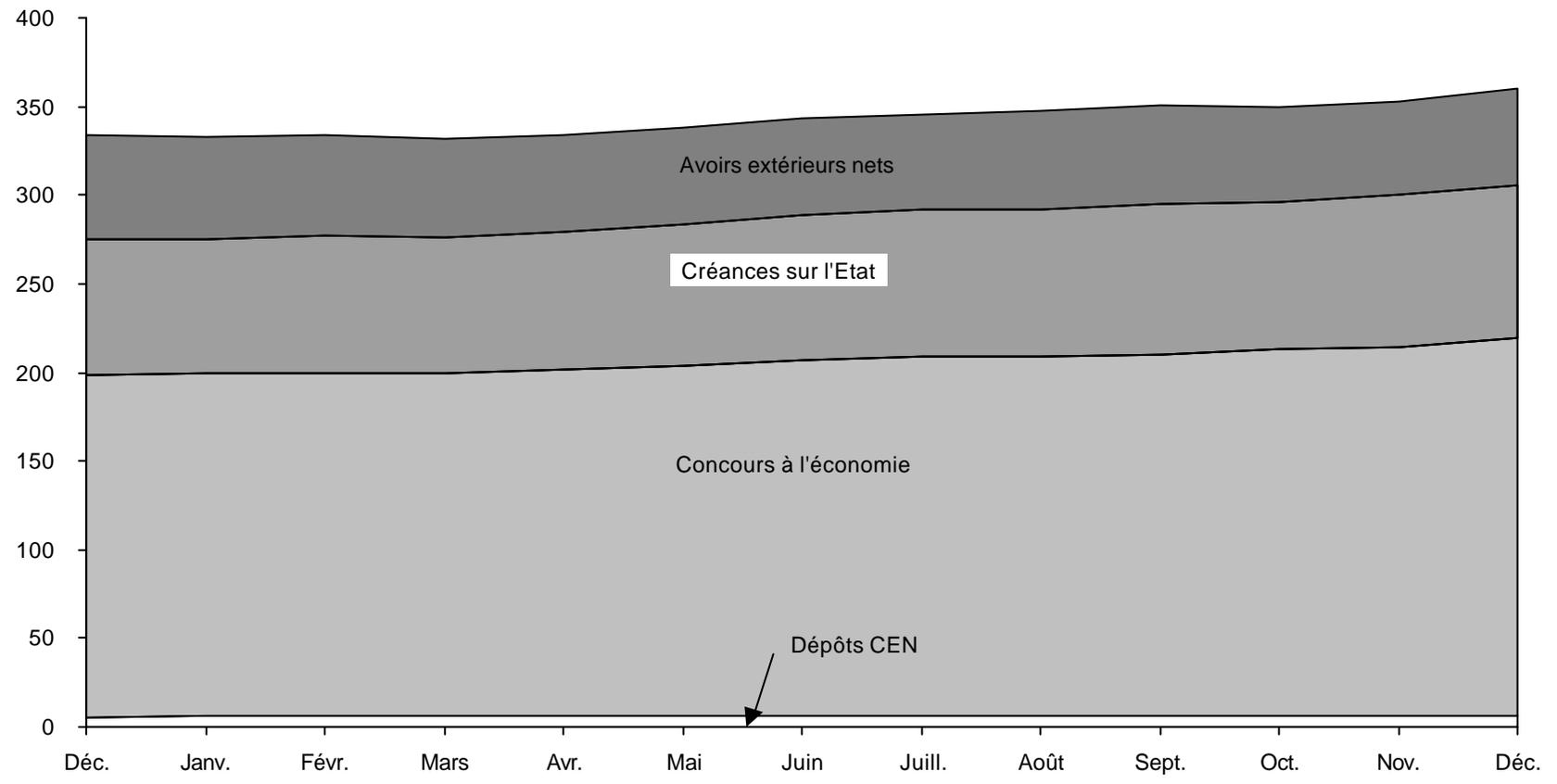
Composantes	Fin décembre 1999			Fin décembre 2000		
	Montants	Variations annuelles		Montants	Variations annuelles	
		Montants	%		Montants	%
Avoirs extérieurs nets (1)						
. de Bank Al-Maghrib	58.884	16.174	37.9	52.651	- 6.233	- 10.6
. des banques	207	- 109	-34.5	2.034	1.827	882.6
Total (I)	59.091	16.065	37.3	54.685	- 4.406	- 7.5
Crédit intérieur global						
A. Créances sur l'État (1)						
. Créances de Bank Al-Maghrib	13.405	- 5.839	-30.3	16.033	2.628	19.6
. Créances des banques	54.917	- 3.697	- 6.3	61.729	6.812	12.4
. Créances des entreprises non financières et des particuliers (2) ..	7.711	1.059	15.9	8.172	461	6.0
Sous-total	76.033	- 8.477	-10.0	85.934	9.901	13.0
B. Concours à l'économie (1)						
. Crédits de Bank Al-Maghrib	7.192	- 198	- 2.7	7.471	279	3.9
. Concours des banques	185.905	17.410	10.3	205.424	19.519	10.5
Sous-total	193.097	17.212	9.8	212.895	19.798	10.3
C. Contrepartie des avoirs en comptes sur livrets auprès de la Caisse d'épargne nationale (3) ..	5.721	391	7.3	6.208	487	8.5
Total (A+B+C)	274.851	9.126	3.4	305.037	30.186	11.0
A déduire : Ressources à caractère non monétaire (4) (5).....	58.611	3.890	7.1	63.363	4.752	8.1
Crédit intérieur à caractère monétaire (II)	216.240	5.236	2.5	241.674	25.434	11.8
Total des contreparties (I+II).....	275.331	21.301	8.4	296.359	21.028	7.6
Solde des éléments divers (6)	- 5.345	3.776		- 3.575	1.770	
Total de l'agrégat M 3	269.986	25.077	10.2	292.784	22.798	8.4

- (1) Voir le détail des composantes des avoirs extérieurs nets, des créances sur l'Etat et des concours à l'économie respectivement dans les tableaux XII-11, XII-12 et XII-13.
- (2) Contrepartie des dépôts auprès de la Trésorerie générale et du Service des chèques postaux recensés dans la monnaie scripturale.
- (3) Les ressources collectées par la Caisse d'épargne nationale sont déposées auprès de la Caisse de dépôts gestion. Elles ne peuvent faire l'objet d'une répartition entre les créances sur l'État et les concours à l'économie.
- (4) Emprunts intérieurs et extérieurs contractés par les banques (voir ressources des banques annexe XIII-1)
- (5) Excédent des fonds propres (capital et réserves) sur le total des immobilisations et du portefeuille de titres de participation.
- (6) Excédent des autres éléments du passif du système bancaire sur les autres éléments de son actif.
- Source :** Bank Al-Maghrib.

CONTREPARTIES DE M3
(Avant déduction des financements sur ressources à caractère non monétaire)
(Encours de fin de mois)
Année 2000

Graphique n° 10

En milliards de dirhams



XII-10 - ÉVOLUTION MENSUELLE DES CONTREPARTIES DE M3

(en millions de dirhams)

Composantes	1999	2000											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Avoirs extérieurs nets (1)													
- de Bank Al-Maghrib.....	58.884	57.085	56.446	54.645	54.044	52.801	52.111	51.393	53.077	54.287	53.024	51.231	52.651
- des banques	207	333	881	779	694	1.502	1.920	2.361	2.535	1.574	597	1.133	2.034
Total (I).....	59.091	57.418	57.327	55.424	54.738	54.303	54.031	53.754	55.612	55.861	53.621	52.364	54.685
CRÉDIT INTÉRIEUR GLOBAL													
A. Créances sur l'État (1)													
Créances nettes de													
Bank Al-Maghrib	13.405	10.139	12.040	14.030	13.610	14.812	16.801	14.777	16.297	17.235	15.129	15.661	16.033
Créances des banques	54.917	57.015	56.137	54.642	56.191	57.053	57.609	59.866	59.381	59.524	60.464	61.949	61.729
Créances des particuliers et des entreprises non financières (2).....	7.711	8.264	9.563	8.707	7.978	7.957	7.952	7.954	7.994	8.085	8.016	8.071	8.172
Sous-total	76.033	75.418	77.740	77.379	77.779	79.822	82.362	82.597	83.672	84.844	83.609	85.681	85.934
B. Concours à l'économie (1)													
Crédits de Bank Al-Maghrib	7.192	7.201	7.338	7.522	7.548	7.607	7.591	7.578	7.365	7.424	7.452	7.435	7.471
Concours des banques	185.905	186.822	185.837	185.545	187.918	189.891	192.758	195.076	194.929	196.515	199.013	201.055	205.424
Sous-total	193.097	194.023	193.175	193.067	195.466	197.498	200.349	202.654	202.294	203.939	206.465	208.490	212.895
C. Contrepartie des avoirs en comptes sur livrets auprès de la Caisse d'épargne nationale (3).....	5.721	5.777	6.082	6.084	6.071	6.102	6.097	6.099	6.115	6.139	6.177	6.185	6.208
Total (A+B+C)	274.851	275.218	276.997	276.530	279.316	283.422	288.808	291.350	292.081	294.922	296.251	300.356	305.037
A déduire : Ressources à caractère non monétaire	58.611	60.765	61.696	60.761	63.585	66.490	66.408	64.682	65.608	66.463	65.139	66.093	63.363
Emprunts contractés par les banques (4).....	32.127	31.810	32.396	31.086	31.830	33.048	32.100	30.725	31.641	32.809	31.800	33.042	30.273
Provisions constituées par les banques	14.916	17.807	18.115	18.845	19.406	21.030	21.016	20.888	21.020	21.425	22.000	21.961	22.144
Fonds propres nets de Bank Al-Maghrib et des banques (5).....	11.568	11.148	11.185	10.830	12.349	12.412	13.292	13.069	12.947	12.229	11.339	11.090	10.946
CRÉDIT INTÉRIEUR À CARACTÈRE MONÉTAIRE (II)	216.240	214.453	215.301	215.769	215.731	216.932	222.400	226.668	226.473	228.459	231.112	234.263	241.674
TOTAL DES CONTREPARTIES (I+II).....	275.331	271.871	272.628	271.193	270.469	271.235	276.431	280.422	282.085	284.320	284.733	286.627	296.359
Solde des éléments divers (6).....	- 5.345	- 3.856	- 3.072	- 446	- 821	- 215	- 258	- 1.138	- 355	- 156	- 2.044	- 2.641	- 3.575
AGRÉGAT M 3	269.986	268.015	269.556	270.747	269.648	271.020	276.173	279.284	281.730	284.164	282.689	283.986	292.784

(1) Voir le détail des composantes des avoirs extérieurs nets, des créances sur l'Etat et des concours à l'économie respectivement dans les tableaux XII-11, XII-12 et XII-13.

(2) Contrepartie des dépôts auprès de la Trésorerie générale et du Service des chèques postaux recensés dans la monnaie scripturale.

(3) Les ressources collectées par la Caisse d'épargne nationale sont déposées auprès de la Caisse de dépôts et de gestion. Elles ne peuvent faire l'objet d'une répartition entre les créances sur l'Etat et les concours à l'économie.

(4) Emprunts intérieurs et extérieurs contractés par les banques (voir ressources des banques annexe XIII-1).

(5) Excédent des fonds propres (capital et réserves) sur le total des immobilisations et du portefeuille de titres de participation.

(6) Excédent des autres éléments du passif du système bancaire sur les autres éléments de son actif.

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-11 - ÉVOLUTION MENSUELLE DES AVOIRS EXTÉRIEURS

(en millions de dirhams)

Composantes	1999	2000											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
A. Avoirs extérieurs bruts de Bank Al-Maghrib													
. Avoirs en or	1.950	1.951	1.952	1.953	1.953	1.953	1.953	1.953	1.953	1.955	1.955	1.955	1.955
. Avoirs en devises convertibles.....	55.323	53.471	52.875	51.440	51.543	49.309	48.802	47.982	49.649	51.762	49.596	47.398	48.742
. Avoirs en D.T.S.....	858	854	823	828	837	831	802	799	778	778	784	1.320	1.268
. Position F.M.I. - tranche de réserve	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294
. Souscription au Fonds Monétaire Arabe	285	286	286	287	290	288	287	288	291	292	294	291	285
. Avoirs en devises inconvertibles.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	59.710	57.856	57.230	55.802	55.917	53.675	53.138	52.316	53.965	56.081	53.923	52.258	53.544
B. Engagements extérieurs de Bank Al-Maghrib													
. Comptes des organismes internationaux.....	193	193	193	193	194	192	194	195	193	193	193	194	194
. Autres engagements	633	578	591	964	1.679	682	833	728	695	1.601	706	833	699
Sous-total	826	771	784	1.157	1.873	874	1.027	923	888	1.794	899	1.027	893
I. Total des avoirs extérieurs nets de Bank Al-Maghrib (A-B)	58.884	57.085	56.446	54.645	54.044	52.801	52.111	51.393	53.077	54.287	53.024	51.231	52.651
C. Avoirs extérieurs bruts des banques (1).....	4.812	4.379	4.678	5.290	5.166	5.351	5.603	5.943	6.292	6.251	5.774	5.816	6.356
D. Engagements extérieurs des banques (2).....	4.605	4.046	3.797	4.511	4.472	3.849	3.683	3.582	3.757	4.677	5.177	4.683	4.322
II. Total des avoirs extérieurs nets des banques (C-D)	207	333	881	779	694	1.502	1.920	2.361	2.535	1.574	597	1.133	2.034
Total des avoirs extérieurs nets (I+II)	59.091	57.418	57.327	55.424	54.738	54.303	54.031	53.754	55.612	55.861	53.621	52.364	54.685

(1) Il s'agit des avoirs en devises des banques et de leurs dépôts en devises chez leurs correspondants étrangers. Les dépôts des banques en devises auprès de Bank Al-Maghrib qui constituent des créances sur un établissement résident, sont exclus de leurs avoirs extérieurs.

(2) Il s'agit essentiellement des comptes créditeurs des correspondants étrangers auprès des banques et des dépôts en devises de leur clientèle.

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-12 - ÉVOLUTION MENSUELLE DES CRÉANCES SUR L'ÉTAT

(en millions de dirhams)

Composantes	1999	2000											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
A. Créances de Bank Al-Maghrib													
. Avances à l'État (1).....	13.222	9.434	11.788	13.584	13.990	14.879	14.879	14.643	15.426	15.426	15.178	14.109	13.750
. Traités douaniers et obligations cautionnées prises en pension	-	-	-	-	-	120	205	-	571	927	-	-	-
. Chèques pris à l'escompte	688	1.139	933	1.269	446	580	2.490	913	605	1.093	493	1.225	1.450
. Dépôts de Bank Al-Maghrib auprès du Service des chèques postaux.....	27	30	31	49	68	39	33	27	2	96	25	25	33
Total brut.....	13.937	10.603	12.752	14.902	14.504	15.618	17.607	15.583	16.604	17.542	15.696	15.359	15.233
- à déduire :													
. Avoirs liquides détenus par les comptables publics (2).....	532	464	712	872	894	806	806	806	806	806	806	806	806
Total net.....	13.405	10.139	12.040	14.030	13.610	14.812	16.801	14.777	15.798	16.736	14.890	14.553	14.427
B. Bons du Trésor acquis sur le marché secondaire	-	-	-	-	-	-	-	-	499	499	239	1.108	1.606
Sous-total (I).....	13.405	10.139	12.040	14.030	13.610	14.812	16.801	14.777	16.297	17.235	15.129	15.661	16.033
Créances des banques													
. Portefeuille d'effets publics	54.802	56.867	56.043	54.552	56.099	56.954	57.477	59.731	59.249	59.380	60.275	61.773	61.633
. Dépôts des banques auprès du Trésor et du Service des chèques postaux	115	148	94	90	92	99	132	135	132	144	189	176	96
Sous-total (II).....	54.917	57.015	56.137	54.642	56.191	57.053	57.609	59.866	59.381	59.524	60.464	61.949	61.729
Créances des particuliers et des entreprises non financières													
. Contrepartie des dépôts auprès du Trésor et du Service des chèques postaux	7.711	8.264	9.563	8.707	7.978	7.957	7.952	7.954	7.994	8.085	8.016	8.071	8.172
Sous-total (III).....	7.711	8.264	9.563	8.707	7.978	7.957	7.952	7.954	7.994	8.085	8.016	8.071	8.172
Total des créances sur l'État (I+II+III).....	76.033	75.418	77.740	77.379	77.779	79.822	82.362	82.597	83.672	84.844	83.609	85.681	85.934

(1) Avances conventionnelles et facilités de caisse.

(2) Billets et monnaies détenus par les comptables publics et compte créditeur du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib nivelé à hauteur d'un million de dirhams.

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-13 - CONCOURS À L'ÉCONOMIE (*)

(en millions de dirhams)

Composantes	1999	2000											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
A. Crédits accordés aux entreprises et aux particuliers.....		179.735	178.374	176.704	179.180	181.250	184.335	185.749	185.846	187.484	189.108	191.539	195.929
Comptes débiteurs et crédits de trésorerie		74.887	73.108	73.173	74.029	74.706	74.255	74.384	73.509	73.051	74.449	74.307	75.590
Crédits à l'équipement.....		40.913	39.264	38.481	39.543	39.061	40.245	40.055	40.312	41.335	40.223	43.353	45.227
Crédits immobiliers.....		24.098	24.219	24.667	24.760	25.623	25.810	26.149	26.554	25.696	26.167	26.843	27.023
Crédits à la consommation		6.717	6.824	6.958	7.005	7.124	7.553	7.768	7.823	7.881	7.835	8.145	8.003
Créances diverses sur la clientèle		4.335	3.818	3.089	2.948	2.530	2.758	3.269	3.169	3.549	3.777	2.981	4.283
Créances en souffrance (1)		28.785	31.141	30.336	30.895	32.206	33.714	34.124	34.479	35.972	36.657	35.910	35.803
B. Concours aux sociétés de financement		5.232	5.318	6.599	6.816	6.671	7.041	8.019	7.990	7.933	8.885	8.446	8.517
Crédits		5.012	5.103	6.323	6.516	6.414	6.744	7.594	7.623	7.732	8.637	8.220	8.079
Bons des sociétés de financement détenus par les banques.....	133	220	215	276	300	257	297	425	367	201	248	226	438
C. Portefeuille de titres de placement des banques (2)	2.241	1.855	2.145	2.242	1.922	1.970	1.382	1.308	1.093	1.098	1.020	1.070	978
I. Total des concours des banques (A+B+C)	185.905	186.822	185.837	185.545	187.918	189.891	192.758	195.076	194.929	196.515	199.013	201.055	205.424
II. Crédits de Bank Al-Maghrib.....	7.192	7.201	7.338	7.522	7.548	7.607	7.591	7.578	7.365	7.424	7.452	7.435	7.471
Total (I+II)	193.097	194.023	193.175	193.067	195.466	197.498	200.349	202.654	202.294	203.939	206.465	208.490	212.895

(*) La répartition des concours à l'économie est issue de la nouvelle situation comptable des banques élaborée depuis janvier 2000, date d'entrée en vigueur du nouveau plan comptable bancaire.

(1) Créances pré-douteuses, créances douteuses et créances compromises.

(2) Souscriptions des banques aux titres émis par les entreprises non bancaires.

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-14 - AGRÉGATS DE MONNAIE ET DE PLACEMENTS LIQUIDES
1982 - 2000

(en millions de dirhams)

Encours à fin décembre	Agrégat M3							Agrégats de placements liquides			
	Agrégat M2			M2 =	M3 =	M3 =	M3 =	PL 1 (3)	PL 2 (4)	PL 3 (5)	Total
	Agrégat M1										
	Monnaie fiduciaire	Monnaie scripturale	Total	Placement s à vue (1)	M1 + Placement s à vue	Placement s à terme (2)	M2 + Placement s à terme				
1982	12.023	17.584	29.607	1.735	31.342	7.654	38.996	336	-	-	336
1983	13.635	20.345	33.980	2.259	36.239	10.227	46.466	351	-	-	351
1984	14.770	22.305	37.075	2.744	39.819	11.373	51.192	1 094	-	-	1.094
1985	16.194	26.570	42.764	3.136	45.900	14.416	60.316	3.275	-	-	3.275
1986	18.694	31.361	50.055	4.160	54.215	15.851	70.066	7.385	-	-	7.385
1987	20.003	34.718	54.721	5.891	60.612	16.485	77.097	11.871	-	-	11.871
1988	21.913	40.335	62.248	7.573	69.821	18.867	88.688	12.197	-	-	12.197
1989	24.814	44.460	69.274	9.317	78.591	21.441	100.032	14.698	-	-	14.698
1990	29.543	53.115	82.658	11.491	94.149	24.883	119.032	14.947	-	-	14.947
1991	34.269	60.352	94.621	14.051	108.672	31.190	139.862	13.931	-	-	13.931
1992	35.744	64.939	100.683	14.913	115.596	37.467	153.063	15.655	-	-	15.655
1993	37.202	68.576	105.778	15.959	121.737	43.986	165.723	16.796	-	-	16.796
1994	41.021	76.163	117.184	18.685	135.869	47.464	183.333	21.844	-	-	21.844
1995	43.154	81.329	124.483	21.279	145.762	52.494	198.256	22.910	-	8	22.918
1996	46.447	84.346	130.793	23.466	154.259	57.283	211.542	23.158	220	1.696	25.074
1997	48.662	92.198	140.860	25.983	166.843	64.121	230.964	19.821	2.708	3.057	25.586
1998	50.644	99.628	150.272	29.523	179.795	65.114	244.909	18.488	9.154	6.590	34.232
1999	56.713	110.815	167.528	33.069	200.597	69.389	269.986	15.298	18.630	5.423	39.351
2000	58.169	123.094	181.263	35.240	216.503	76.281	292.784	11.770	12.722	3.214	27.706

(1) Comptes sur carnets auprès des banques et sur livrets auprès de la Caisse d'épargne nationale.

(2) Comptes et bons à échéance fixe auprès des banques et certificats de dépôt souscrits par les particuliers et les entreprises non financières.

(3) Bons du Trésor à 6 mois émis dans le public et titres de créances négociables (bons du Trésor, bons des sociétés de financement et billets de trésorerie) sous les personnes physiques et les entreprises non financières.

(4) Actifs émis par les OPCVM obligations (depuis 1995) et acquis par les personnes physiques et les entreprises non financières.

(5) Actifs émis par les OPCVM actions et diversifiés (depuis 1995) et acquis par les personnes physiques et les entreprises non financières.

Source : Bank Al-Maghrib

XII-15 - CONTREPARTIES DE M 3

1982 - 2000

(en millions de dirhams)

Encours à fin décembre	Avoirs extérieurs nets			Crédit intérieur à caractère monétaire											Total des contreparties de M 3 (I+II)	Solde des éléments divers (3)
				Crédit intérieur global								Ressources à caractère non monétaire (à déduire)	Total (II)			
	Créances sur l'État				Concours à l'économie				Contrepartie des avoirs en comptes auprès de la C.E.N.(2) (C)	Total (A+B+C)						
	de Bank Al- Maghrib	des banques	Total (I)	de Bank Al Maghri b	des banques	des entreprises non financières et particuliers (1)	Total (A)	de Bank Al- Maghrib			des banques			Total (B)		
1982	743	48	791	8.336	9.185	1.844	19.365	682	26.406	27.088	552	47.005	7.324	39.681	40.472	- 1.476
1983	- 56	35	- 21	10.924	12.423	1.715	25.062	1.034	30.169	31.203	626	56.891	9.094	47.797	47.776	- 1.310
1984	300	70	370	10.857	13.107	1.926	25.890	1.675	34.557	36.232	719	62.841	10.523	52.318	52.688	- 1.496
1985	972	137	1.109	10.048	17.888	2.028	29.964	3.079	39.311	42.390	780	73.134	12.219	60.915	62.024	- 1.708
1986	1.705	- 18	1.687	9.558	25.138	2.301	36.997	5.184	43.184	48.368	897	86.262	15.285	70.977	72.664	- 2.598
1987	2.985	228	3.213	8.799	28.277	2.925	40.001	5.835	46.588	52.423	1.053	93.477	17.750	75.727	78.940	- 1.843
1988	4.292	254	4.546	10.078	32.690	4.347	47.115	6.033	52.411	58.444	1.236	106.795	21.011	85.784	90.330	- 1.642
1989	3.951	137	4.088	10.614	37.701	4.988	53.303	6.699	59.418	66.117	1.428	120.848	22.703	98.145	102.233	- 2.201
1990	16.600	612	17.212	11.517	34.575	5.208	51.300	6.814	71.000	77.814	1.663	130.777	27.483	103.294	120.506	- 1.474
1991	24.435	637	25.072	12.116	35.346	6.274	53.736	6.845	87.850	94.695	1.917	150.348	32.144	118.204	143.276	- 3.414
1992	31.504	590	32.094	9.924	41.427	6.151	57.502	7.001	99.079	106 080	2.150	165.732	40.301	125.431	157.525	- 4.462
1993	36.900	735	37.635	9.936	46.295	6.532	62.763	7.045	104.747	111.792	2.342	176.897	45.480	131.417	169.052	- 3.329
1994	40.753	299	41.052	8.185	54.747	6.783	69.715	7.307	114.796	122.103	2.754	194.572	48.072	146.500	187.552	- 4.219
1995	32.348	426	32.774	18.490	52.908	6.789	78.187	7.619	128.982	136.601	3.292	218.080	49.854	168.226	201.000	- 2.744
1996	35.214	166	35.380	18.758	54.847	8.032	81.637	7.386	142.056	149.442	3.866	234.945	54.172	180.773	216.153	- 4.611
1997	40.355	294	40.649	19.680	58.616	8.073	86.369	7.395	152.029	159.424	4.553	250.346	53.144	197.202	237.851	- 6.887
1998	42.710	316	43.026	19.244	58.614	6.652	84.510	7.390	168.495	175.885	5.330	265.725	54.721	211.004	254.030	- 9.121
1999	58.884	207	59.091	13.405	54.917	7.711	76.033	7.192	185.905	193.097	5.721	274.851	58.611	216.240	275.331	- 5.345
2000	52.651	2.034	54.685	16.033	61.729	8.172	85.934	7.471	205.424	212.895	6.208	305.037	63.363	241.674	296.359	- 3.575

(1) Contrepartie des dépôts auprès de la Trésorerie générale et du Service des chèques postaux recensés dans la monnaie scripturale.

(2) Les ressources collectées par la Caisse d'épargne nationale sont déposées auprès de la CDG. Elles ne peuvent faire l'objet d'une répartition entre les créances sur l'État et les concours à l'économie.

(3) Excédent des autres éléments du passif du système bancaire sur les éléments de son actif.

Source : Bank Al-Maghrib

XIII-1 - MOUVEMENTS DE FONDS AUX GUICHETS DE BANK AL-MAGHRI

(en millions de dirhams)

	1998		1999		2000	
	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
Janvier	3.403	4.382	3.584	4.045	5.918	3.027
Février	3.720	2.998	3.912	3.207	4.528	3.647
Mars	3.610	3.655	3.025	5.834	4.225	5.820
Avril	3.944	4.588	5.228	3.359	4.390	4.102
Mai	3.798	3.280	3.960	3.547	4.758	3.920
Juin	3.089	3.641	3.330	4.137	3.899	4.805
Juillet	3.212	6.026	3.265	6.114	3.527	6.433
Août	3.568	4.510	3.847	4.411	4.698	5.640
Septembre	4.772	3.241	5.185	3.406	5.543	4.134
Octobre	4.348	4.125	4.319	4.339	5.006	4.331
Novembre	3.729	3.055	4.154	3.500	4.754	4.675
Décembre	4.087	3.964	3.168	7.887	3.204	5.358
Total	45.280	47.465	46.977	53.786	54.450	55.892

Source : Bank Al-Maghrib.

XIII-2 - LES ÉCHANGES EN CHAMBRES DE COMPENSATION

2000	Nombre d'opérations (en milliers)			Montants bruts (en millions de dirhams)				Taux de rejet (en %)	
	Effets	Chèques	Total	Effets	Chèques	Virements	Total	Effets	Chèques
Janvier	258	1.465	1.723	6.132	33.653	23.178	62.963	23.4	2.9
Février	253	1.630	1.883	5.391	35.939	20.979	62.309	23.4	2.8
Mars	247	1.662	1.909	5.620	37.665	23.689	66.974	25.0	2.9
Avril	226	1.437	1.663	4.681	33.169	20.360	58.210	22.5	3.2
Mai	252	1.640	1.892	5.509	39.285	27.549	72.343	23.4	2.9
Juin	343	1.695	2.038	5.191	36.777	30.460	72.428	16.0	2.7
Juillet	279	1.641	1.920	5.515	39.307	30.874	75.696	20.9	3.5
Août	302	1.522	1.824	5.395	37.093	27.601	70.089	18.4	3.2
Septembre	345	1.570	1.915	5.881	35.829	32.790	74.500	15.6	3.0
Octobre	248	1.548	1.796	5.531	36.184	28.504	70.219	23.5	2.9
Novembre	253	1.578	1.831	5.656	35.193	26.167	67.016	23.8	2.9
Décembre	197	1.395	1.592	4.430	31.835	26.483	62.748	25.1	2.8
Total	3.203	18.783	21.986	64.932	431.929	318.634	815.495	21.3	3.0

Source : Bank Al-Maghrib.

XIV-1 - TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES DE L'ENSEMBLE DES BANQUES

(en millions de dirhams)

	Décembre 1998	Décembre 1999	Décembre 2000
EMPLOIS			
Valeurs en caisse et avoirs liquides	13.937	17.558	19.658
dont : Billets étrangers et chèques en devises	(377)	(343)	(582)
Dépôts en dirhams auprès de Bank Al-Maghrib	(10.682)	(11.858)	(13.467)
Dépôts auprès du Trésor et du Service des chèques postaux	(180)	(115)	(96)
Avoirs auprès des banques et prêts aux banques	3.896	3.471	5.329
Correspondants étrangers et assimilés	4.215	4.469	5.774
Portefeuille de bons du Trésor	58.434	54.802	61.633
Crédits à l'économie (1).....	167.602	183.531	204.008
Portefeuille de titres de transactions et de placement autres que les fonds d'État	8.345	9.657	8.544
- Certificats de dépôt acquis par les banques	2.075	2.239	1.751
- Bons et obligations B.N.D.E., C.I.H., C.N.C.A. et F.E.C. souscrits par les banques.....	5.377	5.044	5.377
- Bons de sociétés de financement détenus par les banques.....	356	133	438
- Titres émis par les entreprises non bancaires	537	2.241	978
Portefeuille de titres de participation et emplois assimilés	8.216	10.110	10.605
Immobilisations	9.377	9.779	10.272
Excédent des emplois divers sur les ressources diverses	-	-	-
TOTAL DES EMPLOIS	274.022	293.377	325.823
RESSOURCES			
Comptes créditeurs à vue en dirhams de la clientèle	90.592	100.115	113.133
. Comptes de chèques	57.821	63.366	72.166
(Comptes de chèques des marocains résidant à l'étranger)	(22.461)	(24.376)	(26.079)
. Comptes courants	27.053	29.447	31.140
. Autres dépôts	5.718	7.302	9.827
Comptes sur carnets	24.193	27.348	29.032
Comptes à terme et bons à échéance fixe	64.504	68.616	75.392
Certificats de dépôt	4.807	5.813	5.642
dont : Souscriptions des entreprises non financières et des particuliers	(610)	(773)	(889)
Comptes créditeurs à vue et à terme en devises des non résidents	1.082	1.316	431
Engagements des banques envers les autres banques	9.234	8.449	10.107
Emprunts nets auprès des organismes financiers (2).....	529	1.470	2.380
Correspondants étrangers et assimilés	3.194	3.289	3.891
Emprunts obligataires en dirhams	13.817	13.203	11.808
Emprunts extérieurs à long terme	13.716	14.653	13.083
Recours auprès de Bank Al-Maghrib	3.381	1.346	7.161
Provisions	12.944	14.916	22.144
Fonds propres	26.937	29.106	29.480
Excédent des ressources diverses sur les emplois divers	5.092	3.737	2.139
TOTAL DES RESSOURCES	274.022	293.377	325.823

(1) Y compris les crédits accordés aux sociétés de financement.

(2) Y compris les opérations de pensions avec les O.P.C.V.M.

Source : Bank Al-Maghrib.

**XIV-2 - TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES DES SOCIÉTÉS
DE CRÉDIT À LA CONSOMMATION**

(en millions de dirhams)

	Décembre 1998	Décembre 1999	Décembre 2000
EMPLOIS			
Immobilisations	307	340	304
Crédits	14.027	16.434	17.934
Débiteurs divers et comptes de régularisation	238	326	411
Avoirs liquides	414	723	381
Total	14.986	17.823	19.030
RESSOURCES			
Capitaux propres et assimilés	2.503	2.621	2.537
Provisions	1.057	1.590	2.379
Dettes de financement	5.158	6.291	6.602
Créditeurs divers et comptes de régularisation	1.283	1.142	1.417
Comptes de Trésorerie	4.985	6.179	6.095
Total	14.986	17.823	19.030

Source : Bank Al-Maghrib.

**XIV-3 - TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES DES SOCIÉTÉS
DE CRÉDIT-BAIL**

(en millions de dirhams)

	Décembre 1998	Décembre 1999	Décembre 2000
EMPLOIS			
Immobilisations	94	191	54
Crédits	6.052	7.260	9.209
Débiteurs divers et comptes de régularisation	221	196	71
Avoirs liquides	40	27	29
Total	6.407	7.674	9.363
RESSOURCES			
Capitaux propres et assimilés	1.010	1.142	1.237
Provisions	421	624	690
Dettes de financement	3.660	4.655	5.777
Créditeurs divers et comptes de régularisation	471	583	594
Comptes de Trésorerie	845	670	1.065
Total	6.407	7.674	9.363

Source : Bank Al-Maghrib.

XV-1 - VOLUME DES TRANSACTIONS SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE INTERBANCAIRE

(en millions de dirhams)

Volume des échanges mensuels	1999	2000												
	Moyenne	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moyenne
Prêts des banques	9.573	6.814	5.833	7.426	6.880	7.166	8.624	8.533	5.589	7.057	8.178	6.953	8.089	7.262
dont :														
Prêts entre banques	(9.476)	(6.553)	(5.695)	(7.280)	(6.825)	(7.040)	(8.537)	(8.438)	(5.489)	(6.989)	(8.067)	(6.868)	(7.993)	(7.148)
Prêts de la C.D.G.	1.329	1.393	571	465	1.271	281	427	218	504	505	1.191	1.275	785	740
Prêts des autres intervenant(1)	48	17	-	-	-	-	-	-	-	-	39	4	31	8
Total des prêts.....	10.950	8.224	6.404	7.891	8.151	7.447	9.051	8.751	6.093	7.562	9.408	8.232	8.905	8.010
Emprunts des banques	10.476	7.893	6.218	7.670	7.884	7.234	8.669	8.503	5.845	6.743	9.205	8.147	8.661	7.723
Emprunts de la C.D.G.	359	50	48	64	212	72	275	153	128	751	92	-	96	162
Emprunts des autres intervenants ..	115	281	138	157	55	141	107	95	120	68	111	85	148	125
Total des emprunts.....	10.950	8.224	6.404	7.891	8.151	7.447	9.051	8.751	6.093	7.562	9.408	8.232	8.905	8.010
Taux d'intérêt														
. Moyenne quotidienne	5.64	5.42	5.22	5.20	5.48	5.24	5.28	5.70	5.71	5.49	5.31	5.57	5.35	5.41
. Fin de mois	5.71	5.01	4.46	5.29	4.75	5.51	5.21	6.50	5.20	5.10	5.58	5.34	6.32	5.36

(1) Caisse Marocaine des Marchés, Dar Addamane et Caisse Centrale de Garantie.

Source : Bank Al-Maghrib.

XV-2 - ENCOURS DES PRÊTS ET EMPRUNTS SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE INTERBANCAIRE

(en millions de dirhams)

Encours de fin de mois	1999	2000											
	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Prêts des banques	2.854	1.815	1.293	2.393	2.327	3.180	3.292	2.676	1.651	3.066	2.519	2.284	2.704
Prêts de la C.D.G.	734	532	150	275	309	403	315	240	348	305	360	281	213
Prêts des autres intervenant(1)	12	-	20	31	45	44	17	17	17	17	3	-	-
Total des prêts.....	3.600	2.347	1.463	2.699	2.681	3.627	3.624	2.933	2.016	3.388	2.882	2.565	2.917
Emprunts des banques	3.457	2.276	1.407	2.620	2.551	3.544	3.519	2.828	1.889	3.209	2.795	2.518	2.700
Emprunts de la C.D.G.	20	-	-	-	42	14	-	-	-	96	-	-	131
Emprunts des autres intervenants ..	123	71	56	79	88	69	105	105	127	83	87	47	86
Total des emprunts.....	3.600	2.347	1.463	2.699	2.681	3.627	3.624	2.933	2.016	3.388	2.882	2.565	2.917

(1) Caisse Marocaine des Marchés, Dar Addamane et Caisse Centrale de Garantie.

Source : Bank Al-Maghrib.

XV-3 - LES SOUSCRIPTIONS DE BONS DU TRÉSOR PAR VOIE D'ADJUDICATION

(en millions de dirhams)

Maturités	1999						2000					
	Banques	C.D.G.	Sociétés d'assurances et organismes de prévoyance	OPCVM	Autres	Total	Banques	C.D.G.	Sociétés d'assurances et organismes de prévoyance	OPCVM	Autres	Total
13 semaines	800	100	-	70	-	970	1.510	-	192	713	-	2.415
26 semaines	1.610	50	-	90	20	1.770	2.725	450	-	847	21	4.043
52 semaines	3.562	739	1.219	3.217	151	8.888	9.607	1.350	576	1.815	321	13.669
Total court terme (I)...	5.972	889	1.219	3.377	171	11.628	13.842	1.800	768	3.375	342	20.127
2 ans	-	-	-	-	-	-	3.529	530	200	110	130	4.499
5 ans	4.299	239	921	2.241	-	7.700	8.011	1.540	548	810	106	11.015
Total moyen terme (II)	4.299	239	921	2.241	-	7.700	11.540	2.070	748	920	236	15.514
10 ans	4.802	129	366	1.699	-	6.996	1.826	985	460	415	1	3.687
15 ans	2.536	100	348	1.040	4	4.028	210	400	50	300	-	960
20 ans	-	-	-	-	-	-	24	-	-	-	-	24
Total long terme (III)...	7.338	229	714	2.739	4	11.024	2.060	1.385	510	715	1	4.671
Total (I+II+III)	17.609	1.357	2.854	8.357	175	30.352	27.442	5.255	2.026	5.010	579	40.312

Source : Bank Al-Maghrib.

XV-4 - TAUX D'INTÉRÊT DES BONS DU TRÉSOR ÉMIS PAR ADJUDICATION

Maturités	1999			2000		
	Taux minimum	Taux maximum	Taux moyen pondéré	Taux minimum	Taux maximum	Taux moyen pondéré
13 semaines	4.50	6	4.81	4.50	5.80	5.29
26 semaines	4.50	6.25	5.28	4.65	6.10	5.62
52 semaines	4.55	6.92	5.21	5.02	6.50	5.73
2 ans	-	-	-	5.75	6.92	6.20
5 ans	5.11	7.48	6.42	5.40	6.74	6.22
10 ans	5.45	8	6.96	6.07	7.08	6.89
15 ans	5.84	8.50	7.32	6.55	7.38	7.01
20 ans	-	-	-	7.70	7.70	7.70

Source : Bank Al-Maghrib.

XV-6 - ENCOURS DES TITRES DE CRÉANCES NÉGOCIABLES

(en millions de dirhams)

Catégorie de titres	1999					2000				
	Etablissements de crédit et CDG	Sociétés d'assurances et organismes de prévoyance	OPCVM	Autres	Total	Etablissements de crédit et CDG	Sociétés d'assurances et organismes de prévoyance	OPCVM	Autres	Total
Certificats de dépôt	2.986	814	1.240	773	5.813	2.746	861	1.100	889	5.596
Bons des sociétés de financeme	1.349	1.119	2.020	108	4.596	1.685	1.209	1.940	125	4.959
Billets de trésorerie	-	3	17	-	20	-	-	-	-	-
Total	4.335	1.936	3.277	881	10.429	4.431	2.070	3.040	1.014	10.555

Source : Bank Al-Maghrib.

XV-7 - INDICATEURS BOURSIERS

(en millions de dirhams)

Date	Chiffre d'affaires	Capitalisation	Indice (1)
1998 Décembre	6.428.2	145.147	803.68
1999 Janvier	3.758.5	152.589	845.71
Février	3.209.3	149.882	831.22
Mars	7.467.0	142.522	792.16
Avril	7.386.6	139.532	776.79
Mai	5.860.5	134.374	748.03
Juin	20.560.0	140.750	783.26
Juillet	9.973.5	141.237	796.12
Août	6.378.2	146.214	824.80
Septembre	8.698.6	142.774	806.08
Octobre	4.578.1	143.883	811.08
Novembre	2.564.7	140.951	794.55
Décembre	12.038.7	138.051	777.08
2000 Janvier	2.186.1	137.145	771.29
Février	2.759.5	129.535	728.37
Mars	1.587.7	127.746	737.47
Avril	5.412.6	120.349	695.31
Mai	2.900.4	125.219	722.72
Juin	2.292.1	124.294	724.15
Juillet	1.849.0	121.666	695.29
Août	2.824.2	128.617	735.05
Septembre	3.071.9	126.598	724.38
Octobre	2.349.3	123.479	706.37
Novembre	1.365.1	117.583	672.64
Décembre	6.832.5	114.881	658.43

(1) Indice général des cours de base 100 au 31 décembre 1979.

Source : Bourse de Casablanca.

**XVI-1 - RÉPARTITION DES ACTIFS FINANCIERS DES AGENTS NON FINANCIERS
PAR CATÉGORIE D'INSTRUMENTS**

(en millions de dirhams)

	Encours de fin d'année			Variations (flux)	
	1998	1999*	2000	1999	2000
A. Avoirs liquides	153.811	172.344	185.813	18.533	13.469
- Billets et monnaies	50.644	56.713	58.169	6.069	1.456
- Dépôts à vue	103.167	115.631	127.644	12.464	12.013
. <i>Système bancaire</i>	92.149	101.901	113.720	9.752	11.819
. <i>Trésor et C.C.P.</i>	6.652	7.711	8.172	1.059	461
. <i>Autres dépôts à vi</i> ⁽¹⁾	4.366	6.019	5.752	1.653	- 267
B. Placements à court terme	102.071	108.868	115.565	6.797	6.697
- Comptes sur carnets	29.523	33.069	35.240	3.546	2.171
. <i>Système bancaire</i>	24.193	27.347	29.032	3.154	1.685
. <i>Caisse d'épargne nationale</i>	5.330	5.722	6.208	392	486
- Dépôts à terme	64.180	68.488	75.396	4.308	6.908
. <i>Comptes et bons à échéance fixe auprès du système bancaire</i>	64.108	68.468	75.262	4.360	6.794
. <i>T.C.N. à court terme</i>	72	20	134	- 52	114
- Bons du Trésor à court terme	8.368	7.311	4.929	- 1.057	- 2.382
. <i>Bons à 6 mois dans le public</i>	7.767	7.019	3.985	- 748	- 3.034
. <i>Emprunts nationaux à 1 an</i>	386	116	-	- 270	- 116
. <i>Adjudications</i>	215	176	944	- 39	768
C. Placements à moyen terme	11.093	8.785	7.607	- 2.308	- 1.178
- Bons du Trésor à moyen terme	10.329	7.924	6.727	- 2.405	- 1.197
. <i>Emprunts nationaux à 3 et 5 ans</i>	9.299	7.003	4.469	- 2.296	- 2.534
. <i>Adjudications</i>	593	533	1.893	- 60	1.360
. <i>Autres bons à moyen terme</i>	437	388	365	- 49	- 23
- T.C.N. à moyen terme	764	861	880	97	19
D. Titres d'O.P.C.V.M.	15.744	24.053	15.936	8.309	- 8.117
- OPCVM obligations	9.154	18.630	12.722	9.476	- 5.908
- OPCVM actions	2.871	2.201	1.276	- 670	- 925
- OPCVM diversifiés	3.719	3.222	1.938	- 497	- 1.284
E. Épargne institutionnelle	77.090	82.897	89.630	5.807	6.733
- Fonds des organismes de retraite et de prévoyance	39.129	43.531	47.115**	4.402	3.585
<i>dont : - C.N.R.A. et R.C.A.R.</i>	(14.461)	(17.030)	(19.161)	(2.569)	(2.131)
- <i>C.N.S.S.</i>	(13.712)	(14.312)	(14.762)	(600)	(450)
- Provisions techniques des compagnies d'assurance	37.961	39.366	42.515**	1.405	3.149
Sous-total	359.809	396.947	414.551	37.138	17.604
F. Titres de sociétés⁽²⁾				11.402	12.990
- Titres nouvellement émis	-	-	-	11.395	12.972
- Actions de sociétés privatisées	-	-	-	7	18
Total	-	-	-	48.540	30.594
G. Ajustemer⁽³⁾	-	-	-	260	1.983
Total des flux de placements nets	-	-	-	48.800	32.577

(1) Il s'agit essentiellement des dépôts à vue non institutionnels auprès de la C.D.G.

(2) Les données chiffrées relatives au stock d'actions détenues par les agents non financiers n'étant pas disponibles, seules sont prises en compte les acquisitions additionnelles de titres de sociétés, soit sur le marché primaire, soit à l'occasion des opérations de privatisation.

(3) Ce poste permet de tenir compte des changements intervenus dans la composition de l'actif net des OPCVM, en excluant les opérations relatives aux actions effectuées sur le marché secondaire et en intégrant la variation des autres titres non inclus ailleurs dans le tableau.

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres estimés.

Source : Bank Al-Maghrib.

**XVI-2 - RÉPARTITION DES PLACEMENTS DES AGENTS NON FINANCIERS
PAR NATURE D'ÉMETTEUR**

(en millions de dirhams)

Circuits de collecte	Encours de fin d'année			Variations (flux)	
	1998	1999*	2000	1999	2000
- Système bancaire	181.076	198.372	218.799	17.296	20.427
- Sociétés de financement	210	225	229	15	4
- Circuit du Trésor et de la Poste	30.679	28.668	26.036	- 2.011	- 2.632
- C.D.G. et services géré (1)	18.827	23.049	24.913	4.222	1.864
- Organismes d'assurances et de prévoyance	62.629	65.867	70.469**	3.238	4.602
dont : - Compagnies d'assurance	(37.961)	(39.366)	(42.515)**	(1.405)	(3.149)
- C.N.S.S.	(13.712)	(14.312)	(14.762)	(600)	(450)
- OPCVM	15.744	24.053	15.936	8.309	- 8.117
Total des placements auprès des intermédiaires financiers	309.165	340.234	356.382	31.069	16.148
- Marché des titres de sociétés (2)				11.402	12.990
Ajustemen (3)				260	1.983
Total des fonds mobilisés				42.731	31.121
Encaisses en billets et monnaies	50.644	56.713	58.169	6.069	1.456
Total				48.800	32.577

(1) Caisse de dépôt et de gestion, Régime collectif d'allocation des retraites (R.C.A.R.) et Caisse nationale de retraite et d'assurances (C.N.R.A.).

(2) Les données chiffrées relatives au stock d'actions détenues par les agents non financiers n'étant pas disponibles, seules sont prises en compte les acquisitions additionnelles de titres de sociétés, soit sur le marché primaire, soit à l'occasion des opérations de privatisation.

(3) Ce poste permet de tenir compte des changements intervenus dans la composition de l'actif net des OPCVM, en excluant les opérations relatives aux actions effectuées sur le marché secondaire et en intégrant la variation des autres titres non inclus ailleurs dans le tableau.

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres estimés.

Source: Bank Al-Maghrib

**XVI-3 - EMPLOIS EN CONTREPARTIE DES ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS
PAR LES AGENTS NON FINANCIERS**

(en millions de dirhams)

	Encours de fin d'année			Variations (flux)	
	1998	1999*	2000	1999	2000
I . Financement intérieur de l'économie					
A. Financement du Trésor	-	-	-	4.139	14.209
- Par les intermédiaires financiers	-	-	-	6.486	16.920
. Avances de Bank Al-Maghrib	19.216	13.378	16.000	-5.838	2.622
. Dépôts au Trésor et au C.C.P.	208	142	129	- 66	- 13
. Portefeuille d'effets publics des banques	58.435	54.802	61.633	-3.633	6.831
. Portefeuille d'effets publics des OPCVM	9.917	22.951	21.300	13.034	- 1.651
. Port. d'effets pub. des investisseurs institutionnels	39.814	43.249	52.907	3.435	9.658
. Portefeuille d'effets publics des autres intermédiaires financiers	1.279	641	114	- 638	- 527
. Acquisition d'actions d'entreprises publiques privatisé ⁽¹⁾	-	-	-	192	-
- Par les entreprises et les particuliers	-	-	-	-2.347	-2.711
. Dépôts au Trésor et au C.C.P.	6.652	7.711	8.172	1.059	461
. Bons à 6 mois	7.767	7.019	3.985	- 748	- 3.034
. Emprunts nationaux	9.685	7.119	4.469	-2.566	- 2.650
. Autres bons du Trés ⁽²⁾	808	709	3.203	- 99	2.494
. Acquisition d'actions d'entreprises publiques privatisé ⁽¹⁾	-	-	-	7	18
B. Financement des collectivités publiques.....	4.786	4.863	5.181	77	318
- Crédits du Fonds d'équipement communal	4.786	4.863	5.181	77	318
C. Financement des entreprises et des particuliers	-	-	-	31.520	33.754
- Par les intermédiaires financiers	182.159	202.284	223.066	20.125	20.782
. Crédits	180.641	200.984	221.896	20.343	20.912
. Portefeuille d'obligations	1.518	1.300	1.170**	- 218	- 130
- Par émission de titres	-	-	-	11.395	12.972
. Billets de trésorerie	-	-	-	-	-
. Titres de société ⁽³⁾	-	-	-	11.395	12.972
Total du financement intérieur de l'économie.....	-	-	-	35.736	48.281
dont : - Financement intermédié	-	-	-	26.688	38.020
- Financement direct	-	-	-	9.048	10.261
II. Avoirs nets en devises	43.026	59.091	54.685	16.065	- 4.406
III. Autres emplois net⁽⁴⁾				- 3.001	-11.298
Total des emplois (I+II+III).....				48.800	32.577

(1) Les données relatives aux transactions effectuées sur le marché secondaire n'étant pas disponibles, seules sont prise en compte les acquisitions initiales.

(2) Bons d'équipement, adjudications et souscriptions en emploi du compte capital.

(3) Les données chiffrées relatives au stock d'actions détenues par les agents non financiers n'étant pas disponibles, seules sont prises en compte les émissions nouvelles de titres de sociétés.

(4) Différence entre le total des placements des agents non financiers (annexe XVI-1) et le total des emplois (I+II).

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres estimés.

Source : Bank Al-Maghrib.

SOMMAIRE

	PAGE
Note introductive	9
L'environnement international	14
La production nationale	21
. L'agriculture, l'élevage et la pêche	22
. Les mines	29
. L'énergie	31
. Les industries de transformation.....	33
. Le tourisme	39
La demande	43
Les prix	46
L'emploi	52
Les échanges commerciaux avec l'extérieur	55
Les relations financières avec l'étranger	63
Les finances publiques	70
La monnaie	78
. La politique monétaire.....	78
. Les agrégats de monnaie.....	83
. Les instruments de paiement.....	92
Le crédit	98
Les établissements de crédit	103
Le marché des capitaux	111
L'épargne financière.....	117
Le bilan de Bank Al-Maghrib.....	124

SOMMAIRE DES ANNEXES STATISTIQUES

- Comptes de la nation	I-1 à I-7
- Production de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche	II-1 à II-15
- Production minière	III-1 et III-2
- Production et consommation d'énergie	III-3 à III-7
- Indices de la production industrielle	IV-1
- Entrées de touristes.....	V-1
- Indices des prix	VI-1 et VI-2
- Indicateurs de l'emploi et du chômage	VI-3 et VI-4
- Commerce extérieur	VII-1 à VII-4
- Balance des paiements	VIII-1
- Taux de change	IX-1 et IX-2
- Finances publiques	X-1 à X-4
- Liquidité bancaire et taux d'intérêt	XI-1 à XI-13
- Agrégats de la monnaie et des placements liquides	XII-1 à XII-9
- Contreparties de l'agrégat M3.....	XII-10 à XII-15
- Mouvements de fonds aux guichets de Bank Al-Maghrib et échanges en chambres de compensation...	XIII-1 et XIII-2
- Tableaux des emplois et des ressources des banques et des sociétés de financement	XIV-1 à XIV-3
- Marché des capitaux.....	XV-1 à XV-7
- Placements financiers et leur emploi.....	XVI-1 à XVI-3

SOMMAIRE DES GRAPHIQUES

- Variation du PIB	Graphe n° 1
- Indice du coût de la vie	Graphe n° 2
- Echanges commerciaux avec l'extérieur	Graphe n° 3
- Cours de change virement	Graphe n° 4
- Impact mensuel des facteurs autonomes de la liquidité bancaire	Graphe n° 5
- Interventions mensuelles de Bank Al-Maghrib sur le marché monétaire.....	Graphe n° 6
- Taux moyen pondéré du marché interbancaire	Graphe n° 7
- Agrégats de monnaie	Graphe n° 8
- Agrégats de placements liquides (PL).....	Graphe n° 9
- Contreparties de M3	Graphe n° 10

**Ce rapport a été réalisé sur les presses de
DAR AS-SIKKAH - BANK AL-MAGHRIB
Km 8 Route de Salé à Meknès
B.P. 445 RABAT (MAROC)**

**Dépôt légal : 2000/1004
I S B N 9981 - 873 - 22 - 5
I S S N 1114 - 4114**